



RENDEMENT DU CRSH EN 2022-2023 : RAPPORT SUR LES CONCOURS

Septembre 2023 | Préparé par la Division de la planification et des opérations des programmes



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada, 2023

N° de cat. : CR1-19F-PDF
ISSN 2564-3754

Table des matières

Introduction.....	4
Survol.....	5
Comités d'évaluation du mérite du CRSH	7
Sondages auprès des membres de comité et rapports des personnes observatrices : survol et principales conclusions	10
Occasions de financement 2022-2023	18
Formation en recherche et perfectionnement des compétences	18
Recherche axée sur la connaissance	37
Partenariats de recherche	45
Défis de demain.....	61
Initiatives conjointes.....	65
Annexe A – Questionnaire des membres de comité : résultats globaux et tendances sur trois ans.....	72
Annexe B – Liste des personnes observatrices et commentaires	85
Annexe C – Charge de travail des membres de comité.....	91
Annexe D – Statistiques sur les concours	95
Annexe E – Données des concours sur l'équité, la diversité et l'inclusion.....	101
Annexe F – Représentation des établissements par occasion de financement.....	111
Annexe G – Profils linguistiques dans le cadre des concours du CRSH	116

Introduction

Le Rapport sur les concours est élaboré chaque année pour le Comité des programmes du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Il s'inscrit dans le mandat du Comité, qui consiste à évaluer comment les programmes du CRSH contribuent à réaliser les objectifs organisationnels et à formuler des recommandations au conseil d'administration sur les orientations stratégiques à adopter concernant l'affectation budgétaire ainsi que la structure et l'équilibre généraux des programmes du CRSH.

Le rapport donne une vue d'ensemble des activités entreprises dans l'année par les portefeuilles de programmes du CRSH et intègre les commentaires des membres de comité et des personnes observatrices. Des données ponctuelles sur les demandes évaluées et attribuées au cours de l'exercice 2022-2023 sont incluses pour éclairer et appuyer les discussions en comité, et pour favoriser l'apprentissage continu et les améliorations aux programmes du CRSH. Le rapport contient des renseignements sur les concours pour lesquels l'évaluation du mérite a eu lieu entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023. Sont exclues les subventions et les bourses accordées plus tard dans le cycle de financement en raison d'une réaffectation de fonds entre les programmes, de nouvelles occasions de financement ou d'un financement gouvernemental supplémentaire.

Le rapport présente aussi les données sur les taux d'acceptation et la charge de travail des membres des comités d'évaluation du mérite du CRSH, ainsi qu'un survol de leur formation universitaire et de la représentation des quatre groupes désignés : les femmes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les minorités visibles. Encore cette année, le rapport présente les tendances pluriannuelles ainsi que des commentaires des membres de comité et de personnes observatrices formulés dans les questionnaires.

Le présent rapport est complémentaire aux divers rapports du CRSH, dont le Rapport sur les résultats ministériels annuel, ainsi qu'aux données exhaustives sur les concours fournies sur le site Web du CRSH, notamment dans les [tableaux de bord interactifs](#). D'autres détails et données connexes sont accessibles au public par le [moteur de recherche des attributions du CRSH](#) et sur la [page des statistiques relatives aux concours du CRSH](#) et le [Portail du gouvernement ouvert](#). Le CRSH publiera le rapport sur ce portail par souci de transparence et conformément à la politique de gouvernement ouvert. Les éléments clés du rapport seront mis en évidence sur le site Web du CRSH et dans les médias sociaux tout au long de l'année à venir.

Survol

Le CRSH modifie continuellement le processus d'évaluation du mérite par les comités pour le faire évoluer, tenir compte des pratiques exemplaires internationales et intégrer les changements aux politiques et aux pratiques inspirés des parties prenantes du milieu de la recherche. Les analyses du Rapport sur les concours visent à tirer des leçons des concours du CRSH pour les améliorer.

Par ailleurs, la Division de la planification et des opérations des programmes mène annuellement une consultation interne à l'échelle du CRSH au sujet des changements apportés aux programmes et aux politiques connexes. Connu sous le nom de « Lancement général », ce processus de consultation a pour but d'harmoniser et de coordonner systématiquement les changements transversaux dans la plupart des occasions de financement du CRSH.

Voici ce qui ressort du rapport de cette année :

- Sauf pour la réunion du comité sur la recherche autochtone des subventions Savoir qui s'est déroulée en format hybride, toutes les autres réunions de comité se sont tenues virtuellement.
- La charge de travail des membres de comité continue de faire l'objet d'une surveillance et demeure stable, à l'exception d'une légère hausse du nombre de demandes assignées pour les subventions d'engagement partenarial.
- Les taux d'attribution étaient supérieurs aux taux de demande connexes chez les femmes et les Autochtones. Chez les candidates et candidats déclarant être en situation de handicap ou s'identifiant comme membres d'une minorité visible, les taux d'attribution étaient généralement inférieurs aux taux de demande, sauf pour quelques occasions de financement.
- Les taux d'attribution pour les demandes soumises en français étaient supérieurs aux taux de demande et étaient légèrement supérieurs à ceux de l'an passé. Dans l'ensemble, les demandes soumises en français ont affiché de bons taux de réussite.
- La période pour soumettre une demande au Fonds spécial d'aide aux stagiaires – Ukraine a pris fin en décembre 2022. Au total, 46 stagiaires ont reçu ce financement.

Fonds spécial d'aide aux stagiaires

En mars 2022, en réponse à l'invasion militaire russe en Ukraine, les trois organismes fédéraux de financement de la recherche ont mis en œuvre le Fonds spécial d'aide aux stagiaires – Ukraine, un programme temporaire pour soutenir les stagiaires directement touchés par le conflit. Ce fonds permet aux titulaires de subvention actifs et admissibles des trois organismes de demander une aide supplémentaire pour une période d'au plus un an, sous forme de salaire ou d'allocation versé aux stagiaires du Canada qui ont dû interrompre leur recherche en Ukraine en raison du conflit ou qui devaient retourner en Ukraine en 2022, mais n'ont pu le faire en raison de la guerre en cours. Le portail pour faire une demande à ce fonds a fermé en décembre 2022. Avec cette initiative, le CRSH a distribué 1 434 578 \$ à 46 stagiaires directement touchés par la crise en Ukraine, dont 11 étudiantes ou étudiants à la maîtrise, 17 au doctorat et 18 chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral.

Mesures de soutien liées à la COVID-19

Le CRSH a continué de mettre en œuvre des mesures destinées à soutenir et à aider le milieu de la recherche. Les deux mesures suivantes ont été publiées sur le [site Web du CRSH](#) le 20 juin 2022, et annoncées lors de webinaires et au sein des réseaux d'administratrices et administrateurs de recherches et d'études des cycles supérieurs :

- Exceptions pour les stagiaires aux règles concernant l'administration des fonds après l'attribution en raison de la pandémie de COVID-19
- Relevés de notes pour les concours de bourses de l'automne 2022

Le CRSH poursuivra ses efforts pour surveiller et comprendre les possibles répercussions à long terme de la pandémie de COVID-19 sur la recherche en sciences humaines et le soutien en la matière, selon les besoins.

Principaux changements mis en œuvre durant le cycle des concours de 2022-2023

Nouvelles occasions de financement

- **Bourses de recherche de 1^{er} cycle pour les chercheuses et chercheurs noirs** : le programme actuel soutient chaque année plus de 3 000 étudiantes et étudiants en sciences naturelles et en génie. De nouvelles bourses ont été ajoutées au programme pour soutenir les étudiantes et étudiants noirs dans le cadre du mandat respectif des trois organismes subventionnaires : le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le CRSH. Bien qu'il soit annoncé sur la [page Web du programme de perfectionnement des compétences du CRSH](#), le programme est administré par le CRSNG.
- **Initiative pilote de bourses et suppléments pour universitaires autochtones** : cette initiative offre un soutien financier à des étudiantes et étudiants autochtones méritoires ayant soumis une demande au [Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise](#). Lancée en 2022-2023, elle se poursuivra en 2023-2024.
- **Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (SEP-ICPA)** : dans le cadre de la réponse aux [appels à l'action 71 à 76 de la Commission de vérité et réconciliation](#), le CRSH s'est associé au Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) pour proposer une occasion de financement unique et à court terme en appui à la recherche et aux activités connexes des communautés autochtones qui guident les processus décisionnels, les recherches et les actions concernant les sites des pensionnats autochtones du Canada. En 2022, cette initiative du CNVR et du CRSH a pris la forme d'une occasion de financement ponctuelle, la subvention d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones.
- **Pôle de coordination du Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65** : en réponse à l'appel à l'action 65 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, le CRSH et le CNVR ont collaboré pour mettre sur pied un programme de recherche national. Lancé en 2022, ce programme a pris la forme d'un réseau de réconciliation pour lequel un organe coordonnateur a dû être créé : le pôle de coordination du réseau national. Il s'agissait d'une initiative spéciale non récurrente, gérée à même le Portefeuille des partenariats de recherche.
- **Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65** : lancé dans la foulée du pôle de coordination, le Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65 vise l'attribution de

subventions pour financer la création et la poursuite de [partenariats officiels](#) sur une période de cinq ans afin de faire progresser la recherche, la formation en recherche et la mobilisation des connaissances en sciences humaines. Les équipes financées par le réseau de réconciliation participeront aux activités de coordination gérées par le CNVR à titre de pôle de coordination du réseau. Les résultats seront annoncés en novembre 2023, puis publiés dans le Rapport sur les concours de l'année prochaine.

- **[Nouveaux concours de subventions de synthèse des connaissances](#)** : le CRSH a lancé et administré deux nouveaux concours de subventions de synthèse des connaissances : le premier sur la [violence fondée sur le genre](#), lancé au printemps 2022 en partenariat avec Femmes et Égalité des genres Canada, et le deuxième sur l'[évolution de la dynamique privilèges-marginalisation](#), lancé à l'automne 2022 en partenariat avec Génome Canada. Ce dernier correspond à l'un des [16 enjeux mondiaux émergents](#) ciblés en 2018, en partenariat avec Horizons de politiques Canada, dans le cadre de l'initiative [Imaginer l'avenir du Canada](#) du CRSH.
- **[Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances](#)** : renouvelé pour la période 2023-2029, cet appel de propositions géré par le Portefeuille des partenariats de recherche a été relancé en 2022-2023. Lancée dans un premier temps en 2020, l'Initiative pancanadienne d'accès aux connaissances est une initiative spéciale qui vise à améliorer l'accès aux revues savantes publiées pour accroître la découvrabilité et l'incidence de la recherche canadienne en sciences humaines, au pays et à l'étranger. Elle accordera un financement pour accroître l'offre en libre accès actuelle dans l'écosystème canadien afin de soutenir les autrices et auteurs et les revues du domaine des sciences humaines. Les résultats seront annoncés à l'été 2023.

Comités d'évaluation du mérite du CRSH

Évaluation du mérite au CRSH

Les subventions et les bourses de recherche du CRSH sont évaluées selon un processus indépendant d'évaluation du mérite. Les membres de comité évaluent le mérite des demandes et fournissent une note à l'aide du barème de notation préétabli du CRSH. Des centaines de bénévoles sont recrutés pour contribuer à ce processus. Le CRSH cherche à garantir une multitude d'expériences et de points de vue issus de partout au Canada et dans le monde. La plupart des membres de comité proviennent d'universités canadiennes, mais des membres sont également recrutés dans des collèges et d'autres établissements – dans les secteurs public, industriel et sans but lucratif –, en fonction de l'occasion de financement. À l'exception de quelques comités d'évaluation du mérite qui ne fonctionnent qu'en anglais, la majorité des comités et de leurs membres sont fonctionnellement bilingues.

Qui étaient les membres de nos comités en 2022-2023?



En 2022-2023

Nombre de concours : **22**

Nombre de comités : **106**

Nombre total de membres de comité : **938**

(**33** de l'étranger¹)

Âge moyen² : **49**

Nombre moyen d'années de service³ : une : **58 %** ;
deux : **24 %** ; trois : **12 %** ; quatre : **5 %**

Taux d'acceptation moyen : **38 %**

Taux moyen de membres expérimentés⁴ : **32 %**

Nombre de membres de comité s'étant retirés du processus : **69**



Déclaration volontaire⁵

51 % Femmes

42 % Hommes

- % Autre⁶

4 % Autochtones

9 % Personnes en situation de handicap

17 % Minorités visibles

4 % Préfère ne pas répondre (moyenne pour les questions sur les groupes désignés)



Profil linguistique⁷

Anglais : **75 %**

Français : **25 %**



Représentation sectorielle⁸

98 % Établissements d'enseignement postsecondaire

< 1 % Secteur industriel

1 % Organismes sans but lucratif

1 % Secteur public

Représentation institutionnelle⁹

44 % Établissement de grande taille

28 % Établissement de taille moyenne

18 % Établissement de petite taille

1 % Collège

4 % Établissement international

5 % Autre

Postes au sein de l'établissement

36 % Professeure agrégée / professeur agrégé

27 % Professeure/professeur titulaire

24 % Professeure adjointe / professeur adjoint

12 % Autre

1 % Professeure associée / professeur associé

¹ Membres d'un établissement international.

² Selon 374 réponses aux questionnaires de déclaration volontaire en appui à l'équité, la diversité et l'inclusion compilés en 2022-2023.

³ Selon 418 réponses aux sondages sur l'expérience générale des évaluatrices et évaluateurs du mérite de 2022-2023.

⁴ Membres ayant siégé à un comité d'une occasion de financement à la ronde ou au cycle précédents.

⁵ Selon 427 formulaires de déclaration volontaire en appui à l'équité, la diversité et l'inclusion remplis. Voir l'**annexe E**.

⁶ La catégorie Autre comprend les réponses suivantes : genre fluide, personne non binaire, personne bispirituelle, homme trans, femme trans et « Je ne m'identifie à aucune des catégories proposées ». Les données de déclaration volontaire étant de niveau « Protégé B », nous ne divulguons pas les points de données agrégés de groupes inférieurs à 10 personnes (< 10).

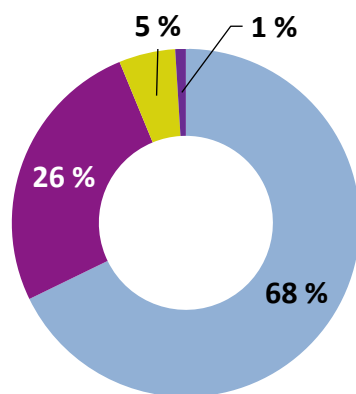
⁷ Selon la langue de correspondance des membres de comité.

⁸ Voir l'**annexe F** pour obtenir de plus amples renseignements, notamment une ventilation par occasion de financement.

⁹ La taille des établissements est établie selon la définition du Programme des chaires de recherche du Canada. Les collèges sont ceux qui figurent dans la liste interne des collèges. Les établissements internationaux sont ceux compris dans la base de données du CRSH (pays de l'organisme); sont aussi compris les collèges internationaux. Voir l'**annexe F** pour obtenir de plus amples renseignements, notamment une ventilation par occasion de financement.

Formations disciplinaires des membres

Les pourcentages sont calculés selon la participation des membres et le nombre de participantes et participants qui ont nommé ces domaines comme l'une de leurs disciplines principales. Les personnes qui participent à plus d'un comité au cours de l'année sont comptées chaque fois qu'elles participent. Il n'y a eu aucun changement notable depuis l'année dernière.



DISCIPLINES PRINCIPALES

- SCIENCES SOCIALES
- SCIENCES HUMAINES
- PLURIDISCIPLINAIRES
- AUTRE

RÉPARTITION DES MEMBRES EN SCIENCES SOCIALES	
Pourcentage des membres en sciences sociales	68 %
Économie	14,5 %
Relations industrielles	12,7 %
Criminologie	11,3 %
Archéologie	8,9 %
Folklore	8,2 %
Sciences politiques	6,9 %
Éducation	6,1 %
Linguistique	5,8 %
Démographie	5,6 %
Anthropologie	5,6 %
Urbanisme, aménagement régional et études environnementales	4,3 %
Travail social	2,9 %
Psychologie	2,4 %
Sciences administratives, gestion des affaires et commerce	2,3 %
Droit	1,1 %
Sociologie	1,1 %
Géographie	0,2 %

RÉPARTITION DES MEMBRES EN SCIENCES HUMAINES	
Pourcentage des membres en sciences humaines	26 %
Communications et études des médias	20,6 %
Études anciennes et langues classiques et mortes	19,7 %
Philosophie	18,5 %
Histoire	15,5 %
Études médiévales	9,7 %
Archivistique	5,9 %
Littératures et langues modernes	3,8 %
Études religieuses	2,9 %
Bibliothéconomie et science de l'information	2,5 %
Beaux-arts	0,8 %

RÉPARTITION DES MEMBRES CATÉGORISÉS PLURIDISCIPLINAIRES	
Pourcentage des membres pluridisciplinaires	5 %
Études pluridisciplinaires	87,5 %
Études féministes	12,5 %

RÉPARTITION DES MEMBRES CATÉGORISÉS « AUTRE »	
Pourcentage des membres autres	1 %
Non précisé	55,6 %
Autre	44,4 %

Sondages auprès des membres de comité et rapports des personnes observatrices : survol et principales conclusions



418 sondages auprès des membres de comité ont été remplis



9 rapports de personnes observatrices

15 concours ont fait l'objet d'un sondage

Taux de réponse de **50 %**

Sondages auprès des membres de comité : pour favoriser l'amélioration continue, le CRSH sollicite les commentaires de la communauté de l'évaluation du mérite sur diverses questions. Des sondages en ligne sont distribués à la plupart des comités afin d'obtenir la rétroaction des membres à la fin du processus d'évaluation du mérite. Ces sondages visent à en savoir plus sur l'expérience vécue en général durant ce processus et à obtenir des commentaires sur l'utilité des outils et des lignes directrices.

L'annexe A présente les résultats quantitatifs du sondage et une analyse des tendances sur trois ans.

Rapports des personnes observatrices : le CRSH invite également les membres de la communauté universitaire à observer le processus d'évaluation du mérite et à donner leur avis sur les façons de l'améliorer. Des personnes observatrices participent aux réunions d'évaluation du mérite, puis soumettent un rapport narratif au CRSH. La liste des rapports reçus en 2022-2023, incluse à l'**annexe B**, présente un survol des résultats quantitatifs ainsi que certains des commentaires formulés.

Principales conclusions

Les commentaires des membres de comité et des personnes observatrices donnent un précieux éclairage sur divers éléments du processus d'évaluation du mérite. Le taux de participation au sondage a connu une très faible baisse d'un point de pourcentage, ayant passé de 51 à 50 p. 100 par rapport à l'année précédente. Cette baisse pourrait être attribuable au nombre moindre de concours ayant fait l'objet d'un sondage (15 plutôt que 16).

Sont présentés ci-dessous les principaux résultats des questions ouvertes ainsi que les grandes lignes du sondage et des rapports des personnes observatrices. Pour en savoir plus, voir les **annexes A et B**.

À noter que ces résultats ne représentent pas tous les commentaires reçus en 2022-2023; ils visent plutôt à illustrer certaines des questions principales ou transversales qui se sont dégagées d'une analyse des données qualitatives (réalisée avec le logiciel NVivo) tirées des commentaires narratifs. Ces résultats pourront servir à tirer profit des réussites pour orienter les changements et les améliorations dans chaque programme.

Formation sur la sensibilisation aux préjugés

Dans le sondage, à la question « Quel type de formation à la sensibilisation aux préjugés avez-vous suivi? », 11 p. 100 des membres de comité ont répondu « Une autre formation de sensibilisation aux préjugés qui m'a été proposée ou recommandée ». La plupart de ces personnes avaient suivi une **formation offerte par une université** au lieu du module offert par le CRSH ([Les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs](#)).

Comme lors des années précédentes, les membres de comité ont donné leur avis sur le module de formation du CRSH, qui vise à favoriser une meilleure compréhension des préjugés inconscients, de leur influence potentielle sur l'évaluation du mérite et des moyens de les atténuer. À la question sur son utilité comme outil, 56 p. 100 l'ont jugé extrêmement ou très utile cette année, contre 52 p. 100 l'année précédente.

Cette année, des répondantes et répondants du sondage, seulement 9 p. 100 ont dit ne pas avoir fait le module de formation sur les préjugés inconscients ou suivi une autre formation sur ce thème qui leur aurait été proposée ou recommandée, contre 12 p. 100 l'année dernière.

Le CRSH continue de recueillir des données de déclaration volontaire auprès des candidates et candidats et des membres de comité, comme il le fait depuis 2018. Après cinq ans à les recueillir, le CRSH continue d'étoffer ses [données de déclaration volontaire à l'appui de l'équité, de la diversité et de l'inclusion](#), qui sont présentées à l'**annexe E**.

Amélioration de l'accessibilité

De l'ensemble des membres de comité ayant répondu au sondage, 6 p. 100 ont dit avoir rencontré des obstacles à leur participation au processus d'évaluation du mérite. Dans leurs réponses à la question « De quelles façons le CRSH pourrait-il améliorer l'accessibilité du processus de sélection pour les membres de comité? », elles et ils ont mis l'accent sur **le format des réunions d'évaluation du mérite**. Un certain nombre de membres de comité préféreraient se réunir en personne pour éliminer les obstacles sociaux et technologiques, alors que d'autres voudraient maintenir le format virtuel pour éviter d'avoir à voyager dans des conditions difficiles¹⁰.

« La question n'est pas facile à répondre car le comité s'est déroulé entièrement à distance sur une plateforme numérique. Je pense que des rencontres en présentiel seraient davantage accessibles à des personnes en situation de handicap et favoriseraient davantage les échanges et discussions. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Savoir

« Même si j'aimerais bien pouvoir me réunir avec mes collègues et faire le travail en personne, la réalité c'est qu'il est beaucoup plus accessible de faire les réunions en ligne. Vu mes obligations familiales, je n'aurais pas pu me rendre à Ottawa et y passer une semaine pour les réunions de sélection. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Savoir

Voici quatre autres préoccupations qui ressortent de l'analyse qualitative :

- **Imposer une charge de travail plus raisonnable**
- **Améliorer les documents d'appui et explorer de nouveaux outils**
- **Laisser plus de temps pour examiner les demandes et en discuter**
- **Recruter davantage de membres de comité issus de groupes marginalisés pour consolider les exigences et pratiques relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion**

En témoignent les citations suivantes :

« Nous avons trop de dossiers à examiner. C'était ma première expérience. J'ai adoré examiner les dossiers, il s'agissait de projets importants et très intéressants, mais il y en avait trop. Finalement, je ne pense pas que je répéterais l'expérience, à moins qu'on diminue le nombre de dossiers assignés aux membres de comité de sélection et que je sente que je peux accorder le temps et l'attention nécessaires à chaque dossier. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement de partenariat

« La petite police utilisée pour les feuilles de calcul sur les concours peut constituer un obstacle pour certaines personnes durant les réunions de sélection. Je n'ai pas de solution concrète, mais je me demande s'il ne vaudrait pas la peine d'explorer des outils comme la loupe dans les options d'ergonomie de Windows 10. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, bourses de doctorat

¹⁰ Voir le [Plan sur l'accessibilité du CRSH](#), « 6.5 Obstacle : charge de travail des membres des comités et réunions des comités ».

« Le fait d'accorder plus de temps à l'examen des demandes peut être bénéfique pour les personnes ayant certains handicaps. En raison d'une maladie auto-immune, je dois prendre assez souvent des congés de maladie, ce qui signifie que j'ai besoin de plus de temps pour m'acquitter de mes obligations et éviter le stress d'une surcharge de travail. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement de partenariat

« Vous devez essayer d'intégrer aux comités plus de membres issus des groupes marginalisés visés dans le programme d'équité, de diversité et d'inclusion. Même s'il est difficile de trouver des personnes bilingues autochtones, noires et de couleur, il demeure important de le faire. Les membres du comité ont fait un excellent travail pour détecter le réel engagement des candidates et candidats à l'égard de l'intégration des questions d'équité, de diversité et d'inclusion dans leur projet, ce qui a influencé le classement des dossiers. Le CRSH doit mettre tout en œuvre pour inclure la voix et l'expérience de personnes et de groupes marginalisés au sein du comité pour commenter et éclairer l'évaluation, surtout pour les demandes près d'obtenir du financement. Si le CRSH n'arrive pas à recruter des membres de tous les groupes, il serait pertinent de trouver des conseillères et conseillers qui en sont issus pour assister aux délibérations et les commenter. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de partenariat – Étape 2

Réalisations du CRSH

À la question « Veuillez signaler un aspect du processus d'évaluation du mérite que le CRSH a particulièrement bien réussi », la réponse qui revient le plus souvent est **le soutien offert par le personnel du CRSH**. Les membres du comité ont loué l'excellence du soutien. Dans l'ensemble, les répondantes et répondants au sondage ont décrit le personnel du programme comme étant courtois, professionnel et extrêmement utile tout au long du processus d'évaluation du mérite.

Cette analyse correspond aux données quantitatives présentées à l'annexe A, selon lesquelles 97 p. 100 des répondantes et répondants évaluent le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (85 p. 100) ou bon (12 p. 100) (n = 418). Les rapports des personnes observatrices le confirment aussi (voir l'annexe B, question 2). Sept de ces personnes évaluent ce soutien comme étant excellent, et deux autres, comme étant bon. Un très faible pourcentage (2 p. 100) de membres de comité ont cité le niveau de soutien du personnel du CRSH comme une raison qui les dissuaderait de siéger à nouveau.

Les deux citations suivantes représentent bien les commentaires concernant le soutien du personnel du CRSH :

« La personne affectée à notre comité était merveilleuse. Elle connaissait bien le processus et les politiques, mais prenait bien soin de ne pas influencer la prise de décision. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement Savoir

« Affecter une personne-ressource à chacun des comités. Ces personnes avaient une très grande disponibilité. Et comme c'était la même personne du début à la fin, les interactions étaient plus faciles et elle avait une meilleure connaissance du contexte derrière les problèmes et les questions qui émergeaient. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, bourses de doctorat

Voici trois sujets qui ressortent aussi de l'analyse qualitative :

- **Les documents à l'appui, les directives et les communications**
- **Le processus d'évaluation du mérite**
- **Le climat de travail agréable**

Encore une fois, les annexes A et B détaillent davantage, dans les tableaux et les graphiques, les données quantitatives sur l'appréciation des membres de comité à l'égard des outils et des lignes directrices du CRSH, et du processus d'évaluation du mérite en général. Les trois citations suivantes témoignent de cette appréciation :

« Communication claire des critères d'évaluation et de la procédure. Je sentais que j'avais eu une bonne préparation pour évaluer les demandes. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, bourses postdoctorales du CRSH

« Tout le processus de discussion et d'évaluation était très bien rodé. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement Savoir

« En général, j'ai trouvé l'expérience très plaisante et collégiale. C'était agréable de pouvoir redonner à cette communauté et fantastique de découvrir d'autres disciplines à travers des spécialistes du domaine. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Connexion de septembre 2022

Changements ou améliorations demandés au CRSH

À la question « Veuillez indiquer un aspect du processus d'évaluation du mérite que le CRSH pourrait modifier pour améliorer votre expérience », **le système de notation, y compris l'autocalibrage et la courte liste**, ressortait parmi les réponses. Les données quantitatives aux annexes A et B sont moins concluantes à cet égard, mais il demeure important d'en tenir compte.

Les trois citations suivantes représentent bien les commentaires concernant le système de notation :

« La pratique d'attribuer des notes par catégorie (défi, faisabilité et capacité) pour ensuite les faire correspondre à un formulaire d'évaluation détaillé me donne l'impression de faire les choses à l'envers. En fait, les formulaires d'évaluation (de la lectrice ou du lecteur) sont trop détaillés pour être applicables, puisque les demandes sont trop différentes les unes des autres, de par leurs méthodologies et leurs approches distinctes. Il vaudrait mieux les noter simplement en fonction des trois grandes catégories, puis fournir une rétroaction libre à la candidate ou au candidat sur les points à améliorer. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Savoir

« L'autocalibrage. Ça semblait être une simple modulation de la moyenne, mais la distribution des notes entre les membres pouvait à ce point diverger (notamment la façon de noter pour plusieurs semblait être extrêmement généreuse) qu'une simple modulation ne suffirait pas à "ajuster" les notes. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions d'engagement partenarial d'août 2022

« Je crois que le comité n'a pas besoin de voir les chiffres derrière les notes ayant mené à l'établissement de la courte liste. Aussi, le processus serait sans doute plus juste et moins arbitraire si la courte liste était présentée en ordre alphabétique et qu'on demandait à chaque membre du comité de classer les dossiers en ordre, plutôt que de s'attarder aux notes attribuées à la première ronde. Je trouvais que c'était une grande distraction, et que cette méthode faisait en sorte que des dossiers se retrouvaient en tête de liste parce que des membres du comité avaient généralement l'habitude de donner des notes plus élevées que les autres. À cette étape, tout ce qui compte, c'est le classement. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, prix Impacts

Voici les quatre sujets qui ressortent de l'analyse qualitative (il semble y avoir un lien entre les deux premiers et entre les deux derniers) :

- **La charge de travail**
- **Le temps alloué pour examiner les demandes**
- **L'horaire des réunions d'évaluation du mérite**
- **Le format des réunions d'évaluation du mérite**

Bien que les membres des comités aient continué de nommer la lourdeur de la charge de travail comme un défi majeur dans les processus d'évaluation du mérite du CRSH, ces commentaires sont restés stables par rapport aux années précédentes. Le CRSH fait un suivi continu des préoccupations relatives à la charge de travail, tenant compte des exigences supplémentaires que cette charge impose aux chercheuses et chercheurs en plus de leur emploi (supervision, recherche, enseignement et autres tâches au sein de leur département ou faculté). La charge de travail peut être exacerbée par les retards, les défis technologiques imprévus et le fait que des membres de comité abandonnent à la dernière minute, ce qui entraîne la redistribution des demandes aux membres restants. Comme il est indiqué à l'annexe C, la charge de travail est la principale raison qui dissuaderait les membres de comité de siéger à nouveau, ce qui est un réel problème.

« Il faut diminuer la charge de travail. C'est la raison pour laquelle j'hésiterais à participer de nouveau, même si l'expérience était pour le reste positive. Excéder les 50 heures de travail durant une session d'enseignement, même pour quelques semaines, c'est déraisonnable. Les demandes pourraient aussi être simplifiées, et il faut réduire le nombre de dossiers assignés à chaque personne. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement de partenariat

Une autre des principales difficultés est le temps alloué pour l'examen des demandes. Comme il est indiqué à l'annexe A, la plupart des membres de comité ont consacré en moyenne de 45 à 90 minutes à l'étude de chaque demande, un temps qu'il faut multiplier par le nombre de demandes à examiner. La nécessité d'accorder plus de temps pour faire cette tâche a été clairement exprimée.

« Deux semaines sont trop peu pour évaluer les demandes. Si on veut bien faire ce travail d'évaluation, il serait bien que les évaluatrices et évaluateurs reçoivent les demandes au moins 6 semaines avant les réunions. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subvention de développement Savoir

En outre, il y a lieu d'améliorer l'horaire des réunions d'évaluation du mérite. Quelques membres de comité ont exprimé des réserves concernant les échéanciers et les différences de fuseaux horaires. Comme il est indiqué à l'annexe A, l'échéancier et la date des concours sont une autre raison susceptible de dissuader les membres de siéger à nouveau.

« Une réunion de sélection de trois heures ne suffisait pas pour discuter de toutes les propositions. On pourrait à l'avenir prévoir quatre ou cinq heures, ou deux réunions (de deux à trois heures chacune) pour traiter adéquatement chaque dossier. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de synthèse des connaissances – Violence fondée sur le genre

Le format des réunions d'évaluation du mérite est un autre problème important. Les débats concernant la question des réunions en personne ou à distance n'ont rien de nouveau au sein des comités du CRSH. Même après la pandémie, le format des réunions d'évaluation du mérite donne matière à réflexion. Des répondantes et répondants en faveur des réunions à distance faisaient remarquer qu'elles permettaient d'économiser temps et argent, car elles ne nécessitaient pas de déplacement et limitaient donc les impacts environnementaux. En revanche, d'autres préféraient les réunions en personne en raison d'obstacles technologiques, comme les problèmes de connectivité, et estimaient que les vidéoconférences pouvaient devenir épuisantes. D'autres commentaires ont émergé cette année concernant la possibilité de créer des comités hybrides.

« J'espère que nous pourrons nous réunir en personne pour la dernière étape de la subvention. Le comité d'évaluation commençait à être soudé, et il y a beaucoup d'avantages à se constituer un réseau avec nos collègues de partout au pays, que nous soyons ou non toujours d'accord sur l'excellence en recherche. J'ai vraiment aimé les réunions en personne avant la pandémie. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de partenariat – Étape 1

Autres raisons de ne pas siéger à nouveau

Comme il a été mentionné précédemment, la charge de travail associée à l'évaluation du mérite de chaque demande fait du processus un exercice chronophage, et demeure un facteur central dans la décision de siéger à nouveau à un comité. Outre les raisons présentées dans le graphique de l'annexe A intitulé « [Laquelle des raisons suivantes vous dissuaderait de siéger à nouveau à un comité? \(2022-2023\)](#) », il importe de se pencher sur le format des réunions d'évaluation du mérite pour retenir les membres de comité. Les deux citations suivantes en témoignent :

« Je serais plus susceptible de siéger à nouveau à un comité si les réunions de sélection se faisaient en personne. Le nombre d'heures de réunions sur Teams en quelques jours est très rebutant. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions Savoir

« Je sais que d'autres ont dit le contraire, mais je crois fermement que les réunions devraient avoir lieu en personne, ou au moins donner la possibilité de participer en personne (hybride). »

Membre de comité ayant répondu au sondage, subventions de développement de partenariat

Occasions de financement 2022-2023

Formation en recherche et perfectionnement des compétences

Résumé des statistiques sur les concours de 2022-2023

Concours	Demandes admissibles*	Attributions**	Taux de réussite***	Total demandé (admissible)	Total attribué
Bourses postdoctorales du CRSH	533	150	28 %	S.O.	13 230 000 \$
Bourses de doctorat du CRSH/ Programme de BÉSC au niveau du doctorat	2 185	630 (CRSH)/ 423 (BÉSC)	48 %	S.O.	36 900 000 \$ (CRSH)/ 44 415 000 \$ (BÉSC)
Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise****	2 932*****	1 365	47 %*****	S.O.	23 887 500 \$
Programme de BÉSC – Suppléments pour études à l'étranger Michael- Smith*****	86	86	100 %	727 045 \$	508 080 \$
Prix Impacts	65	5	8 %	S.O.	300 000 \$

Acronymes : BÉSC = bourses d'études supérieures du Canada; S.O. = sans objet.

* Les prix Impacts du CRSH reposent sur des mises en candidature plutôt que sur un processus de demande. Pour ces prix, on utilise le terme « Mises en candidature admissibles ».

** Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après la sélection. Les bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

*** Le taux de réussite observé dans le cadre du programme de bourses de doctorat du CRSH et du programme de BÉSC au niveau du doctorat est influencé par les processus de sélection et les quotas des établissements, qui limitent le nombre total de demandes.

**** Résultats du concours immédiatement après la sélection (selon la note de service d'approbation). Exclut toute autre bourse attribuée ultérieurement en raison d'une disponibilité de fonds. Données fondées sur la date limite du concours (1^{er} décembre 2021).

***** Les demandes admissibles représentent le nombre de personnes (2 932) ayant soumis une demande pour le programme de BÉSC au niveau de la maîtrise, et c'est ce nombre qui sert à calculer le taux de réussite. Chaque personne pouvait soumettre une demande à un maximum de trois établissements, pour un total de 4 183 demandes (demandes secondaires). Sont exclues de ce nombre les demandes ayant le statut « Inadmissible » ou « Retiré ».

***** Le taux de réussite tient compte du nombre de bourses attribuées et des quotas impartis au titre du Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise.

***** Au total, le CRSH alloue des fonds pour 125 suppléments par année.

Réponse harmonisée à la pandémie de COVID-19

Alors que sévissait encore la pandémie de COVID-19, les mesures harmonisées ont été maintenues. Voici les mesures mises en œuvre en 2021 et reconduites en 2022-2023 pour donner plus de flexibilité aux candidates et candidats et aux titulaires de subvention ou de bourse :

- **Prise en compte des circonstances liées à la pandémie de COVID-19** : Les candidates et candidats ont été invités à indiquer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur tout aspect de leur demande en tant que « pièces jointes admissibles » (circonstances particulières) de leur demande.
- **Réglementation flexible après l'attribution de la bourse** : Les bénéficiaires de bourse de formation ont eu la possibilité de retarder la date de début de leur bourse ou de demander une interruption non rémunérée de quatre mois maximum pour des raisons liées à la pandémie de COVID-19.
- **Recherche à temps partiel** : Le CRSH a appuyé les titulaires de bourse de formation qui, compte tenu des défis posés par la pandémie, ne pouvaient travailler sur leur recherche qu'à temps partiel. Ces personnes pouvaient conserver leur bourse et être payées au plein montant.
- **Relevés de notes non officiels** : Les organismes ont continué d'accepter les relevés de notes non officiels lorsqu'il était impossible d'obtenir un document officiel.

Changements prévus en 2023-2024

AJUSTEMENTS ET MESURES D'ADAPTATION ATTRIBUABLES À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le CRSH continuera de faire le suivi des répercussions de la pandémie sur les établissements et les stagiaires en recherche, et, en collaboration avec les autres organismes de financement de la recherche, évaluera les raisons de garder ces mesures en place.



FINANCEMENT RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTES-CHERCHEURES ET ÉTUDIANTS-CHERCHEURS NOIRS

Dans le Budget 2022, les organismes fédéraux de financement de la recherche ont obtenu des fonds pour financer les chercheuses et chercheurs noirs dès 2023-2024 pour une période d'au moins cinq ans. Grâce à ce nouveau financement, ils pourront soutenir environ 400 chercheuses et chercheurs noirs de plus par année, par l'intermédiaire des programmes de bourses existants. Le CRSH, le CRSNG et les IRSC ont commencé à attribuer les fonds dans la dernière année dans leurs programmes existants, soit les bourses de recherche de 1^{er} cycle, les bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise et au niveau du doctorat, et les bourses postdoctorales propres à chaque organisme. Le CRSH a lancé la première ronde de l'offre de financement au printemps 2023.

ACQUISITION DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

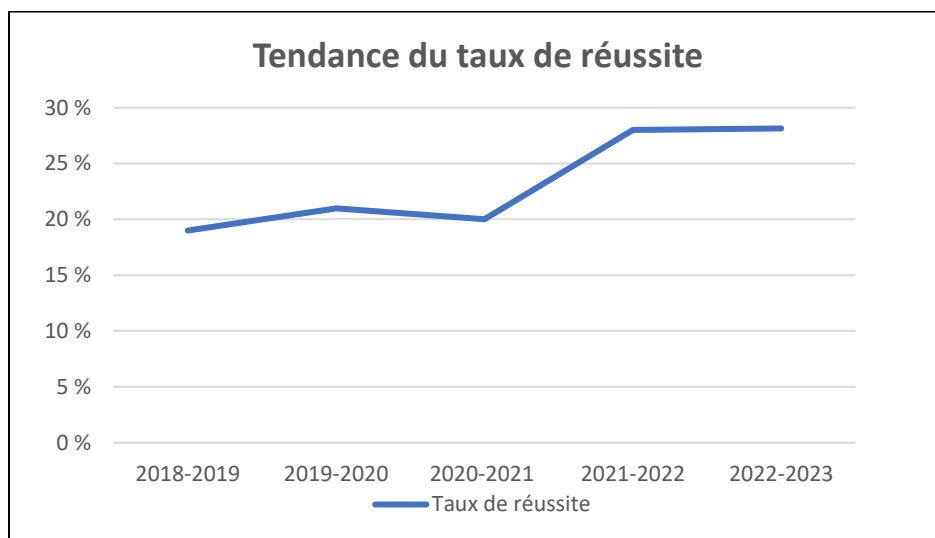
En 2023-2024, l'accès à la formation de Mitacs sera étendu à l'ensemble des titulaires de bourse de doctorat et de bourse postdoctorale. Ces personnes recevront des instructions sur la façon d'y accéder dans leur dossier de résultats.

Bourses postdoctorales du CRSH

 Montant :	45 000 \$ par année
 Durée :	1 ou 2 ans
Date limite pour faire une demande :	14 septembre 2022
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 18 au 31 janvier 2023
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	8
Nombre de membres de comité :	54 (dont huit de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 30 % Le CRSH a invité 184 spécialistes 56 ont accepté 2 ont abandonné le processus</p> <p>46 % de membres expérimentés 25 des 54 membres ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 20 demandes</p>

Le taux de réussite représente le nombre de bourses attribuées divisé par le nombre de demandes admissibles. Le nombre de demandes et le nombre de bourses peuvent varier d'une année à l'autre, ce qui influe sur le taux de réussite.

Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



Suppléments : Des suppléments sont attribués suivant la publication des résultats du concours pour les bourses postdoctorales du CRSH.

- **Bourse Jules-et-Gabrielle-Léger :** Une bourse de 10 000 \$ est remise chaque année à une ou un titulaire de bourse postdoctorale du CRSH faisant de la recherche sur la contribution historique et contemporaine de la Couronne à la vie dans le pays.
- **Bourse canadienne Bora Laskin pour la recherche sur les droits de la personne :** Une bourse de 10 000 \$ est remise chaque année à une ou un titulaire de bourse postdoctorale du CRSH faisant de la recherche dans le domaine des droits de la personne.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les bourses postdoctorales et les suppléments attribués dans le cadre de partenariats.

Nouveautés en 2022-2023

ÉCHELLE DE NOTATION À 18 POINTS

Pour le concours 2022-2023, les candidates et candidats ont reçu une note globale sur 18 plutôt qu'une note moyenne sur 6. Ce changement s'inscrit dans les pratiques des subventions de partenariat, des subventions Connexion et des subventions Savoir du CRSH, qui utilisent toutes la même échelle à

six points et produisent un classement relatif en fonction d'une note globale sur 18. Grâce à ce nouveau barème étendu, les membres de comité pouvaient faire un classement plus nuancé des demandes recommandées pour un financement.

RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS INDÉPENDANTS

Dans la trousse de demande pour le concours 2022-2023, il n'y avait aucune obligation d'avoir de répondantes ou répondants indépendants¹¹. Les candidates et candidats avaient plutôt l'option d'inviter une ou un spécialiste reconnu dans sa discipline susceptible d'éclairer le comité d'évaluation du mérite sur la pertinence de la demande par rapport aux critères d'évaluation. Ce changement vise à ce que les éléments de candidature requis soient accessibles à l'ensemble des chercheuses et chercheurs émergents.

ADAPTATION DE L'ADMISSIBILITÉ EN RAISON DE LA COVID-19

Pour atténuer les répercussions de la pandémie sur les titulaires récents d'un doctorat, la fenêtre pour faire une demande dans le cadre de cette occasion de financement est prolongée depuis septembre 2021.

PLATEFORME DE VIDÉOCONFÉRENCE

Cette année, les membres du comité des bourses postdoctorales du CRSH tenaient leurs réunions sur MS Teams plutôt que sur Webex. Les membres avaient une opinion plus favorable à l'égard de cette plateforme.

Observations sur le concours



96 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (88 %) ou bon (8 %).

84 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (46 %) ou bonne (38 %).

n = 24

« Le personnel du CRSH répondait rapidement aux courriels et était convivial tout au long du processus. La séance d'orientation et de calibrage était extrêmement utile. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

¹¹ Des directives informaient les candidates et candidats que les répondantes et répondants indépendants ne pouvaient pas être un proche (parent, amie ou ami, etc.), pouvoir profiter du financement de la demande, être affiliés à leur établissement actuel ou proposé, ou leur être affiliés professionnellement.

« Le manuel de sélection était fantastique. Je l'ai même imprimé pour l'avoir à portée de main durant le processus d'évaluation. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« L'ensemble des demandes est d'une très haute qualité. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Soutien à la prise en compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans l'évaluation du mérite :

Au total, 54 p. 100 des répondantes et répondants au sondage ont indiqué que le module de formation sur les préjugés inconscients était extrêmement ou très utile. Des membres ont indiqué qu'il serait utile que le CRSH donne plus de directives sur l'évaluation du mérite des demandes de membres de groupes en quête d'équité, ainsi que sur les travaux visés par les lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone. Les membres invitaient le CRSH à revoir la pondération des critères d'évaluation dans ce contexte.

« Malgré la place laissée aux "circonstances particulières" et la formation sur les préjugés, la façon dont le concours est organisé et la pondération accrue accordée au critère de "capacité" (principalement évalué en fonction des publications et financements antérieurs) constituent des obstacles en matière d'équité. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« J'inviterais aussi le CRSH à revoir (ou du moins à reformuler) ses directives sur la façon d'évaluer les demandes qui, sans correspondre à la catégorie de "recherche autochtone", sont clairement axées sur les communautés autochtones. Faudrait-il traiter ces dossiers de la même façon que si la personne entrait dans cette catégorie? »



Membre de comité ayant répondu au sondage

Changement prévu pour le concours 2023-2024

DIRECTIVES CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS À LA RECHERCHE

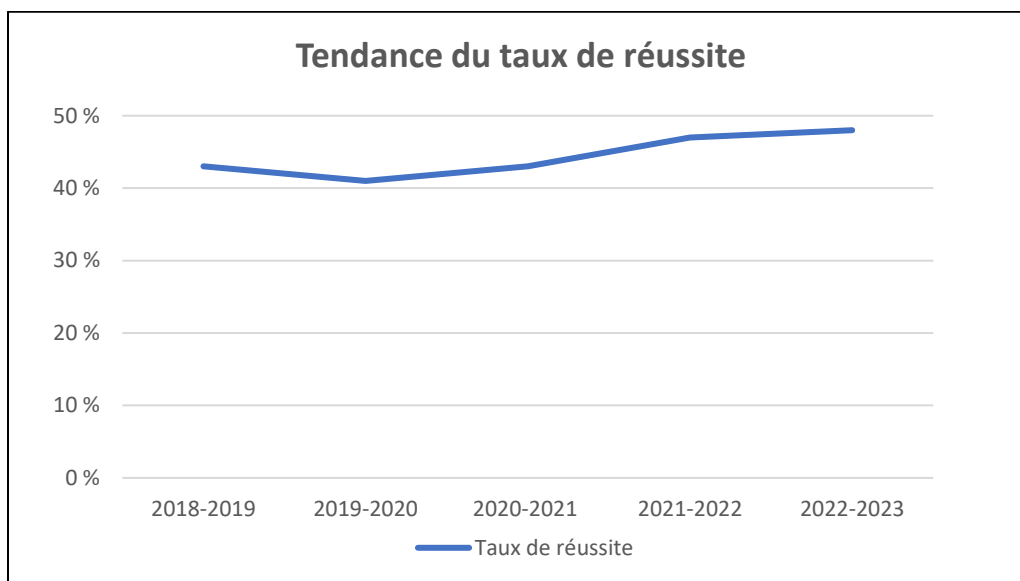
Pour le concours 2023-2024, le CRSH harmonisera les directives de rédaction du document sur les contributions à la recherche avec celles de ses autres concours de subventions. Ce changement encouragera les membres de comité à tenir compte d'un éventail de contributions à la recherche dans leur évaluation : publications universitaires classiques, contributions à venir et non soumises à des comités de lecture, créations artistiques, autres types de services et d'expériences pertinents, etc.

Bourses de doctorat (bourses de doctorat du CRSH et bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat)

 Montant :	20 000 \$ par année (CRSH) / 35 000 \$ par année (BÉSC)
 Durée :	12, 24, 36 ou 48 mois (CRSH) / 36 mois (BÉSC)
Date limite pour faire une demande :	17 octobre 2022 (directement au CRSH) Fixée par l'établissement (par l'entremise d'un établissement canadien disposant d'un quota)
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 1 ^{er} au 21 mars 2023
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	18
Nombres de membres de comité :	117 (dont 18 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 32 % Le CRSH a invité 413 spécialistes 130 ont accepté 13 ont abandonné le processus</p> <p>37 % de membres expérimentés 43 des 117 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 38 demandes</p>

Le taux de réussite représente le nombre de bourses divisé par le nombre de demandes admissibles. Le taux est calculé en utilisant le total combiné des bourses du CRSH et des BÉSC, par rapport au nombre de demandes admissibles à l'échelle nationale.

Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



Suppléments : Des suppléments sont attribués suivant la publication des résultats du concours pour les bourses de doctorat du CRSH.

- **Bourse Aileen-D. Ross :** 10 000 \$ versés annuellement à une ou un titulaire de bourse de doctorat du CRSH dont la recherche en sociologie se rapporte à la pauvreté.
- **Bourse de la Reine :** 10 000 \$ versés annuellement à une ou un titulaire de bourse de doctorat du CRSH inscrit à un programme d'études canadiennes dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les autres bourses de doctorat et les suppléments attribués dans le cadre de partenariats.

Nouveautés en 2022-2023

MODULE SUR LES CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA DIVERSITÉ DANS LA CONCEPTION DE LA RECHERCHE

Le Module sur les considérations relatives à la diversité dans la conception de la recherche entré en vigueur l'année dernière était toujours utilisé comme un outil de sensibilisation et n'a pas fait l'objet d'une évaluation du mérite en 2022-2023.

SECTION SUR LA CITOYENNETÉ DU CV POUR LES BOURSES DE DOCTORAT

La section sur la citoyenneté du CV du CRSH a été mise à jour pour donner l'option de s'identifier comme étant une personne protégée.

ÉCHELLE DE NOTATION À SIX POINTS

En 2021-2022, le CRSH a harmonisé le programme des bourses de doctorat avec ses autres occasions de financement en demandant aux membres des comités d'utiliser une échelle de notation à six points au lieu de celle à cinq points utilisée auparavant. Pour le concours de 2022-2023, les candidates et candidats ont reçu une note globale sur 12.

PLATEFORME DE VIDÉOCONFÉRENCE

Cette année, le programme des bourses de doctorat du CRSH utilisait MS Teams plutôt que Webex pour les réunions de comité.

Observations sur le concours



95 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (86 %) ou bon (9 %).

89 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (53 %) ou bonne (36 %).

n = 70

« Les agentes et agents de programme du CRSH ont fait un excellent travail lorsqu'il s'agissait d'intervenir et de donner des éclaircissements en réponse aux questions sur la pertinence de certains critères d'évaluation des demandes lors des réunions de sélection. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« Le processus d'évaluation du mérite était rigoureux, éthique et collégial. Je sentais que les personnes participantes y apportaient un soin et une réflexion exemplaires. Chacune était invitée à donner son point de vue, et je trouvais remarquable le respect affiché par les membres de comité à l'égard des projets évalués. »

Personne observatrice

CHARGE DE TRAVAIL : Les répondantes et répondants au sondage ont fait état d'une charge de travail plus imposante que les années précédentes.

« L'exercice de sélection comme tel (lecture et examen des demandes, et réunions en équipe) était très enrichissant, mais la charge de travail était presque ingérable. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

SYSTÈME DE NOTATION : Un certain nombre de répondantes et de répondants au sondage ont exprimé le besoin d'avoir davantage de directives sur la notation des demandes.

« La notation et l'ajustement des notes en comité pourraient être plus faciles si on améliorait la formation pour que les membres comprennent à quel point la marge des notes est mince pour les comités de bourses de doctorat. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« La grille d'évaluation pourrait aussi être plus contraignante pour éviter les différences dans les interprétations qu'en font les membres de comité. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

APPUI À L'APPLICATION DES LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉVALUATION DU MÉRITE DE LA RECHERCHE

AUTOCHTONE : Encore cette année, les membres de comité ont trouvé très utiles les lignes directrices du CRSH pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone. Des répondantes et répondants ont proposé des stratégies pour accroître la capacité des membres à les appliquer dans tous les comités d'évaluation du mérite.

« Il serait utile de discuter de la recherche autochtone; les dossiers qui en comportent pourraient faire l'objet de discussions même s'il n'y a aucune anomalie dans les notes afin de préciser et clarifier pour les membres non autochtones les aspects auxquels ils devraient s'attarder. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

DEMANDE POUR UNE NOUVELLE SOLUTION INFORMATIQUE DE GESTION DES CONCOURS :

Les répondantes et répondants au sondage ont à nouveau indiqué que la plateforme informatique actuellement utilisée pour diffuser les demandes et les outils d'évaluation du mérite n'est pas conviviale.

« Une chose à améliorer est l'extranet, qui est plutôt chargé et peu convivial. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Changements prévus pour le concours 2023-2024

MEILLEURE HARMONISATION DES CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PROGRAMMES

Pour maintenir le principe d'un seul concours pour les deux bourses de doctorat, le CRSH continuera, en autant que possible, d'harmoniser le concours de bourses de doctorat du CRSH avec les changements apportés au programme de BÉSC au niveau du doctorat.

MISE À JOUR DE LA DOCUMENTATION DU PROGRAMME

La documentation du programme a été mise à jour pour clarifier les périodes d'admissibilité des candidates et candidats des programmes d'études conjoints.



CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA COVID-19 – RELEVÉS DE NOTES

Durant la pandémie de COVID-19, comme des candidates et candidats avaient de la difficulté à obtenir leurs relevés de notes officiels pour leur demande, les organismes subventionnaires ont décidé d'accepter les copies non officielles. Pour le prochain concours, les candidates et candidats qui feront leur demande à partir d'un établissement canadien admissible devront se conformer à la politique de leur établissement concernant les relevés de notes officiels.

MEMBRES DE COMITÉ

Le CRSH a ajouté un sous-comité et augmenté le nombre de membres pour composer avec la hausse de la charge de travail dans les dernières années.

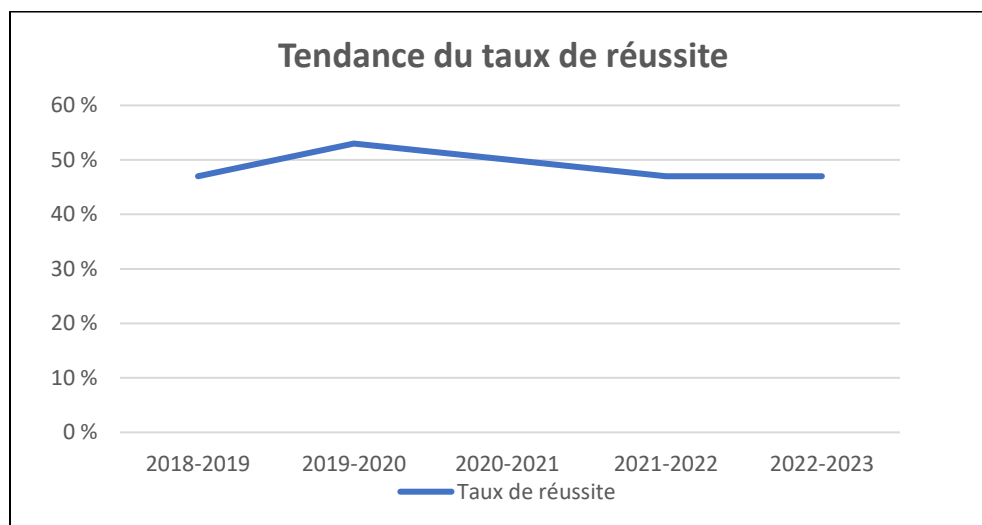
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise

 Montant :	17 500 \$
 Durée :	1 an
Date limite pour faire une demande :	1 ^{er} décembre 2021*
Système de demande :	Portail de recherche en ligne
Dates de sélection :	S.O.
Méthode de sélection :	Évaluation du mérite dans les établissements canadiens

* À noter que les données suivantes sont fondées sur la date limite du concours (1^{er} décembre 2021).

Le nombre de bourses offertes dépend du nombre de demandes admissibles reçues. Quelques établissements ne reçoivent pas suffisamment de demandes admissibles pour être en mesure d'utiliser pleinement les fonds attribués. Les fonds non utilisés sont redistribués à la fin de l'année.

Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les suppléments et les BÉSC au niveau de la maîtrise attribués dans le cadre de partenariats.

Nouveautés en 2022-2023

ESPACE D'UNE PAGE SUR LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES

L'ajout d'un espace d'une page au formulaire de demande du Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise a été autorisé pour permettre aux candidates et candidats de décrire les circonstances particulières ayant eu une incidence sur leur recherche, leur carrière, leurs réalisations universitaires ou de recherche, ou l'obtention d'un diplôme. Cet espace permet de donner de l'information ouvertement, sans contrainte liée aux dates.

ADMISSIBILITÉ OUVERTE AUX PERSONNES PROTÉGÉES

L'admissibilité au Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise du CRSH a été élargie pour inclure, en plus des citoyennes et citoyens canadiens et des résidentes et résidents permanents, les personnes ayant le statut de personne protégée à la date limite de présentation des demandes. Cette politique est entrée en vigueur à temps pour le concours 2022-2023.

MISE À JOUR DE LA RÉPARTITION DES BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU CANADA

La mise à jour des allocations de fonds aux organismes en fonction des données de Statistique Canada sur l'inscription des étudiantes et étudiants diplômés – et les allocations de fonds aux établissements qui en découlent – est entrée en vigueur pour le concours 2022-2023. On note une baisse de 10 p. 100 des quotas du CRSH. Les fonds ont été versés aux établissements selon la formule actuelle, établie en 2016.

RÉVISION DE L'EXIGENCE RELATIVE À LA MOYENNE DE PREMIÈRE CLASSE

Les établissements ont utilisé l'exigence de flexibilité concernant la moyenne de première classe pour accepter les demandes au Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise de personnes qui n'avaient pas obtenu cette moyenne. Cette option permet d'élargir l'accès aux candidates et candidats d'établissements canadiens ayant des exigences plus élevées relatives à cette moyenne.

ACCEPTATION DES OFFRES TARDIVES

On a indiqué aux établissements de demander proactivement aux candidates et candidats d'accepter ou de refuser rapidement l'offre pour s'assurer de proposer les bourses à des candidates et candidats suppléants avant le 31 janvier.

INITIATIVE PILOTE SUR LES BOURSES ET LES SUPPLÉMENTS POUR CHERCHEURES ET CHERCHEURS AUTOCHTONES



Le CRSH et le CRSNG ont lancé, en septembre 2022, une initiative pilote fondée sur le Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise visant à offrir un supplément de 5 000 \$ aux titulaires de bourse s'identifiant comme Autochtones, ainsi qu'une bourse d'une valeur équivalente à la BÉSC au niveau de la maîtrise (17 500 \$) et un supplément de 5 000 \$ à une grande partie des candidates et candidats suppléants s'identifiant ainsi.

Changement prévu pour le concours 2023-2024

MISE À JOUR DE LA DOCUMENTATION DU PROGRAMME

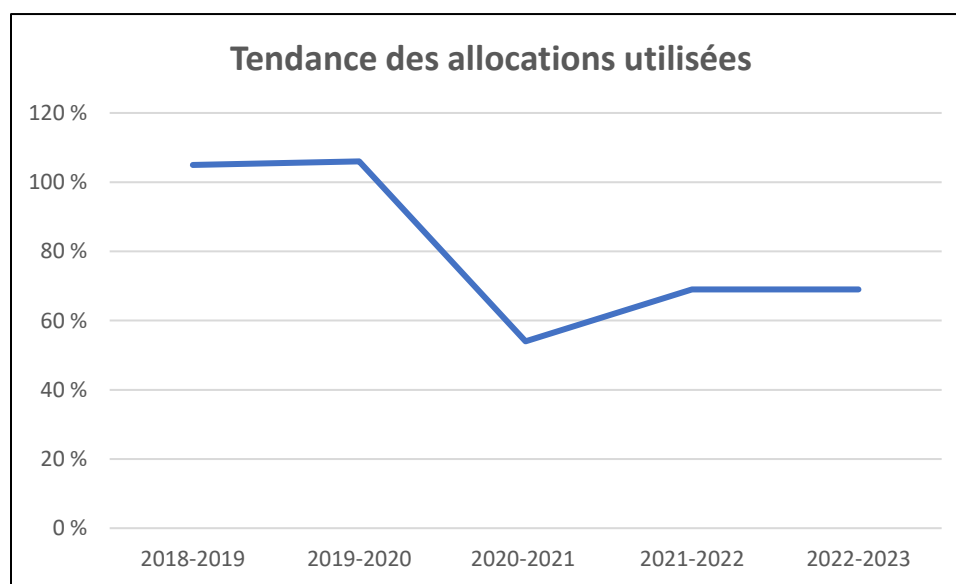
La documentation du programme a été mise à jour pour : demander aux répondantes et répondants de communiquer avec le Bureau du soutien bien avant la date limite de soumission des demandes en cas de problèmes techniques avec le Portail de recherche; clarifier que l'établissement doit remplir et mettre à jour son rapport financier et de bourses avant de transférer les fonds de la bourse; et clarifier l'obligation d'annexer les relevés de notes de la session d'automne de l'année où la demande est présentée, qu'ils comportent ou non des notes.

Bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith

 Montant :	Jusqu'à 6 000 \$
 Durée :	2 à 6 mois
Date limite pour faire une demande :	10 juin 2022 et 10 octobre 2022
Système de demande :	Système en ligne du CRSH et extranet des trois organismes subventionnaires
Dates de sélection :	S.O.
Méthode de sélection :	Présentation des demandes dans les établissements canadiens

Chaque établissement canadien admissible présente une liste classée de demandes à chaque organisme. Celui-ci procède ensuite à une évaluation de l'admissibilité avant d'attribuer les suppléments aux candidates et candidats admissibles.

Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



À noter qu'au total, le CRSH alloue des fonds pour 125 suppléments par année. Ces dernières sont donc tributaires de ces fonds. Les bourses sont accordées seulement aux candidates et candidats admissibles.

TENDANCES DES DEMANDES : La plupart des candidates et candidats sont titulaires d'une bourse de doctorat du Programme de BÉSC (60 p. 100), et les autres, d'une bourse de maîtrise du même programme (30 p. 100) ou d'une Bourse d'études supérieures du Canada Vanier (10 p. 100). En 2018, les organismes fédéraux de financement de la recherche ont éliminé les quotas pour les établissements. Ces derniers ont depuis été autorisés à soumettre autant de demandes qu'ils le souhaitent, selon le principe du premier arrivé, premier servi, ce qui a entraîné une hausse du nombre de demandes avant la pandémie, juste au-dessus de la cible du CRSH (125). Le CRSH a réussi à financer ces demandes additionnelles à même son budget interne. Bien que le nombre de demandes reçues en 2022 soit demeuré stable par rapport à 2021, il demeure inférieur à celui d'avant 2020 (période prépandémique).

Nouveautés en 2022-2023

MISE À JOUR DE LA DESCRIPTION DU PROGRAMME DANS LE GUIDE À L'INTENTION DES TITULAIRES DE BOURSE

La description du programme a été mise à jour pour clarifier que la ou le titulaire doit réclamer son supplément avant l'échéance de sa BÉSC ou de sa BÉSC Vanier, et ne peut le faire lors d'une interruption d'un de ces programmes.

ADMISSIBILITÉ OUVERTE AUX PERSONNES PROTÉGÉES



L'admissibilité liée au statut de personne protégée a été intégrée à la documentation du programme. Ce statut est approuvé pour les bourses des programmes de BÉSC au niveau de la maîtrise ou du doctorat, ou Vanier, et est une des exigences pour les Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith.

Changement prévu pour le concours 2023-2024

MISE À JOUR DU GUIDE À L'INTENTION DES TITULAIRES DE BOURSE CONCERNANT LE TRANSFERT DE FONDS AUX ÉTABLISSEMENTS

Le guide est mis à jour pour clarifier que les fonds sont transférés à l'établissement en vue du versement dès l'acceptation du supplément par la personne bénéficiaire.

Prix Impacts

 Montant :	100 000 \$ (médaille d'or) / 50 000 \$ (autres prix)
 Durée :	1 an
Date limite pour faire une demande :	1 ^{er} avril 2022
Système de demande :	Site de téléversement sécurisé
Dates de sélection :	Du 20 au 22 juin 2022
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1
Nombre de membres de comité :	12 (dont 1 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	Taux d'acceptation de 46 % Le CRSH a invité 26 spécialistes 12 ont accepté Aucun n'a abandonné le processus 42 % de membres expérimentés 5 des 12 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents Les membres de comité ont examiné en moyenne 18 demandes

Parmi les programmes du CRSH, les [prix Impacts](#) sont uniques en ce qu'ils reposent sur des mises en candidature plutôt que sur un processus de demande.

Statistiques sur le concours 2022-2023

	Mises en candidature admissibles	Finalistes	Attributions	Taux de réussite	Taux de réussite moyen (sur cinq ans)	Total attribué
Médaille d'or	10	S.O.	1	10 %	10 %	100 000 \$
Prix Talent	17	3	1	6 %	6 %	50 000 \$
Prix Savoir	15	3	1	7 %	7 %	50 000 \$
Prix Connexion	14	3	1	7 %	7 %	50 000 \$
Prix Partenariat	9	3	1	11 %	11 %	50 000 \$

Nouveautés en 2022-2023

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Cette année, le CRSH a distribué des certificats de reconnaissance numériques aux finalistes et aux membres de leur équipe.

DIFFUSION DES CONNAISSANCES

En collaboration avec [La Conversation Canada](#), la Division des communications du CRSH organise une série de causeries, intitulée [Conversation avec](#), où chaque lauréate et lauréat des prix Impacts du CRSH vient présenter ses recherches. Le tout est diffusé en direct et les enregistrements sont accessibles sur le site Web du CRSH.

Observations sur le concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent.

100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (33 %) ou bonne (67 %).

n = 6

RÉTROACTION POSITIVE SUR LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DU MÉRITE :

« Les dossiers étaient très bien organisés et faciles d'accès pour nous. »
Membre de comité ayant répondu au sondage

« Je crois que le processus était très équitable et qu'il n'y a pas eu de problème d'accessibilité. »
Membre de comité ayant répondu au sondage

QUELQUES MEMBRES DE COMITÉ ONT FAIT DES COMMENTAIRES SUR LA NÉCESSITÉ DE MIEUX DISTINGUER LES CATÉGORIES DE BOURSES :

« Il serait intéressant d'avoir des d'informations plus précises sur les critères d'évaluation spécifiques à chaque catégorie de prix. »
Membre de comité ayant répondu au sondage

« En général, je crois que le CRSH pourrait envisager de mieux distinguer les catégories de bourses. »
Membre de comité ayant répondu au sondage

RÉUNIONS VIRTUELLES : La réunion de sélection s'est tenue virtuellement cette année en raison de la pandémie de COVID-19.

MISES EN CANDIDATURE : Cette année, 65 candidatures ont été soumises, soit une baisse de 5,8 p. 100 par rapport à l'année précédente. Ce nombre reste cependant dans la même fourchette que le nombre moyen de mises en candidature par an (64) des cinq derniers concours (2018 à 2022).

PARTICIPATION DE TOUS LES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS, QUELLES QUE SOIENT LEUR TAILLE OU LEUR LANGUE : Les établissements de petite et de moyenne taille ont représenté 16,9 p. 100 des mises en candidature, par rapport à 20,3 p. 100 l'année précédente. Environ 25 p. 100 des candidatures ont été soumises par des établissements francophones ou bilingues. Tel que noté dans l'annexe G, 16,9 p. 100 des mises en candidature ont été soumises en français.

Changements prévus pour le concours 2023-2024

Les changements suivants sont prévus pour le concours 2023-2024 :

- Réunion du jury en personne ou hybride en juin.
- Collecte de données liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion sur les candidates et candidats : Pour que le CRSH puisse pallier le manque de données de déclaration volontaire ponctuelles au moment de la mise en candidature par un établissement, les candidates et candidats devront remplir le **questionnaire de déclaration volontaire** suivant leur mise en candidature, le but étant d'accroître la qualité des données recueillies en lien avec les prix Impacts.



Recherche axée sur la connaissance

Résumé des statistiques sur les concours de 2022-2023

Concours	Demandes admissibles	Attributions*	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
Subventions Savoir	1 145	510	45 %	233 136 322 \$	89 470 021 \$
Subventions de développement Savoir	1 055	589	56 %	66 713 985 \$	35 267 427 \$

* Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après la sélection. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

Subventions Savoir

 Montant :	Volet A : 7 000 \$ à 100 000 \$ Volet B : 100 001 \$ à 400 000 \$
 Durée :	2 à 5 ans
Date limite pour faire une demande :	1 ^{er} octobre 2022
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 14 au 27 février 2023*
Méthode de sélection :	Vidéoconférence Format hybride (en personne et vidéoconférence) pour le comité sur la recherche autochtone seulement
Nombre de comités :	26
Nombre de membres de comité :	243 (dont deux de l'étranger)
Nombres d'évaluatrices et évaluateurs** (reçus) :	2 306 (dont 941 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 45 % Le CRSH a invité 646 spécialistes 293 ont accepté*** 243 ont été retenus****</p> <p>44 % de membres expérimentés 108 des 243 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 12 demandes</p>

* À noter que le Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes – un projet pilote – s'est réuni du 14 au 16 février 2023 et est inclus dans ces statistiques.

** Une évaluatrice ou un évaluateur externe fournit une évaluation écrite d'une demande. Le CRSH recherche, mais ne peut garantir, un minimum de deux évaluations externes pour chaque demande. Le comité tient compte des évaluations externes, mais n'y est pas lié.

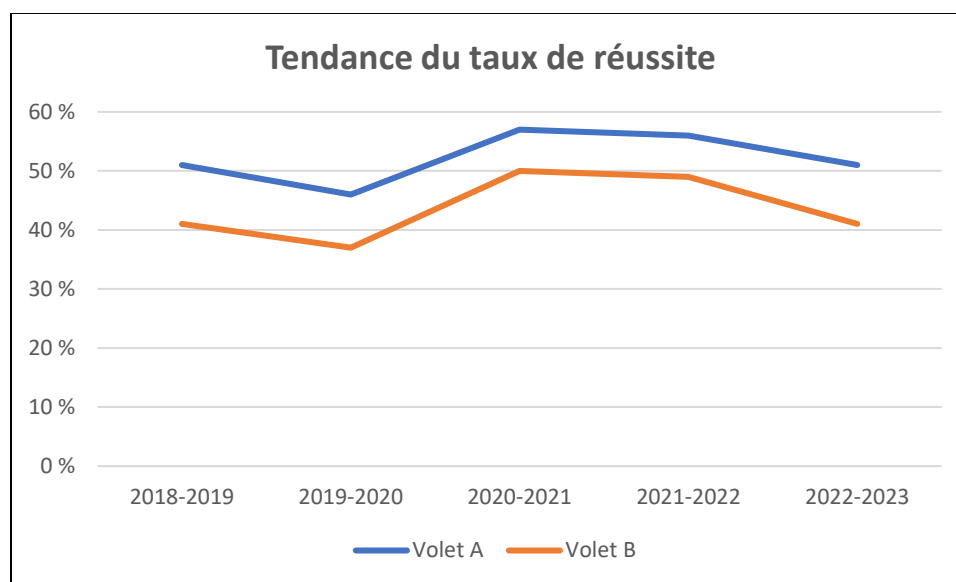
*** Des 293 spécialistes ayant accepté, 25 se sont désistés après avoir initialement accepté l'invitation, et 25 n'ont pas été retenus. Ces 50 personnes sont prises en compte dans le calcul final du taux d'acceptation.

**** Ces données comprennent le recrutement pour le projet pilote de Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes, chapeauté par le CRSH. Les membres qui acceptent de siéger au Comité forment un bassin dans lequel le CRSH, le CRSNG et les IRSC peuvent piger pour leurs occasions de financement.

Les membres qui acceptaient de siéger à ce comité, mais n'étaient pas affectés à la subvention Savoir, sont considérés comme étant « non retenus » dans le présent rapport.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les subventions Savoir attribuées dans le cadre de l'Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale, du programme Accélération de Mitacs et de l'Initiative de recherche sur la participation au sport.

Nouveautés en 2022-2023

COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS ORGANISMES

Le projet pilote de Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes a été prolongé pour une deuxième année. Les candidates et candidats aux subventions Savoir qui proposaient des projets de recherche interdisciplinaire ancrés dans les sciences humaines et comportant des éléments soit en 1) sciences naturelles et génie, soit en 2) santé et bien-être, soit dans les deux domaines pouvaient soumettre leur demande à un comité commun d'évaluation du mérite ayant une vaste expertise interdisciplinaire.

RÉTROACTION AMÉLIORÉE POUR LES CHERCHEURES ET CHERCHEURS EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Pour appuyer l'engagement du Comité de coordination de la recherche du Canada à soutenir les chercheuses et chercheurs en début de carrière et à leur fournir une meilleure rétroaction sur les demandes non retenues dans le cadre des occasions de financement phares des trois organismes, le système actuel de triage des demandes se situant dans les 35 p. 100 inférieurs du classement initial a été modifié. Les demandes des nouvelles candidates et nouveaux candidats aux subventions Savoir qui se situaient dans cette fourchette ont été signalées pour qu'elles fassent l'objet de discussions, et les personnes concernées ont reçu un formulaire d'évaluation du comité avec leur dossier de résultats.

AJOUT D'UN MODULE OPTIONNEL DISTINCT POUR LES INTERRUPTIONS DE CARRIÈRE ET LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES DANS LA DEMANDE POUR LA SUBVENTION SAVOIR (PROJET PILOTE)

Un module optionnel distinct a été mis à l'essai pour permettre aux candidates et candidats ainsi qu'aux cocandidates et cocandidats d'inclure ces renseignements (le cas échéant) sans empiéter sur l'espace prévu pour décrire leurs contributions à la recherche.

Observations sur le concours



97 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (85 %) ou bon (12 %).

94 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (58 %) ou bonne (36 %).

n = 111

« J'ai apprécié la démarche, l'encadrement, la dynamique respectueuse entre les membres et les processus de négociations lors d'écart importants dans l'attribution des notes. Nous avons été bien encadrés et soutenus dans le processus. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« J'ai trouvé les feuilles de calcul indispensables. C'était particulièrement intéressant de voir la mise à jour des notes et des seuils de financement en temps réel. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Changements prévus pour le concours 2023-2024



RECONDUCTION DU COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS ORGANISMES

Le projet pilote de Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes a été reconduit pour une troisième année. Les candidates et candidats aux subventions Savoir qui proposent des projets de recherche interdisciplinaires comprenant des éléments soit en 1) sciences naturelles et génie, soit en 2) santé et bien-être, soit dans les deux domaines pourront à nouveau adresser leurs demandes à ce comité commun d'examen du mérite, qui possède une vaste expertise interdisciplinaire.

PROCESSUS EN PARALLÈLE DE DEMANDE À MITACS

Les candidates et candidats intéressés par l'initiative conjointe [Accélération de Mitacs](#) pourront soumettre une demande à Mitacs en même temps que celle pour la subvention Savoir. Comme les deux demandes seront évaluées séparément, mais simultanément, elles et ils pourront obtenir plus rapidement leurs résultats. On s'attend à ce que ce nouveau processus en parallèle incite les titulaires de subvention du CRSH à faire appel au programme de stages d'Accélération de Mitacs.

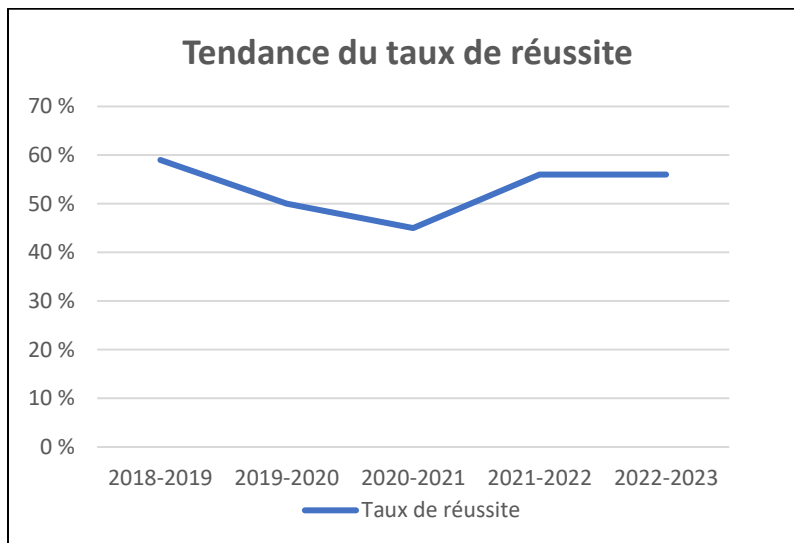
Subventions de développement Savoir

 Montant :	7 000 \$ à 75 000 \$
 Durée :	1 à 2 ans
Date limite pour faire une demande :	2 février 2022
Système de demande :	Portail de recherche en ligne
Dates de sélection :	Du 2 au 13 mai 2022
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	23
Nombre de membres de comité :	220 (dont un de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 36 % Le CRSH a invité 658 spécialistes 239 ont accepté* 220 ont été retenus</p> <p>50 % de membres expérimentés 111 des 220 membres de comité ont déjà participé au processus**</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 16 demandes</p>

* Des 239 spécialistes qui ont accepté, 10 se sont désistés après avoir initialement accepté l'invitation, et 9 n'ont pas été retenus. Ces 19 personnes sont prises en compte dans le calcul final du taux d'acceptation.

** Au moment de la collecte des données sur le recrutement pour le programme de subventions de développement Savoir, ce dernier n'utilisait pas la nouvelle définition de « membre expérimenté » (une ou un membre ayant siégé au dernier cycle). Ces 111 personnes comprennent donc aussi celles ayant siégé à un comité du programme Savoir par le passé.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles. Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour consulter la liste des subventions de développement Savoir attribuées dans le cadre du Forum Belmont et de l'Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale.

Nouveauté en 2022-2023

Aucune nouveauté à signaler.

Observations sur le concours



97 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (83 %) ou bon (14 %).

92 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (40 %) ou bonne (52 %).

n = 128

« Le personnel est excellent, fournit des conseils très utiles et d'une grande aide, et intervient efficacement. La personne à la présidence était très professionnelle et respectueuse. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« Le processus était transparent et s'est fait selon l'échéancier annoncé, grâce à un travail minutieux. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« J'ai beaucoup aimé le "bilinguisme en action" dans mon comité, avec tous les membres qui parlaient le français ou l'anglais, selon leur préférence. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Changements prévus pour le concours 2023-2024

RÉTROACTION AMÉLIORÉE POUR LES CHERCHEURES ET CHERCHEURS EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Pour appuyer l'engagement du Comité de coordination de la recherche au Canada à soutenir les chercheuses et chercheurs en début de carrière et à leur fournir une meilleure rétroaction sur les demandes non retenues dans le cadre des occasions de financement phares des organismes fédéraux de financement de la recherche, le système actuel de triage des demandes se situant dans les 30 p. 100 inférieurs du classement initial sera éliminé du volet chercheuse émergente et chercheur émergent. Toutes les demandes de ces chercheuses et chercheurs feront l'objet de discussions, et celles et ceux dont la demande n'est pas retenue recevront un formulaire d'évaluation du comité avec leur dossier de résultats.

COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS ORGANISMES

La subvention de développement Savoir sera ajoutée aux occasions de financement du projet pilote de Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes. Les candidates et candidats aux subventions de développement Savoir dont les propositions touchent au moins deux des trois mandats des organismes fédéraux de financement de la recherche pourront soumettre leurs demandes à l'examen du Comité. Cette initiative menée par le CRSH, qui fait suite aux recommandations formulées dans l'examen du soutien fédéral aux sciences du Canada de 2017, réunit des chercheuses et chercheurs spécialisés en sciences sociales, en sciences humaines, en sciences naturelles, en génie et en sciences de la santé afin d'évaluer des propositions interdisciplinaires au moyen d'un processus d'évaluation par les pairs harmonisé et de critères d'évaluation qui comportent des éléments des occasions de financement phares des trois organismes.

Partenariats de recherche

Résumé des statistiques sur les concours de 2022-2023

Concours	Demandes admissibles	Attributions**	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
Subventions de partenariat	65*	19	29 %	61 692 665 \$***	45 703 883 \$
Subventions de développement de partenariat	159	76	48 %	30 874 764 \$	14 871 966 \$
Subventions d'engagement partenarial	299	262	88 %	7 285 806 \$	6 377 345 \$
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones****	9	8	89 %	423 460 \$	373 460 \$
Subventions Connexion	591	415	70 %	17 454 343 \$	11 798 816 \$
Pôle de coordination du Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65*****	1	1	100 %	770 000 \$	770 000 \$

* Comprend uniquement les demandes admissibles reçues à l'étape 1. Il y avait 25 demandes admissibles à l'étape 2.



** Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après la sélection. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

*** Comprend les montants demandés à l'étape 2 seulement.

**** Cette occasion de financement ponctuelle sera incluse dans la section des subventions d'engagement partenarial.

***** Il s'agit d'une initiative spéciale non récurrente.

Subventions de partenariat

	Étape 1	Étape 2 (sur invitation seulement)
 Montant :	Jusqu'à 20 000 \$	Jusqu'à 2 500 000 \$
 Durée :	1 an	4 à 7 ans
Date limite pour faire une demande :	10 février 2022	29 octobre 2022
Dates de sélection :	Du 4 au 6 mai 2022	Du 8 au 10 mars 2023
Système de demande :	Système en ligne du CRSH	Système en ligne du CRSH
Méthode de sélection :	Vidéoconférence	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1	1
Nombre de membres de comité :	14	13 (dont un de l'étranger)
Nombre de membres de groupe d'expertes et experts* :	S.O.	89 (dont 41 de l'étranger)
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 31 %** Le CRSH a invité 59 spécialistes 18 ont accepté 2 n'ont pas été retenus 2 ont abandonné le processus</p> <p>0 % de membres expérimentés***</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 15 demandes</p>	S.O.

* Les groupes d'expertes et experts sont composés de trois ou quatre évaluateurs et évaluatrices externes possédant une expertise disciplinaire pour chaque demande. Les membres de ces groupes rédigent conjointement un rapport narratif soulignant les forces et les faiblesses de chaque demande en fonction des critères d'évaluation du CRSH.

** Les données sont fondées sur le processus de subventions de partenariat de l'étape 1.

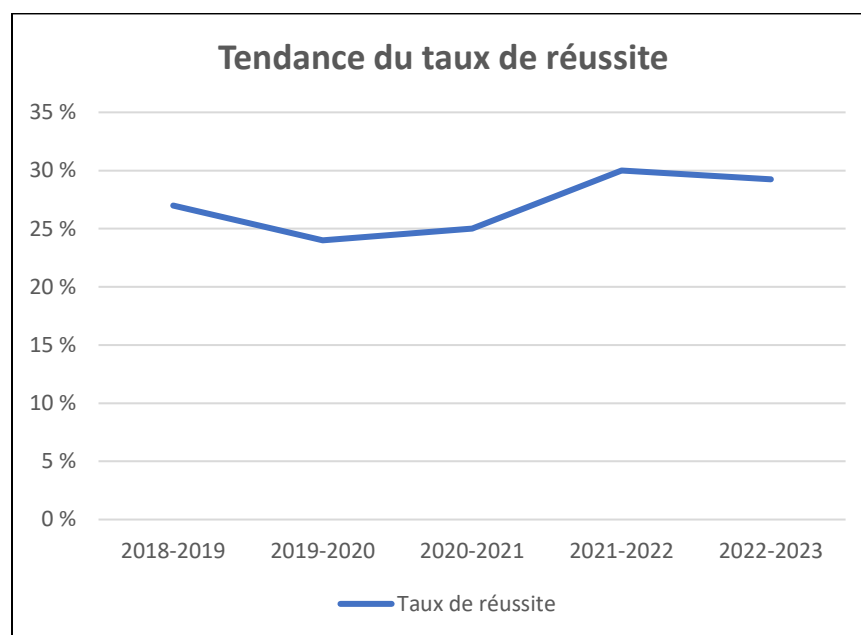
*** Les membres expérimentés s'entendent des membres ayant siégé lors de la ronde ou du cycle précédents. Habituellement, les membres ne siègent pas pour deux cycles consécutifs de la subvention de partenariat –

étape 1. Or, comme le taux d'acceptation entre les étapes 1 et 2 est élevé, il est possible pour des membres de se représenter à des cycles ultérieurs. Aucune ni aucun des membres du comité de la subvention de partenariat – étape 1 de 2022 n'avait siégé au même comité de l'année précédente, mais quatre membres (29 p. 100) avaient déjà siégé à un comité de la subvention de partenariat dans le passé.

Chaque appel annuel comporte un processus en deux étapes. Les autrices et auteurs des propositions retenues à l'étape 1 sont invités à soumettre une demande à l'étape 2 du concours.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les subventions de partenariat attribuées dans le cadre du Fonds des leaders John-R.-Evans de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Nouveauté en 2022-2023

ENTRÉE EN VIGUEUR DES EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION À L'ÉTAPE 1

Le CRSH a poursuivi le projet pilote sur les exigences en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans le cadre des subventions de partenariat en les mettant en œuvre à l'étape 1 du concours de 2022-

2023, suivant leur entrée en vigueur à l'étape 2 du concours 2021-2022. L'initiative comprenait un guide pour aborder les considérations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les demandes de subvention de partenariat et l'ajout de critères d'évaluation relatifs à l'équité, la diversité et l'inclusion dans la pratique et la conception de la recherche.

Observations sur le concours



100 % des répondantes et répondants ont évalué le soutien du personnel du CRSH pour les étapes 1 et 2 comme étant excellent.

94 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité globale du processus d'évaluation du mérite pour les étapes 1 et 2 était excellente (69 %) ou bonne (25 %).

n = 12 (8 pour l'étape 1 et 4 pour l'étape 2)

« L'ensemble [du personnel du CRSH] a fait un excellent travail pour stimuler des discussions très collégiales sur les questions d'accessibilité et d'équité, de diversité et d'inclusion au sein du comité, malgré les divergences; tout le monde était extrêmement soucieux et convivial. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, étape 1

« Plusieurs des membres du personnel du CRSH ont fait un excellent travail pour soutenir le processus d'évaluation... il s'est déroulé harmonieusement, dans un climat vraiment bienveillant et accueillant pour les membres du comité, et toutes les discussions, même celles sur des demandes ne faisant pas l'unanimité, étaient animées dans le respect et la collégialité. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, étape 2

EXIGENCES RELATIVES À L'ÉQUITÉ, À LA DIVERSITÉ ET À L'INCLUSION : Dans l'ensemble, le comité a semblé aimer l'inclusion des critères liés à l'équité, la diversité et l'inclusion par le CRSH et a noté l'importance d'encourager les candidates et candidats à penser à ces questions dans leur proposition. Il a aussi noté la qualité accrue des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans les demandes pour l'étape 2, dans lesquelles il y avait davantage d'espace pour décrire les plans portant sur ces enjeux. Pour certaines et certains membres de comité, il était non seulement important de soutenir l'équité, la diversité et l'inclusion dans les propositions de recherche, mais aussi de veiller à ce que les titulaires de subvention reflètent la diversité.

« La plupart des candidates et candidats ont fait un bon travail pour traiter d'équité, de diversité et d'inclusion, et semblaient avoir consulté les lignes directrices. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, étape 1

« J'ai noté une grande amélioration entre les étapes 1 et 2 en ce qui a trait à l'intégration rigoureuse et concrète des questions d'équité, de diversité et d'inclusion. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, étape 2

« Il était utile de connaître les lignes directrices, mais je crois qu'il est plus important de s'assurer que les titulaires de subvention sont représentatifs de la diversité au Canada que d'essayer d'amener chaque chercheuse et chercheur à traiter d'équité, de diversité et d'inclusion dans sa question de recherche. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, étape 1

RAPPORTS DES GROUPES D'EXPERTES ET EXPERTS, ET RÉPONSES ÉCRITES : Le comité a aimé obtenir les rapports des groupes d'expertes et experts externes, qui donnaient des renseignements supplémentaires sur chacune des demandes et les aidaient à en évaluer le mérite. Les réponses écrites ont été introduites comme une mesure temporaire pour remplacer les entrevues avec les équipes durant la pandémie, mais les membres de comité ont aimé que les équipes puissent répondre par écrit aux commentaires des groupes d'expertes et experts.

« Les rapports des groupes d'expertes et experts et les réponses écrites à ces derniers donnent de précieux renseignements qui ont aidé les membres de comité à mieux comprendre et évaluer la capacité des candidates et candidats à répondre aux préoccupations de ces groupes. »

Personne observatrice, étape 2

Changements prévus pour le concours 2023-2024



MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION DES DONNÉES À L'ÉTAPE 2

Le CRSH mettra en œuvre un projet pilote dans le cadre duquel les candidates et candidats devront présenter un plan de gestion des données dans leur demande pour l'étape 2. Il faudra donc ajouter un module au formulaire de demande, publier de nouvelles lignes directrices sur le site Web et modifier le processus d'évaluation pour ce plan. Le processus sera examiné à la fin du cycle pour préparer les prochaines phases du projet pilote.

PROCESSUS DE DEMANDE À MITACS EN PARALLÈLE À CELLE POUR L'ÉTAPE 2

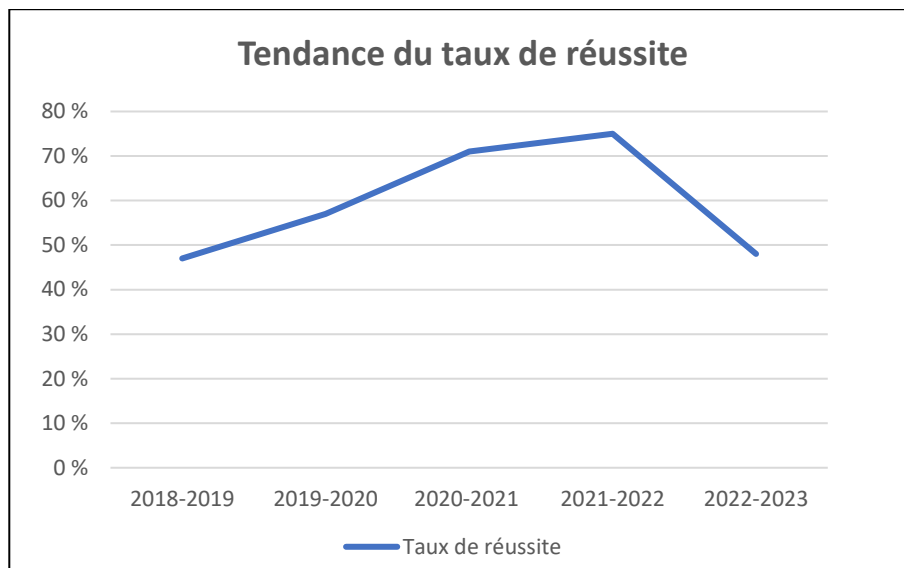
Les candidates et candidats intéressés par l'initiative conjointe Accélération de Mitacs pourront soumettre une demande à Mitacs en même temps que celle pour l'étape 2 de la subvention de partenariat. Comme les deux demandes seront évaluées séparément, mais simultanément, elles et ils pourront obtenir plus rapidement leurs résultats. On s'attend à ce que ce nouveau processus en parallèle incite les titulaires de subvention du CRSH à faire appel au programme de stages d'Accélération de Mitacs.

Subventions de développement de partenariat

 Montant :	75 000 \$ à 200 000 \$
 Durée :	1 à 3 ans
Date limite pour faire une demande :	15 novembre 2022
Système de demande :	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	Du 21 février au 2 mars 2023
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	2
Nombre de membres de comité :	31
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 31 % Le CRSH a invité 115 spécialistes 36 ont accepté 5 ont abandonné le processus</p> <p>26 % de membres expérimentés 8 des 31 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 16 demandes</p>

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les subventions de développement de partenariat attribuées dans le cadre du Forum Belmont et du programme Accélération de Mitacs.

Nouveautés en 2022-2023

RETOUR AU VOLUME DE DEMANDES PRÉPANDÉMIQUE

Le taux de réussite des subventions de développement de partenariat a diminué considérablement au dernier concours – ayant passé de 75 p. 100 en 2021-2022 à 48 p. 100 en 2022-2023 – en raison d'une hausse de 39 p. 100 du nombre de demandes par rapport au concours précédent. Le CRSH a ainsi reçu 159 demandes admissibles comparativement à 114 en 2021-2022.

AJOUT D'UNE CATÉGORIE CODIRECTRICE OU CODIRECTEUR

La catégorie codirectrice ou codirecteur a été ajoutée aux instructions et au formulaire de demande. Cet ajout, en réponse à l'évaluation des partenariats, fait partie de l'engagement du CRSH à l'égard de la réconciliation, car plusieurs partenariats de recherche autochtone utilisent actuellement un tel modèle de codirection de façon informelle. Il vise à reconnaître ce rôle comme étant distinct des cocandidates et cocandidats, que l'on trouve souvent en grand nombre dans ces partenariats, et à répondre aux besoins de la communauté de recherche que nous servons.

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE SUR LES APPELS

Les subventions de développement de partenariat ont été ajoutées à la liste des occasions de financement admissibles à la procédure d'[appel](#).

Observations sur le concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (83 %) ou bon (17 %).

78 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (22 %) ou bonne (56 %).

n = 18

« Les réponses fournies aux membres du comité concernant les volets techniques de la sélection étaient excellentes et bien nuancées. On se doit de saluer la préparation de l'équipe. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« J'adore la façon de gérer les notes. J'aime que les notes soient calibrées pour assurer la cohérence avec l'évaluation des autres membres du comité. En même temps, nous pouvons toujours voir nos notes originales et soit les changer, soit changer les notes globales. Je trouve intéressant que les écarts soient signalés pour voir les points à discuter. Le document sur les notes utilisé aux réunions d'évaluation regorge de renseignements utiles. Il s'agit d'un document flexible, évolutif et facile à modifier à la

lumière des discussions du comité d'évaluation. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Changement prévu pour le concours 2023-2024

PROCESSUS EN PARALLÈLE DE DEMANDE À MITACS

Les candidates et candidats intéressés par l'initiative conjointe Accélération de Mitacs pourront soumettre une demande à Mitacs en même temps que celle pour la subvention de développement de partenariat. Comme les deux demandes seront évaluées séparément, mais simultanément, elles et ils pourront obtenir plus rapidement leurs résultats. On s'attend à ce que ce nouveau processus en parallèle incite les titulaires de subventions du CRSH à faire appel au programme de stages d'Accélération de Mitacs.

Subventions d'engagement partenarial

	Subventions d'engagement partenarial 1-4				SEP – ICPA
 Montant :	7 000 \$ à 25 000 \$				7 000 \$ à 50 000 \$
 Durée :	1 an				1 an
Système de demande :	Système en ligne du CRSH				Système en ligne du CRSH
Méthode de sélection :	Vidéoconférence				Vidéoconférence
Date limite pour faire une demande :	15 mars 2022	15 juin 2022	15 septembre 2022	15 décembre 2022	15 juin 2022
Dates de sélection :	5 mai 2022	4 août 2022	2 novembre 2022	1 ^{er} et 2 février 2023	18 août 2022
Nombre de comités :	1	2	1	2	1
Nombre de membres de comité :	15	15	13	17	6
Nombre total de membres de comité :	60 (plusieurs membres ont siégé plus d'une fois)				6
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 25 % Le CRSH a invité 296 spécialistes 75 ont accepté 12 n'ont pas été retenus 3 ont abandonné le processus</p> <p>30 % de membres expérimentés 18 des 60 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents*</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 12 demandes</p>				<p>Taux d'acceptation de 35 %** Le CRSH a invité 17 spécialistes 6 ont accepté Aucun n'a abandonné le processus</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 3 demandes</p>

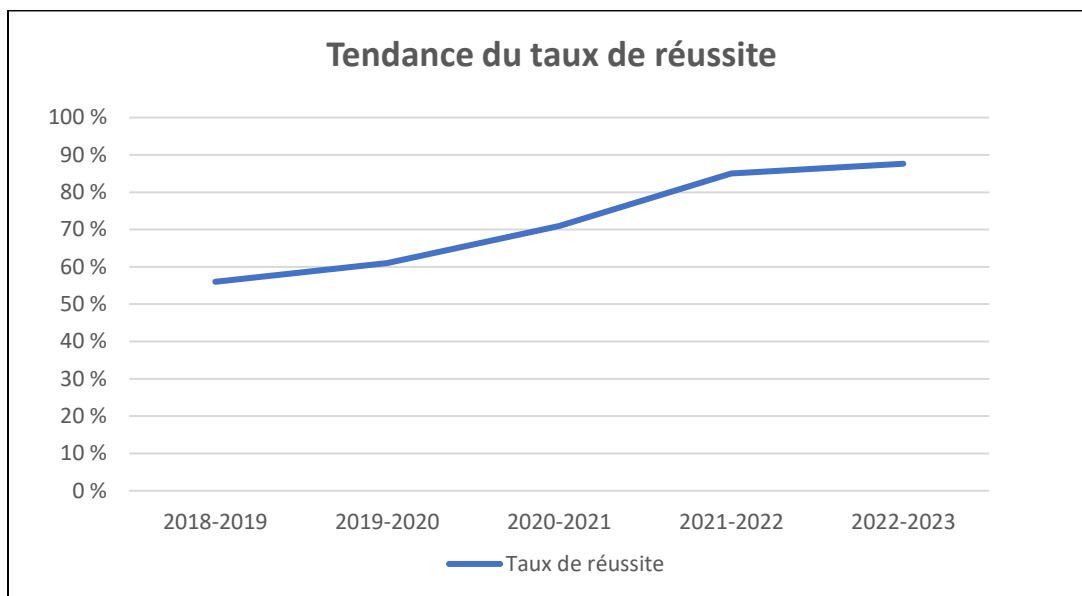
* À cette fin, on a comptabilisé ensemble les membres des comités des quatre concours annuels. La ronde ou le cycle précédent vise les quatre concours de l'année précédente. Une personne était considérée comme une ou un membre expérimenté si elle ou il avait participé à l'un d'entre eux. Deux personnes ont été comptées en double parce qu'elles ont siégé deux fois.

** Il n'y avait pas de membres expérimentés pour la subvention d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones puisqu'il s'agissait d'une occasion de financement non récurrente.

Le CRSH administre quatre concours distincts par exercice financier. Les subventions d'engagement partenarial ont été mises en œuvre pour la première fois à l'année de concours 2017-2018.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles. À noter que le taux de réussite (89 p. 100) pour la Subvention d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones 2022-2023 est exclu du graphique ci-dessous.

Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus les subventions d'engagement partenarial attribuées dans le cadre du programme Accélération de Mitacs.

Nouveautés en 2022-2023

AJOUT DE LA POLITIQUE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS AVEC LES ORGANISMES PARTENAIRES

Le CRSH a mis à jour la description de la subvention d'engagement partenarial pour préciser que les organismes partenaires dans les demandes doivent être indépendants de la candidate ou du candidat et de l'établissement d'accueil. Pour en savoir plus, consulter la [description](#). La politique s'inscrit dans l'esprit de la subvention d'engagement partenarial en facilitant la mobilisation des connaissances et en veillant à ce que les demandes représentent de réels partenariats.

SUBVENTIONS D'ENGAGEMENT PARTENARIAL – INITIATIVE CONJOINTE SUR LES PENSIONNATS AUTOCHTONES

L'Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones est une subvention d'engagement partenarial non récurrente qui vise à appuyer la recherche et les activités connexes menées par les communautés autochtones qui guident les processus décisionnels, les recherches et les actions communautaires concernant les sites des pensionnats autochtones du Canada. Cette initiative unique menée conjointement avec le CNVR se voulait une réponse aux appels à l'action 71 à 76 de la Commission de vérité et réconciliation. Les subventions sont d'une valeur d'au plus 50 000 \$ par projet pour une durée d'un an à partir de septembre 2022.

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE SUR LES APPELS

Les subventions d'engagement partenarial ont été ajoutées à la liste des occasions de financement admissibles à la procédure d'[appel](#).

Observations sur les concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (85 %) ou bon (15 %).

94 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (42 %) ou bonne (52 %).

n = 14 (sondages sur les concours de juin et décembre 2022)

Seuls les membres ordinaires de comités des subventions d'engagement partenarial ont répondu à ces questions.

« Le personnel est très amical et professionnel! »

Membre de comité ayant répondu au sondage, août 2022

« C'était très agréable de lire les demandes, et ça m'a fait plaisir de prendre du temps pour contribuer à la réussite future de mes collègues. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, février 2023

RÉUNIONS DE SÉLECTION VIRTUELLES : Les membres de comité ont formulé des commentaires positifs concernant la tenue de réunions virtuelles pour la sélection des subventions d'engagement partenarial.

« Excellent soutien du personnel. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, février 2023



« Le personnel du CRSH était extrêmement bien préparé, professionnel et poli tout au long du processus, donnait des conseils utiles et nous aidait à garder le cap. »
Membre de comité ayant répondu au sondage, février 2023

Changement prévu pour les concours 2023-2024

PROCESSUS PARALLÈLE DE DEMANDE POUR LE PROGRAMME ACCÉLÉRATION DE MITACS ET LA SUBVENTION D'ENGAGEMENT PARTENARIAL

Depuis 2023, les candidates et candidats peuvent soumettre une demande au programme Accélération de Mitacs en même temps que celle pour la subvention d'engagement partenarial. Elles et ils peuvent donc rédiger, à la section « But et description du projet » de leur demande pour la subvention d'engagement partenarial, un résumé du ou des stages proposés, qui décrit notamment les objectifs, les activités prévues ainsi que les retombées escomptées pour le projet du CRSH, le ou les organismes d'accueil, et les étudiantes et étudiants ou chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral concernés.

Subventions Connexion

 Montant :	7 000 \$ à 25 000 \$ (événements) / 7 000 \$ à 50 000 \$ (activités de rayonnement)			
 Durée :	1 an			
Systeme de demande :	Systeme en ligne du CRSH			
Methode de selection :	Videoconference			
Date limite pour faire une demande :	1 ^{er} mai 2022	1 ^{er} août 2022	1 ^{er} novembre 2022	1 ^{er} février 2023
Dates de selection :	Du 6 au 10 juin 2022	Du 12 au 14 septembre 2022	Du 8 au 13 décembre 2022	Du 13 au 17 mars 2023
Nombre de comités :	3	3	4	4
Nombre de membres de comité :	27	31	40	36
Nombre total de membres de comité :	134 (plusieurs membres ont siégé plus d'une fois)			
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 27 %* Le CRSH a invité 728 spécialistes 195 ont accepté 8 ont abandonné le processus 53 n'ont pas été retenus</p> <p>12 % de membres expérimentés 16 des 134 membres de comité ont participé au processus dans la ronde ou le cycle précédents**</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 9 demandes</p>			

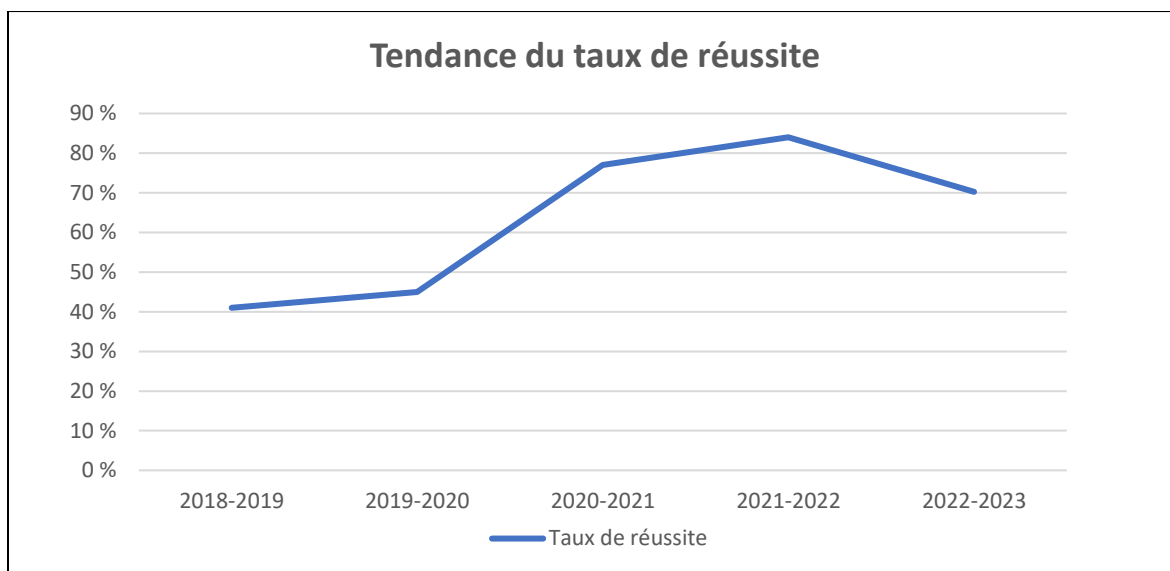
* Ces statistiques sont approximatives.

** À cette fin, on a comptabilisé ensemble les membres des comités des quatre concours annuels. La ronde ou le cycle précédent vise les quatre concours de l'année précédente. Une personne était considérée comme une ou un membre expérimenté si elle ou il avait participé à l'un d'entre eux. Quatre personnes ont été comptées plusieurs fois parce qu'elles ont siégé à de nombreuses reprises pour les différents concours.

Le CRSH administre quatre concours distincts par exercice financier. Les candidates et candidats dont le projet est une activité de rayonnement peuvent demander plus de 50 000 \$, avec justification.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles.

Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



INITIATIVE DE GESTION DE DONNÉES : L'[Initiative visant le renforcement de la capacité de gestion des données de recherche](#) est un appel spécial lancé dans le cadre des subventions Connexion. L'initiative favorise une meilleure compréhension des considérations et des pratiques relatives à la gestion de données dans le milieu de la recherche, dans le contexte de la [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche](#).



Voir la rubrique [Initiatives conjointes](#) pour en savoir plus sur les subventions Connexion attribuées dans le cadre de l'Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique.

Nouveauté en 2022-2023

RETOUR AU VOLUME DE DEMANDES PRÉPANDÉMIQUE

Comme on le prévoyait dans le précédent rapport sur les concours, le CRSH a commencé à voir un retour au volume de demandes prépandémique. Le taux de réussite est maintenant plus bas en raison de cette hausse des demandes.

Observations sur les concours



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (91 %) ou bon (9 %).

91 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était excellente (49 %) ou bonne (42 %).

n = 22 (sondages pour les concours d'août 2022 et de février 2023)

« Le processus était très collaboratif et collégial. J'ai trouvé que toutes les personnes avaient beaucoup d'écoute, étaient respectueuses et faisaient tout pour résoudre les conflits d'horaire. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, septembre 2022

« Le personnel du CRSH était très bien préparé et savait guider très efficacement le comité lorsque nécessaire. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, mars 2023

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉQUITÉ, À LA DIVERSITÉ ET À L'INCLUSION AINSI QU'AUX

AUTOCHTONES : Les membres de comité ont insisté sur l'importance de ces considérations dans les projets de recherche et ont fortement recommandé que le CRSH améliore certaines d'entre elles.

« Je trouve le processus déjà très réfléchi et au diapason des questions d'équité, de diversité et d'inclusion. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, septembre 2022



« Il faut trouver une façon de mettre de l'avant les critères concernant la recherche autochtone. »

Membre de comité ayant répondu au sondage, septembre 2022

Changements prévus pour les concours 2023-2024

Aucun changement n'est prévu actuellement.

Pôle de coordination du Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65

 Montant :	100 000 \$ annuellement ¹²
 Durée :	7 ans
Date limite pour faire une demande :	15 août 2022
Système de demande :	Cette demande a été envoyée par courriel
Dates de sélection :	21 septembre 2022
Méthode de sélection :	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1
Nombre de membres de comité :	3
Statistiques sur les membres de comité :	Taux d'acceptation de 60 % Le CRSH a invité 5 spécialistes* 3 ont accepté Aucun n'a abandonné le processus

* Comme il s'agissait d'un appel ponctuel, il n'y avait pas de membres expérimentés. Les données concernant la charge de travail moyenne ont été exclues puisque les membres n'avaient qu'une demande à examiner.

En réponse à l'appel à l'action 65 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, le CRSH a établi une collaboration avec le CNVR afin de soutenir la mise sur pied d'un programme de recherche national. Ce programme prend la forme d'un réseau de réconciliation, qui exige la création d'un organe coordonnateur : le pôle de coordination du Réseau de réconciliation. Il s'agit d'une initiative spéciale non récurrente qui vise à garantir la bonne interaction entre les chercheuses et chercheurs du Réseau, leurs organismes et leurs communautés en vue d'élaborer des activités efficaces. Le [Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65](#) a été lancé le 23 novembre 2022, une fois terminé le concours pour la création du pôle de coordination.

Vu la petite taille du comité, ses membres n'ont pas participé au sondage.

¹² À l'origine, le montant de la subvention du pôle de coordination était évalué à 100 000 \$ annuellement sur sept ans, pour un total de 700 000 \$. Or, la ou le titulaire a demandé 70 000 \$ de plus (10 000 \$ par année) pour la période prévue, pour un total de 770 000 \$. Ce supplément visait à couvrir les frais de traduction et d'interprétation. Les fonds serviront à faire traduire les documents et les vidéos sur la mobilisation des connaissances, pour soutenir adéquatement les équipes du réseau de réconciliation qui travaillent dans chacune des deux langues officielles.

Défis de demain

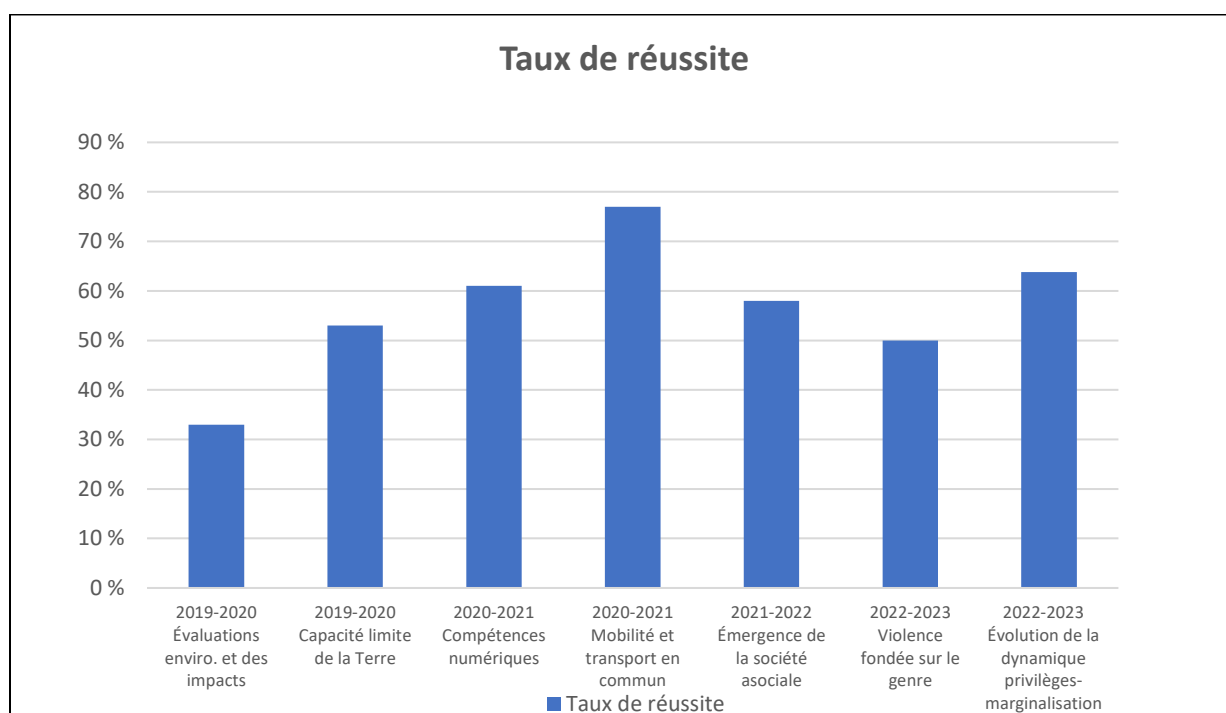
Résumé des statistiques sur les concours de 2022-2023

Concours	Demandes admissibles	Attributions*	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
Subventions de synthèse des connaissances – Violence fondée sur le genre	64	32	50 %	1 865 084 \$	933 571 \$
Subventions de synthèse des connaissances – Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation	47	25 (CRSH) 5 (Génome Canada)	64 %	1 372 065 \$	743 525 \$ (CRSH) 149 823 \$ (Génome Canada)



* Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après la sélection. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

Le taux de réussite représente le nombre de subventions divisé par le nombre de demandes admissibles. Les deux concours de 2022-2023 sont compris dans le graphique ci-dessous.

Présentées à l'[annexe D](#), les statistiques sur les concours sont fondées sur des données ponctuelles sur les résultats des évaluations. Les subventions résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.



Subventions de synthèse des connaissances

	Violence fondée sur le genre	Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation
 Montant :	Jusqu'à 30 000 \$	Jusqu'à 30 000 \$
 Durée :	1 an	1 an
Date limite pour faire une demande :	1 ^{er} septembre 2022	15 décembre 2022
Système de demande :	Système en ligne du CRSH	Système en ligne du CRSH
Dates de sélection :	21 novembre et 1 ^{er} décembre 2022	3 mars 2023
Méthode de sélection :	Vidéoconférence	Vidéoconférence
Nombre de comités :	1	1
Nombre de membres de comité :	10	7
Statistiques sur les membres de comité :	<p>Taux d'acceptation de 60 % Le CRSH a invité 17 spécialistes* 10 ont accepté Aucun n'a abandonné le processus</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 14 demandes</p>	<p>Taux d'acceptation de 32 % Le CRSH a invité 25 spécialistes* 8 ont accepté 1 a abandonné le processus</p> <p>Les membres de comité ont examiné en moyenne 12 demandes</p>

* La subvention de synthèse des connaissances étant un concours thématique, les comités ne peuvent pas comporter de membres expérimentés.

Le **concours sur la violence fondée sur le genre** était chapeauté par le CRSH, en partenariat avec Femmes et Égalité des genres Canada. Les deux organismes cofinançaient toutes les demandes. Le comité a recommandé le financement de 32 demandes dans cette cohorte. Vu le nombre de demandes reçues et la disponibilité des membres du comité, la sélection s'est déroulée sur deux jours.

Le **concours sur l'évolution de la dynamique privilèges-marginalisation** portait sur l'un des [16 défis à relever](#) dans le cadre de la deuxième phase de l'initiative *Imaginer l'avenir du Canada* du CRSH. Il était dirigé en partenariat avec Génome Canada. Au terme de l'évaluation du mérite, Génome Canada a retenu cinq demandes, recommandées pour un financement immédiat.

CHERCHEURES ET CHERCHEURS À DIVERS STADES DE LEUR CARRIÈRE

Les occasions de financement liées aux subventions de synthèse des connaissances continuent d'attirer des universitaires à divers stades de leur carrière. On compte parmi les participantes et participants à des événements de mobilisation des connaissances, comme les forums de synthèse des connaissances, des chercheuses et chercheurs au doctorat et au postdoctorat et des professeures et professeurs titulaires, y compris des titulaires de chaire de recherche du Canada, ainsi que des décisionnaires de multiples secteurs. La Division des défis de demain encourage les titulaires de subvention à faire participer les étudiantes et étudiants à toutes leurs activités de mobilisation des connaissances consacrées à cette subvention (webinaire d'inauguration et forum pour les subventions de synthèse des connaissances).

Nouveauté en 2022-2023

Aucun changement aux concours sur les subventions de synthèse des connaissances.

Observations sur les concours

Violence fondée sur le genre



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (60 %) ou bon (40 %).

40 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était bonne.

n = 5

« L'une des forces du comité de sélection repose sur le recrutement de membres occupant divers postes dans divers secteurs ayant un lien avec la violence fondée sur le genre. Ces différentes perspectives nous permettaient d'évaluer équitablement les demandes. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

« La personne responsable du programme était vraiment là pour m'aider et répondre à mes questions, même si je n'étais pas au sommet de ma forme en raison de mes responsabilités familiales et professionnelles. »

Membre de comité ayant répondu au sondage

Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation



100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué le soutien du personnel du CRSH comme étant excellent (50 %) ou bon (50 %).

100 % des répondantes et répondants au sondage ont évalué que la qualité du processus d'évaluation du mérite était bonne.

n = 2

« Les documents fournis étaient très utiles et l'équipe, très réactive. »
Membre de comité ayant répondu au sondage

« Merci pour cette occasion. Ce fut pour moi une expérience enrichissante d'en apprendre sur les propositions de recherche et le processus d'évaluation. »
Membre de comité ayant répondu au sondage

Changements prévus pour les concours 2023-2024

Aucun changement prévu actuellement.

Initiatives conjointes

L'architecture des programmes du CRSH favorise le développement de [partenariats](#) entre les membres de la communauté de recherche au Canada et à l'étranger, ainsi qu'entre la communauté de recherche canadienne et les secteurs public, privé et sans but lucratif. Les initiatives conjointes font naître d'autres occasions de financement, de collaboration, de formation et de réseautage en lien avec la recherche.

Les [initiatives conjointes](#) suivantes sont gérées soit par le CRSH, soit par des ministères, des organismes gouvernementaux ou d'autres organismes externes. Elles ne sont pas toutes assorties d'un financement. On les présente brièvement ci-dessous (en ordre alphabétique), accompagnées de leurs principaux résultats pour 2022-2023.

Centre de recherches pour le développement international et Instituts de recherche en santé du Canada – Les femmes s'ÉLÈVENT

Partenaires : Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et IRSC

À propos de cette initiative : Le financement vise à soutenir la recherche appliquée et transformatrice en matière de genre traitant de la façon dont la santé des femmes et leur travail (rémunéré ou non) se recourent et interagissent dans le contexte de la préparation, du rétablissement et de la réponse à la COVID-19. Le concours comporte deux volets : le financement des organismes de recherche sur les politiques de santé et le financement des équipes de recherche. Un organisme de recherche sur les politiques de santé basé dans un pays à revenu faible ou moyen recevra jusqu'à un million de dollars pour faciliter la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités et le réseautage entre les équipes de recherche financées. Les équipes de recherche candidates basées dans des pays à revenu faible ou moyen peuvent soumettre des propositions demandant au plus un million de dollars, l'objectif de l'initiative étant de financer jusqu'à 20 projets.

2022-2023 : Le volet des organismes de recherche sur les politiques de santé a été lancé en collaboration avec le CRDI et les IRSC à la fin de 2021, et trois demandes ont été soumises. Les évaluations de ce volet ont eu lieu en mars 2022, et une subvention a été attribuée en mars 2022.

Le volet des équipes de recherche, qui comporte deux étapes, a été lancé en mars 2022. Des 141 demandes soumises à la première étape, 61 ont été choisies pour procéder à une proposition complète à la deuxième étape (mai 2022). Au total, 23 subventions ont été attribuées et annoncées dans ce volet, en octobre 2022. Les subventions peuvent atteindre 1 million de dollars sur deux ans.

Le financement total s'élève à 24 millions de dollars. La contribution du CRSH est de 1 million de dollars annuellement pendant deux ans, pour un total de 2 millions de dollars.

Fondation canadienne pour l'innovation et Instituts de recherche en santé du Canada – Réseau canadien des Centres de données de recherche

Partenaires : FCI et IRSC

À propos de cette initiative : Le fonds offre un financement permanent au Réseau canadien des Centres de données de recherche afin de soutenir son mandat de fournir des microdonnées de Statistique Canada aux chercheuses et chercheurs. Le modèle de financement du renouvellement s'arrime à l'occasion de financement du Fonds des initiatives scientifiques majeures de la FCI. Par conséquent, la FCI prendra une partie du financement à même le budget de ce Fonds, et le CRSH et les IRSC fourniront jusqu'à 17,5 millions de dollars.

2022-2023 : Un financement a été accordé au Réseau canadien des Centres de données de recherche par l'intermédiaire du concours du Fonds des initiatives scientifiques majeures de la FCI (17,4 millions de dollars) et de la subvention réservée du CRSH et des IRSC (17,5 millions de dollars), pour un total de 34,9 millions de dollars sur six ans (2023-2029).

Fondation canadienne pour l'innovation – Fonds des leaders John-R.-Evans

Partenaire : FCI

À propos de cette initiative : Le fonds offre du financement d'infrastructure pour appuyer la recherche ou les activités de recherche réalisées en partenariat. Les universités peuvent soumettre des propositions de financement jusqu'à concurrence de 800 000 \$, le maximum des coûts admissibles étant fixé à 2 millions de dollars. La FCI accepte des propositions de demande inférieures ou égales à 75 000 \$ dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines et des arts, ou provenant des universités qui ont accès au Fonds des petits établissements.

2022-2023 : Données de la FCI non accessibles.

Forum Belmont

Partenaire : Forum Belmont

À propos de cette initiative : Les chercheuses et chercheurs du Canada s'intéressant aux thèmes proposés par le Forum Belmont sur les questions touchant la recherche sur les changements environnementaux dans le monde préparent des propositions impliquant des partenariats de recherche internationaux. Les titulaires de subvention du CRSH peuvent utiliser leur fonds de recherche existant pour participer à titre de collaboratrices ou collaborateurs.

2022-2023 : Dix-sept titulaires de subvention du CRSH ont manifesté leur intérêt; cinq demandes ont été acceptées.

Initiative de bourses de recherche Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité du ministère de la Défense nationale

Partenaire : Programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité (MINDS) du ministère de la Défense nationale

À propos de cette initiative : Le ministère de la Défense nationale offre des bourses et des suppléments de formation en recherche au niveau de la maîtrise, du doctorat et du postdoctorat à des étudiantes et étudiants et à des chercheuses et chercheurs en sciences humaines. La recherche doit se rapporter aux [défis stratégiques du programme MINDS](#), de même qu'à la [politique de défense du Canada, Protection, Sécurité, Engagement](#).

L'initiative comprend des bourses pour les candidates et candidats retenus dans le cadre du Programme de bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise qui s'identifient comme étant Autochtones et dont les recherches s'inscrivent dans les domaines de la politique de défense du Canada.

L'initiative repose sur trois occasions de financement, soit le Programme de BÉSC au niveau de la maîtrise, les bourses de doctorat et les bourses postdoctorales du CRSH. Un volet pour les suppléments du programme MINDS destinés aux étudiantes et étudiants autochtones a été intégré au formulaire de demande des bourses doctorales du CRSH.

Les résultats des concours pour ces occasions de financement sont utilisés pour attribuer les bourses et les suppléments de l'initiative au cours de l'exercice financier suivant celui du concours associé du CRSH ou des trois organismes.

2022-2023

Voici les bourses offertes :

- 1 bourse postdoctorale d'une valeur de 45 000 \$ par année pendant un maximum de deux ans (reportée à l'exercice 2023-2024)
- 1 bourse de doctorat d'une valeur de 35 000 \$ par année pendant un maximum de trois ans
- 4 bourses de doctorat d'une valeur de 35 000 \$ par année pour un an
- 20 suppléments évalués à 10 000 \$ (7 BÉSC au niveau de la maîtrise et 13 bourses de doctorat)
- 1 BÉSC au niveau de la maîtrise pour les étudiantes et étudiants autochtones d'une valeur de 17 500 \$ pour un an

Le nouvel investissement total du ministère de la Défense nationale à l'exercice 2022-2023 s'élève à 382 500 \$, pour un budget total de 600 000 \$ investis dans les nouvelles bourses et les bourses en cours.

Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale

Partenaire : Recherche et développement pour la défense Canada, un organisme du ministère de la Défense nationale

À propos de cette initiative : L'initiative appuie la recherche en sciences humaines et les activités connexes correspondant aux domaines de recherche prioritaires de Recherche et développement pour la défense Canada, y compris l'état de préparation du personnel militaire, l'efficacité organisationnelle et opérationnelle et l'efficacité humaine dans le cadre d'opérations modernes. Les chercheuses et chercheurs intéressés présentent leur demande dans le cadre des [programmes de recherche axée sur la connaissance](#) du CRSH.

2022-2023 : Onze titulaires de subvention du CRSH ont manifesté leur intérêt; sept dossiers ont été recommandés pour un financement, puis acheminés à Recherche et développement pour la défense Canada pour évaluation de leur pertinence. Cinq se sont partagé un financement total de 190 000 \$.

Initiative de recherche sur la participation au sport

Partenaire : Sport Canada

À propos de cette initiative : L'Initiative de recherche sur la participation au sport appuie les objectifs de la Politique canadienne du sport en finançant des projets de recherche ciblés sur des enjeux liés à l'amélioration de la participation aux sports au Canada. La politique vise à ce qu'un plus grand nombre et une plus grande diversité de membres de la population canadienne participent à des activités sportives. Les chercheuses et chercheurs intéressés peuvent faire évaluer leur demande dans le cadre des concours liés aux subventions Savoir et aux occasions de financement au niveau doctoral et postdoctoral du CRSH.

2022-2023 : Le CRSH a soumis 33 demandes à Sport Canada pour une évaluation de la pertinence. De ce nombre, 21 ont obtenu un financement, pour un montant total de 437 733 \$.

Initiative de recherche sur la violence fondée sur le genre

Partenaire : Femmes et Égalité des genres Canada

À propos de cette initiative : Il s'agit d'une initiative conjointe entre Femmes et Égalité des genres Canada et le CRSH. Sur une période de quatre ans, Femmes et Égalité des genres Canada a investi 2 515 228 \$ et le CRSH, 1 037 302 \$ – à raison de subventions d'une valeur maximale de 700 000 \$ chacune – pour cofinancer des projets de recherche traitant de la violence fondée sur le genre. L'initiative a pour objectif de soutenir les chercheuses et chercheurs universitaires, en partenariat avec d'autres organismes communautaires et axés sur la recherche, de façon à faire avancer les connaissances sur la violence fondée sur le genre, en analyser les causes et déterminer les raisons de sa persistance au Canada. Elle visait aussi à financer un portefeuille diversifié de projets s'inscrivant dans les cinq thèmes établis par Femmes et Égalité des genres Canada; quatre de ces thèmes étaient représentés dans les projets subventionnés, selon les recommandations du comité d'évaluation du mérite.

2022-2023 : Vingt-trois demandes ont été reçues, et six subventions ont été attribuées en mars 2023.

Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique

Partenaire : Ministère du Patrimoine canadien

À propos de cette initiative : L'initiative appuie les objectifs de l'approche du ministère du Patrimoine canadien pour la protection de la démocratie et ceux de l'[Initiative de citoyenneté numérique](#) en finançant des recherches sélectionnées sur des questions liées à la désinformation en ligne au Canada. Elle prévoit un montant annuel maximal de 600 000 \$. En 2022-2023, le financement de l'initiative a été accordé dans le cadre de subventions Connexion, de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales.

2022-2023

Deux titulaires de subvention Connexion ont manifesté leur intérêt et ont reçu une subvention totale de 43 033 \$ dans le cadre de l'initiative.

Cinq demandes de bourse postdoctorale et 17 demandes de bourse de doctorat ont été soumises à un examen de la pertinence dans le cadre de l'initiative.

- Quatre bourses postdoctorales et 10 bourses de doctorat ont été financées par l'initiative à hauteur de 10 000 \$ chacune, pour un montant total de 140 000 \$.

Un investissement de 183 033 \$ a été accordé dans le cadre de cette initiative.

Programme d'innovation dans les collèges et la communauté

Partenaires : CRSNG (responsable) et IRSC

À propos de cette initiative : Le programme vise à favoriser l'innovation à l'échelle communautaire et régionale en permettant aux collèges canadiens d'améliorer leur capacité de collaborer avec des entreprises locales, en particulier de petites et moyennes entreprises. Il appuie la recherche appliquée et les collaborations qui facilitent la commercialisation et le transfert et l'adaptation de technologies, de même que l'adoption de nouvelles technologies¹³.

Ce programme comprend sept types de subventions. En 2022-2023, le CRSH a financé des projets dans le cadre de deux de ces fonds.

2022-2023 : Le CRSH a financé 14 subventions du Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés, pour un total de 4 987 564 \$. Il a aussi financé trois [subventions de mobilisation](#), pour un total de 4 250 000 \$. L'investissement total du CRSH est de 9 237 564 \$.

¹³ Les subventions sont financées par le CRSNG, sauf pour les propositions portant exclusivement sur les sciences sociales, les sciences humaines et (ou) les sciences de la santé, qui seront financées par le CRSH ou les IRSC, selon le cas.

Programme Accélération de Mitacs

Partenaire : Mitacs

À propos de cette initiative : Les titulaires de subvention de partenariat, de subvention de développement de partenariat, de subvention d'engagement partenarial et de subvention Savoir sont admissibles à un processus de demande simplifié pour les stages Accélération de Mitacs. Le programme soutient les stages en recherche d'étudiantes et étudiants et de chercheuses et chercheurs au niveau postdoctoral dans des entreprises privées, des organismes sans but lucratif admissibles, des municipalités et des hôpitaux du Canada.

2022-2023 : Un total de 37 stages étudiants et postdoctoraux ont été accordés, et 21 universités étaient représentées. On comptait 28 organismes d'accueil canadiens issus des secteurs public, privé et sans but lucratif. Le programme a reçu un investissement de 1 301 667 \$ de Mitacs et de ses partenaires.

Programme Élévation de Mitacs

Partenaire : Mitacs

À propos de cette initiative : Les candidates et candidats à une bourse postdoctorale du CRSH qui travaillent avec une entreprise canadienne ou un organisme canadien sans but lucratif peuvent présenter simultanément une demande de bourse Élévation de Mitacs, d'un montant de 55 000 \$ par année, pour une période de deux ans.

2022-2023 : Le CRSH n'a reçu aucune demande de bourse Élévation de Mitacs.

Programme Perfectionnement de Mitacs

Partenaire : Mitacs

À propos de cette initiative : Cette initiative donne accès à un programme de deux ans qui consiste en des activités de formation et de réseautage en ligne axées sur l'acquisition de compétences en leadership et en gestion, en communication et en établissement de relations ainsi qu'en gestion personnelle et professionnelle.

2022-2023 : En 2022-2023, 25 titulaires de bourse postdoctorale du CRSH de la cohorte 2021-2022, et 25 de la cohorte 2022-2023 ont été invités à participer à l'initiative. En 2023, toutes les personnes qui ont obtenu une bourse de doctorat ou une bourse postdoctorale ont reçu de l'information sur ce programme de formation et ont été invitées à y participer.

Septième appel de propositions de l'Open Research Area

Partenaires : Agence nationale de la recherche, France; Deutsche Forschungsgemeinschaft, Allemagne; et Economic and Social Research Council, Royaume-Uni

À propos de cette initiative : Ce septième appel (ORA 7) appuyait les projets de recherche conjoints internationaux pour renforcer la coopération entre pays et financer la recherche scientifique de haute qualité. Les fonds ont été remis à des projets menés par des chercheuses et chercheurs issus d'au moins trois des quatre pays partenaires (Canada, France, Allemagne et Royaume-Uni).

2022-2023 : Dans le cadre de l'ORA 7, 67 demandes admissibles comptant une équipe canadienne ont été reçues, et 6 ont été financées par le CRSH, pour un taux de réussite de 9,0 p. 100. En tout, le CRSH a attribué 2 082 639 \$ aux projets retenus.

Société canadienne d'hypothèques et de logement – Programme de bourses pour la formation en recherche sur le logement du CRSH

Partenaire : Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

À propos de cette initiative : Dans le cadre de cette initiative, des bourses postdoctorales sont offertes à des personnes faisant de la recherche en sciences sociales et humaines dans des domaines liés au logement, à l'appui de la Stratégie nationale sur le logement. Chaque bourse de 45 000 \$ par année peut s'échelonner sur une période d'un ou deux ans. Les candidates et candidats font une demande dans le cadre de l'occasion de financement des bourses postdoctorales du CRSH. Les demandes méritoires sont transmises à la SCHL aux fins d'examen.

2022-2023 : Deux bourses postdoctorales ont été attribuées, une entièrement financée par la SCHL, et l'autre, en partie par le CRSH. La bourse partiellement financée a été acceptée. Durant l'exercice 2022, la SCHL a versé un total de 112 500 \$ pour de nouvelles bourses ou des bourses déjà attribuées.

Société canadienne d'hypothèques et de logement – Subvention de recherche longitudinale sur les résultats de la Stratégie nationale sur le logement

Partenaire : SCHL

À propos de cette initiative : Cette initiative conjointe entre le CRSH et la SCHL offre du financement pour mener en partenariat des recherches longitudinales sur les résultats en matière de logement et ainsi orienter la prise de décisions fondées sur des données probantes pour la santé, le bien-être et la résilience économique des populations prioritaires. Le financement est estimé à 4,8 millions de dollars sur cinq ans.

2022-2023 : Sur sept demandes reçues, une subvention a été accordée, pour un total de 4,8 millions de dollars sur cinq ans (2023-2028).

Annexe A – Questionnaire des membres de comité : résultats globaux et tendances sur trois ans

Les graphiques et tableaux ci-dessous présentent les résultats globaux du questionnaire destiné aux membres de comité pour la période 2022-2023 et les tendances triennales, lorsqu'elles sont disponibles.

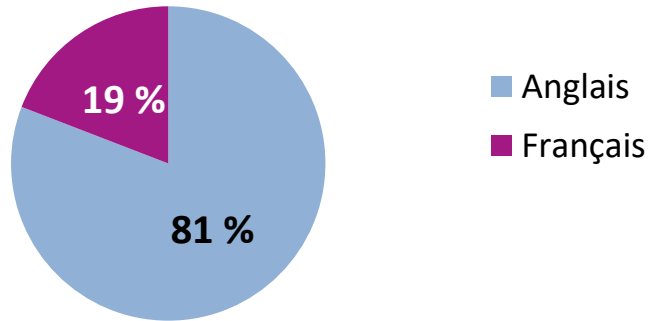
Une seule question commune a été ajoutée au questionnaire de 2022-2023 :

- Le CRSH travaille à la création d'un plan d'accessibilité dans le cadre de ses engagements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans le milieu de la recherche et conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Pour l'aider dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan, le CRSH invite les membres de comité à lui faire part de leurs commentaires sur l'accessibilité et les mesures d'adaptation dans le contexte du processus d'évaluation du mérite.
 - a) En tant que membre d'un comité, avez-vous rencontré des obstacles quant à votre participation?
(Oui ou Non)
 - b) De quelles façons le CRSH pourrait-il améliorer l'accessibilité du processus de sélection pour les membres des comités?
(Question ouverte)

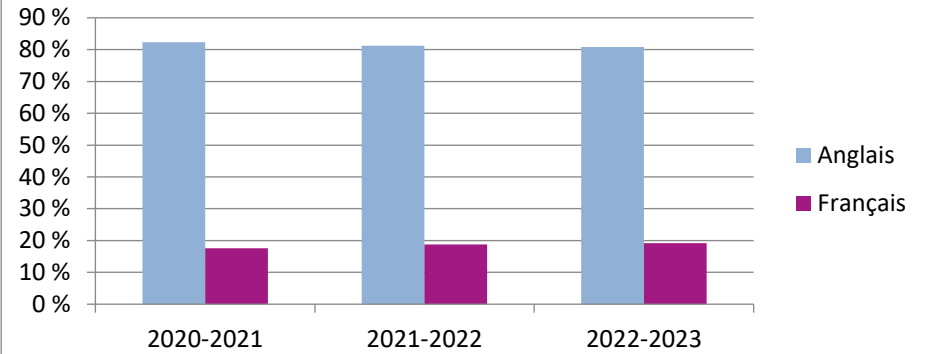
Des questions supplémentaires personnalisées ont été ajoutées pour certaines occasions de financement, à la demande des équipes de programmes. Elles sont exclues du présent rapport.

Il se peut que les pourcentages d'une ligne ne totalisent pas 100 p. 100 en raison de l'arrondissement des données (retrait des décimales) et du mode de distribution des données entre les catégories.

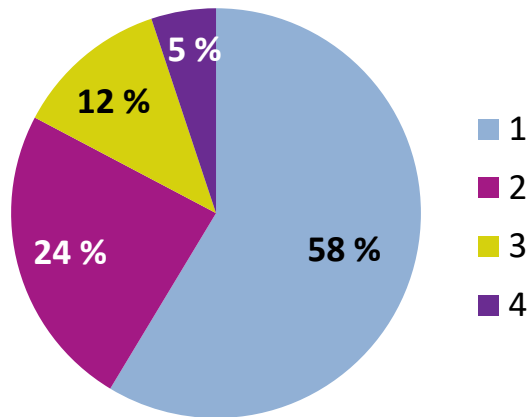
Langue de correspondance choisie par les membres de comité qui ont répondu au sondage (2022-2023)



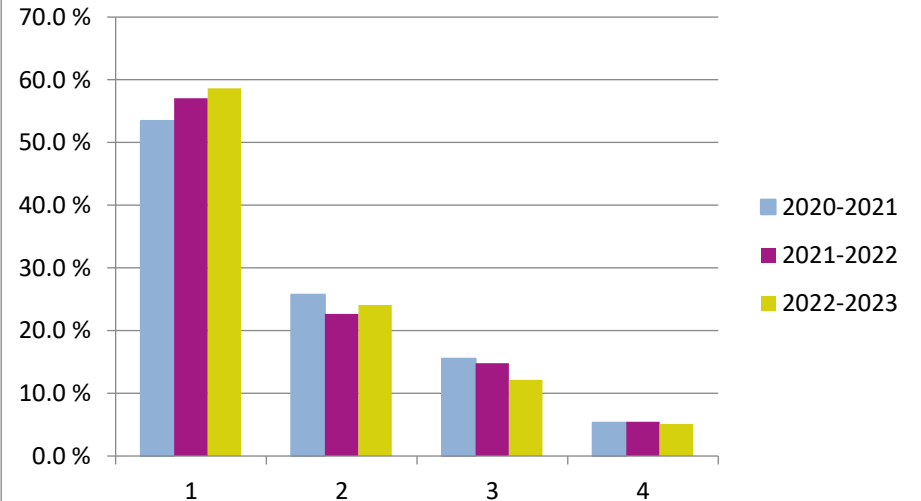
Langue de correspondance choisie par les membres de comité qui ont répondu au sondage (tendance sur trois ans)



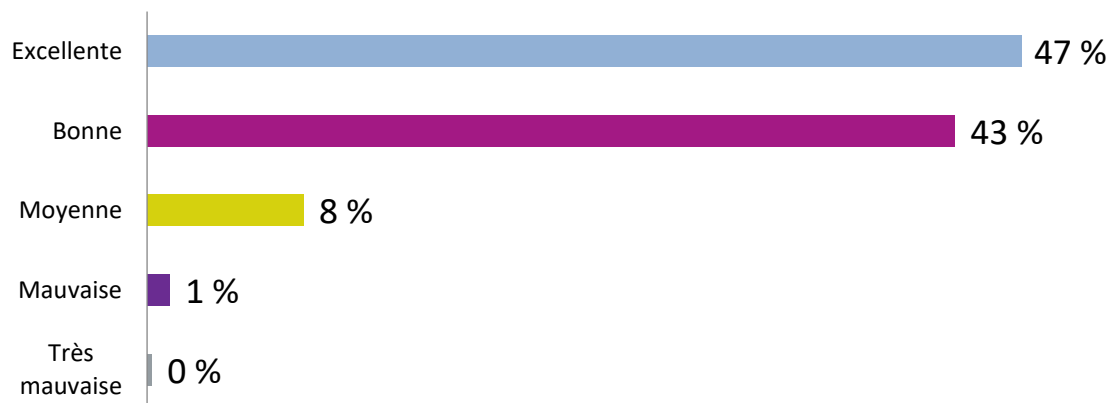
Combien de fois avez-vous siégé à ce comité? (2022-2023)



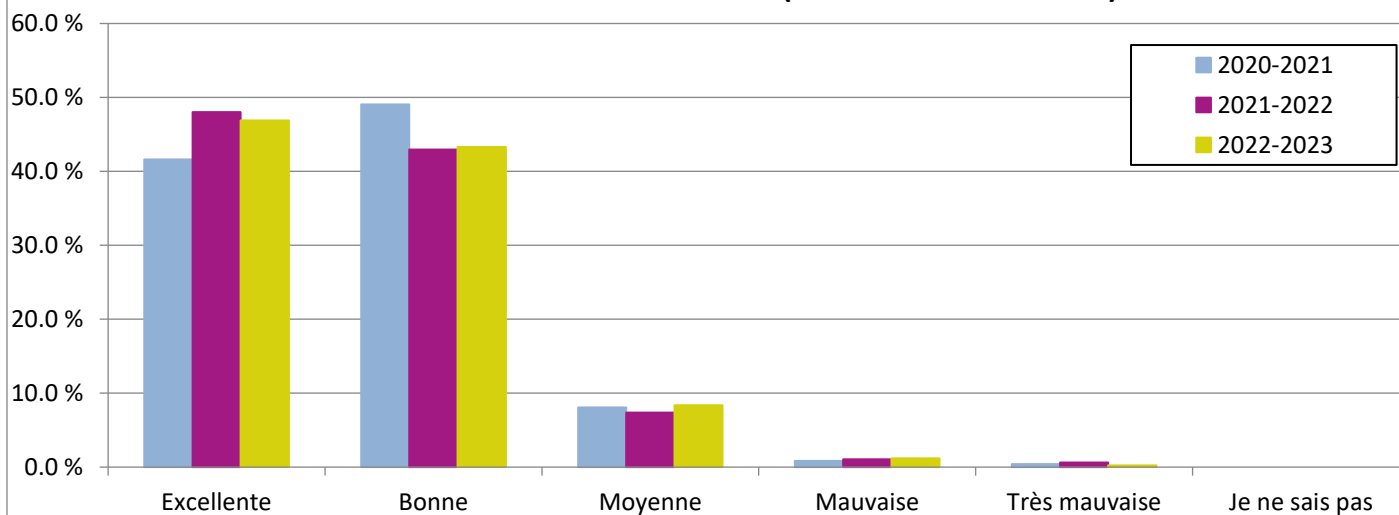
Combien de fois avez-vous siégé à ce comité? (tendance sur trois ans)



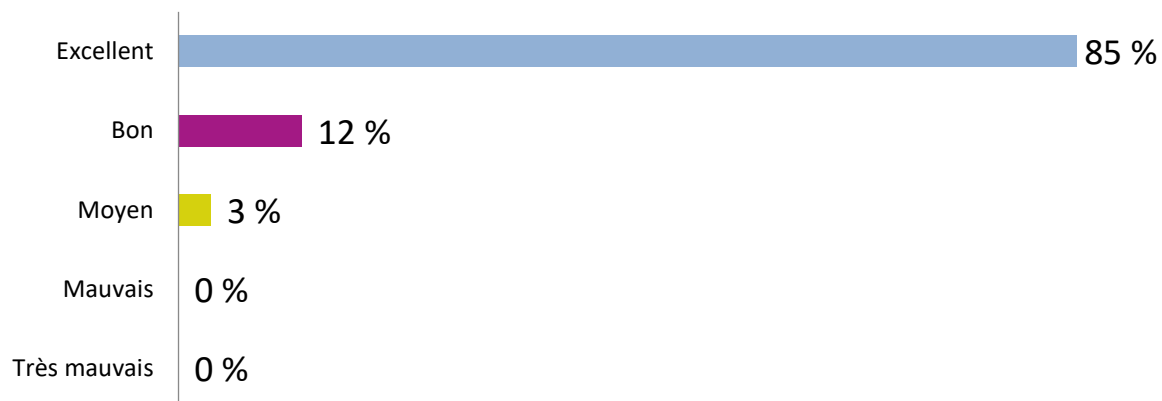
Dans l'ensemble, comment évalueriez-vous la qualité du processus d'évaluation du mérite du CRSH? (2022-2023)



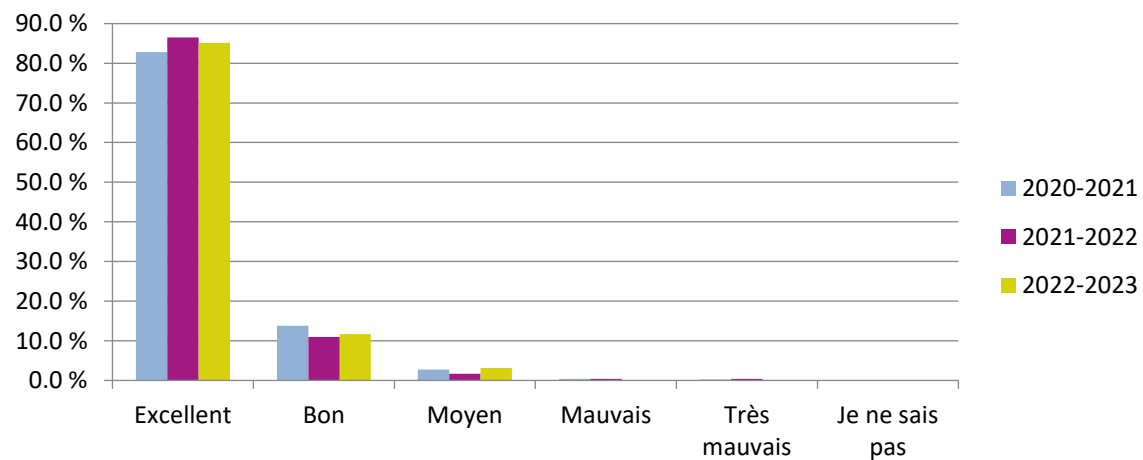
Dans l'ensemble, comment évalueriez-vous la qualité du processus d'évaluation du mérite du CRSH? (tendance sur trois ans)



**Comment évalueriez-vous le soutien offert par le personnel?
(2022-2023)**



**Comment évalueriez-vous le soutien offert par le personnel?
(tendance sur trois ans)**



Dans quelle mesure les outils suivants vous ont-ils été utiles? (2022-2023)

Outils d'évaluation	Extrêmement utile	Très utile	Neutre	Pas très utile	Pas du tout utile	Je ne sais pas	Sans objet
Téléconférence d'orientation et (ou) de calibrage	36 %	47 %	9 %	3 %	1 %	1 %	3 %
Critères et sous-critères d'évaluation	34 %	51 %	11 %	4 %	0 %	0 %	0 %
Site extranet	28 %	44 %	18 %	6 %	2 %	1 %	0 %
Formulaire d'évaluation de la lectrice ou du lecteur	33 %	46 %	13 %	4 %	1 %	1 %	1 %
Chiffrier du concours	47 %	42 %	6 %	2 %	0 %	0 %	2 %
Guide des membres de comité de sélection du CRSH	29 %	48 %	18 %	2 %	1 %	1 %	1 %
Module de formation en ligne portant sur les préjugés inconscients : « Les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs »	17 %	39 %	25 %	5 %	4 %	4 %	6 %

Dans quelle mesure les outils suivants vous ont-ils été utiles? (tendance sur trois ans)

Outils d'évaluation	Années	Extrêmement utile	Très utile	Neutre	Pas très utile	Pas du tout utile	Je ne sais pas	Sans objet
Téléconférence d'orientation et (ou) de calibrage	2020-2021	36 %	46 %	10 %	1 %	1 %	2 %	4 %
	2021-2022	37 %	47 %	9 %	3 %	1 %	1 %	2 %
	2022-2023	36 %	48 %	9 %	3 %	1 %	1 %	3 %
Critères et sous-critères d'évaluation	2020-2021	34 %	51 %	10 %	4 %	0 %	0 %	0 %
	2021-2022	32 %	51 %	13 %	3 %	0 %	0 %	0 %
	2022-2023	34 %	51 %	11 %	4 %	0 %	0 %	0 %
Site extranet	2020-2021	33 %	45 %	15 %	4 %	2 %	1 %	0 %
	2021-2022	31 %	41 %	20 %	5 %	2 %	0 %	1 %
	2022-2023	28 %	44 %	18 %	6 %	2 %	1 %	0 %
Formulaire d'évaluation de la lectrice ou du lecteur	2020-2021	32 %	48 %	12 %	3 %	1 %	2 %	2 %
	2021-2022	32 %	49 %	11 %	4 %	1 %	0 %	1 %
	2022-2023	33 %	46 %	13 %	4 %	1 %	1 %	1 %
Chiffrier du concours	2020-2021	49 %	42 %	6 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	2021-2022	48 %	42 %	8 %	1 %	0 %	0 %	0 %
	2022-2023	47 %	42 %	6 %	2 %	0 %	0 %	2 %
Guide des membres de comité de sélection du CRSH	2020-2021	29 %	50 %	16 %	2 %	0 %	2 %	1 %
	2021-2022	26 %	51 %	16 %	3 %	1 %	3 %	1 %
	2022-2023	29 %	48 %	18 %	2 %	1 %	1 %	1 %
Module de formation en ligne portant sur les préjugés inconscients	2020-2021	17 %	36 %	21 %	7 %	2 %	8 %	8 %
	2021-2022	16 %	36 %	26 %	7 %	2 %	6 %	7 %
	2022-2023	17 %	39 %	25 %	5 %	4 %	4 %	6 %

Dans quelle mesure les directives d'évaluation qui suivent vous ont-elles été utiles? (2022-2023)

Directives d'évaluation	Extrêmement utile	Très utiles	Neutre	Pas très utile	Pas du tout utile	Je ne sais pas	Sans objet
Document « Renseignements importants » (Partenariats) / Lignes directrices à l'intention des membres des comités (Savoir) / Lignes directrices à l'intention des membres des comités (système de notation et des critères d'évaluation) (Talent et Défis de demain)	30 %	54 %	12 %	2 %	0 %	1 %	0 %
Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone	22 %	38 %	16 %	4 %	0 %	6 %	14 %
Lignes directrices pour la mobilisation des connaissances efficace	20 %	41 %	21 %	3 %	1 %	9 %	5 %
Lignes directrices liées à une formation en recherche efficace	19 %	41 %	20 %	3 %	0 %	9 %	7 %
Lignes directrices concernant les documents d'appui liés à la recherche-création*	13 %	29 %	19 %	4 %	0 %	13 %	21 %
Guide du CRSH pour aborder les considérations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les demandes de subventions de partenariat*	11 %	56 %	26 %	4 %	0 %	0 %	4 %

* Pas demandé dans tous les sondages.

Dans quelle mesure les directives d'évaluation qui suivent vous ont-elles été utiles? (tendance sur trois ans)

Directives d'évaluation	Années	Extrêmement utile	Très utile	Neutre	Pas très utile	Pas du tout utile	Je ne sais pas	Sans objet
Document « Renseignements importants » / Lignes directrices à l'intention des membres des comités / Lignes directrices à l'intention des membres des comités (système de notation et des critères d'évaluation)	2020-2021	33 %	56 %	7 %	1 %	0 %	2 %	0 %
	2021-2022	30 %	55 %	10 %	1 %	0 %	3 %	0 %
	2022-2023	30 %	54 %	12 %	2 %	0 %	1 %	0 %
Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone	2020-2021	20 %	38 %	14 %	4 %	0 %	8 %	15 %
	2021-2022	20 %	37 %	17 %	3 %	1 %	7 %	15 %
	2022-2023	22 %	38 %	16 %	4 %	0 %	6 %	14 %
Lignes directrices pour la mobilisation des connaissances efficace	2020-2021	16 %	45 %	20 %	2 %	1 %	10 %	6 %
	2021-2022	19 %	43 %	19 %	3 %	0 %	8 %	8 %
	2022-2023	20 %	41 %	21 %	3 %	1 %	9 %	5 %
Lignes directrices liées à une formation en recherche efficace	2020-2021	17 %	44 %	18 %	3 %	1 %	10 %	8 %
	2021-2022	18 %	43 %	18 %	2 %	1 %	9 %	10 %
	2022-2023	19 %	41 %	20 %	3 %	0 %	9 %	7 %
Lignes directrices concernant les documents d'appui liés à la recherche-création*	2020-2021	12 %	31 %	18 %	3 %	1 %	14 %	21 %
	2021-2022	14 %	33 %	16 %	2 %	1 %	12 %	22 %
	2022-2023	13 %	29 %	19 %	4 %	0 %	14 %	21 %
Guide du CRSH pour aborder les considérations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les demandes de subventions de partenariat*	2021-2022	38 %	50 %	4 %	0 %	0 %	8 %	0 %
	2022-2023	11 %	56 %	26 %	4 %	0 %	0 %	4 %

* Pas demandé dans tous les sondages en 2021-2022 et 2022-2023.

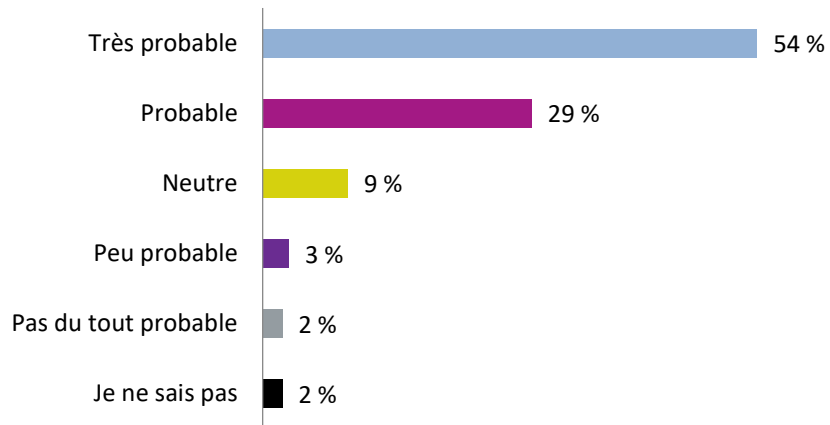
Dans quelle mesure les aspects suivants du processus d'évaluation ont-ils été bien gérés? (2022-2023)

Aspects	Très bien	Bien	Neutre	Mauvais	Très mauvais	Je ne sais pas	Sans objet
Processus d'attribution des demandes	61 %	26 %	8 %	2 %	0 %	1 %	0 %
Soumission des notes	69 %	26 %	3 %	1 %	0 %	0 %	0 %
Cerner les conflits d'intérêts (avant la sélection)	74 %	21 %	3 %	1 %	0 %	1 %	0 %
Conflits d'intérêts (pendant la sélection)	70 %	22 %	3 %	1 %	0 %	0 %	4 %
Prise en compte des demandes liées à la recherche autochtone	37 %	21 %	13 %	5 %	2 %	6 %	17 %
Prise en compte des demandes présentant des circonstances spéciales et (ou) des interruptions de carrière	39 %	34 %	12 %	4 %	0 %	4 %	7 %
Bris d'égalité	31 %	25 %	11 %	1 %	0 %	4 %	27 %

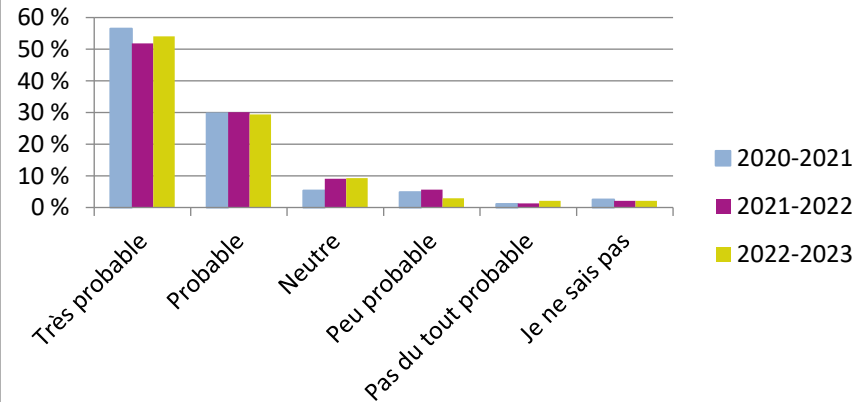
Dans quelle mesure les aspects suivants du processus d'évaluation ont-ils été bien gérés? (tendance sur trois ans)

Aspects	Années	Très bien	Bien	Neutre	Mauvais	Très mauvais	Je ne sais pas	Sans objet
Processus d'attribution des demandes	2020-2021	65 %	27 %	4 %	1 %	0 %	1 %	1 %
	2021-2022	66 %	26 %	4 %	2 %	1 %	1 %	0 %
	2022-2023	61 %	26 %	8 %	2 %	0 %	1 %	0 %
Soumission des notes	2020-2021	70 %	26 %	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %
	2021-2022	71 %	25 %	3 %	1 %	0 %	0 %	0 %
	2022-2023	69 %	26 %	3 %	1 %	0 %	0 %	0 %
Cerner les conflits d'intérêts (avant la sélection)	2020-2021	74 %	19 %	4 %	1 %	0 %	1 %	0 %
	2021-2022	77 %	18 %	3 %	1 %	0 %	1 %	0 %
	2022-2023	74 %	21 %	3 %	1 %	0 %	1 %	0 %
Conflits d'intérêts (pendant la sélection)	2020-2021	68 %	22 %	4 %	0 %	0 %	0 %	5 %
	2021-2022	74 %	17 %	4 %	0 %	0 %	1 %	4 %
	2022-2023	70 %	22 %	3 %	1 %	0 %	0 %	4 %
Prise en compte des demandes liées à la recherche autochtone	2020-2021	33 %	23 %	13 %	3 %	0 %	5 %	23 %
	2021-2022	36 %	22 %	13 %	3 %	0 %	5 %	20 %
	2022-2023	37 %	21 %	13 %	5 %	2 %	6 %	17 %
Prise en compte des demandes présentant des circonstances spéciales et (ou) des interruptions de carrière	2020-2021	36 %	32 %	16 %	2 %	0 %	2 %	12 %
	2021-2022	39 %	28 %	15 %	3 %	1 %	4 %	10 %
	2022-2023	39 %	34 %	12 %	4 %	0 %	4 %	7 %
Bris d'égalité	2020-2021	40 %	26 %	7 %	2 %	1 %	2 %	22 %
	2021-2022	40 %	24 %	7 %	2 %	1 %	2 %	24 %
	2022-2023	31 %	25 %	11 %	1 %	0 %	4 %	27 %

Dans quelle mesure accepteriez-vous de siéger de nouveau à un comité? (2022-2023)

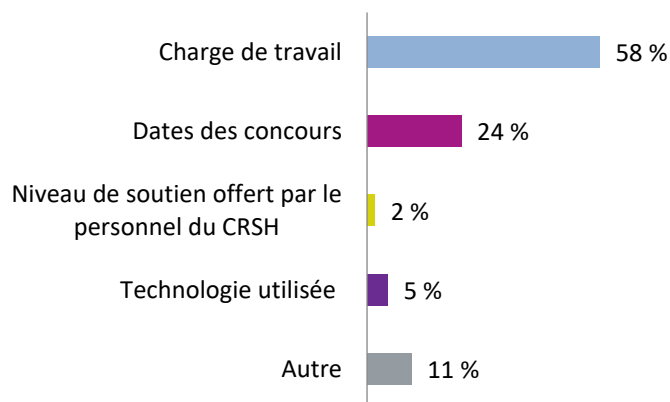


Dans quelle mesure accepteriez-vous de siéger de nouveau à un comité? (tendance sur trois ans)



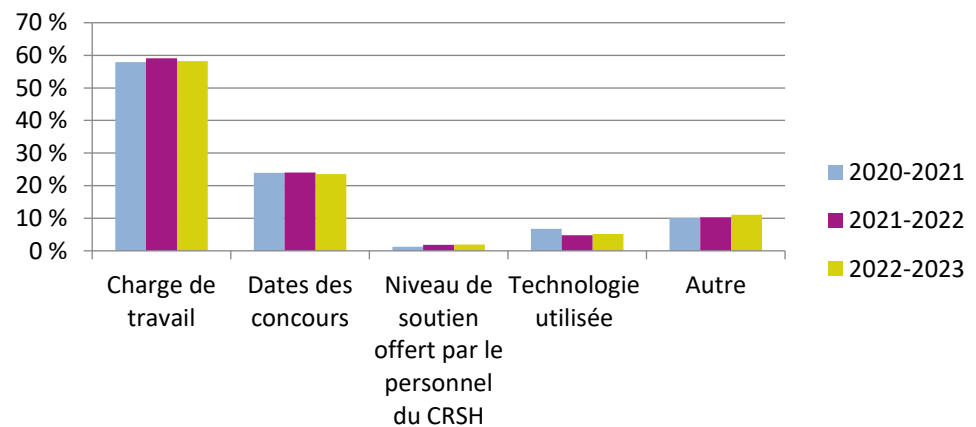
Laquelle des raisons suivantes vous dissuaderait de siéger à nouveau à un comité? (2022-2023)

Choisir toutes les raisons applicables.



Laquelle des raisons suivantes vous dissuaderait de siéger à nouveau à un comité? (tendance sur trois ans)

Choisir toutes les raisons applicables.



Il n’y a pas de tendance triennale dans les graphiques et tableaux suivants parce que les questions ont été ajoutées aux questionnaires de 2021-2022 ou de l’exercice suivant. Les choix de réponse pour le temps consacré aux activités ont aussi changé dans les trois dernières années.

Environ combien de temps avez-vous consacré aux activités suivantes? (2022-2023)

Aspects	Jusqu’à 30 minutes	De 45 minutes à une heure et demie	De une à deux heures	De deux à trois heures	De trois à quatre heures	Plus de quatre heures	Impossible à estimer
Consulter les lignes directrices et les outils d’évaluation du contexte et suivre les modules de formation fournis par le CRSH	8 %	28 %	35 %	15 %	8 %	5 %	2 %
Évaluer une demande (délai moyen)	18 %	39 %	23 %	10 %	3 %	2 %	3 %
Notation et autres préparatifs en vue de la réunion de sélection	12 %	19 %	30 %	15 %	8 %	12 %	4 %
Participation à des réunions (y compris le temps de déplacement, le cas échéant)	2 %	3 %	2 %	7 %	13 %	69 %	3 %
Communications écrites avec l’agente ou l’agent de programme	45 %	33 %	13 %	5 %	1 %	0 %	1 %

Quel type de formation à la sensibilisation aux préjugés avez-vous suivi? (2022-2023)

Choisir toutes les options applicables.

Le module de formation en ligne portant sur les préjugés inconscients : « Les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs » (lien fourni par le CRSH)

81 %

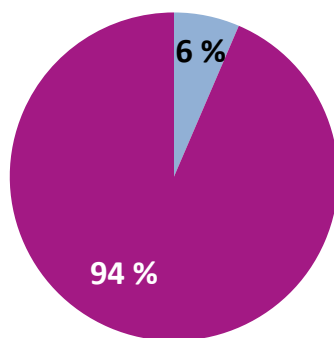
Une autre formation de sensibilisation aux préjugés qui m'a été proposée ou recommandée Définir/décrire (facultatif)

11 %

Je n'ai pas suivi de formation de sensibilisation aux préjugés

9 %

En tant que membre de comité, avez-vous rencontré des obstacles quant à votre participation? (2022-2023)



■ Oui ■ Non

Annexe B – Liste des personnes observatrices et commentaires

Occasion de financement	Personne observatrice	Université
Formation en recherche et perfectionnement des compétences		
Bourses postdoctorales du CRSH	Luis Radford	École d'éducation, Université Laurentienne
Bourses postdoctorales du CRSH	Louise Spiteri	School of Information Management, Dalhousie University
Bourses de doctorat du CRSH – National	Debra Pepler	Département de psychologie, Université York
Bourses de doctorat du CRSH – National	Katherine Zien	Département d'anglais, Université McGill
Bourses de doctorat du CRSH – National	Erik Anonby	Département de français, Carleton University
Recherche axée sur la connaissance		
Subventions Savoir	Dragos Simandan	Département de géographie et d'études du tourisme, Brock University
Subventions Savoir	Frances Pownall	Département d'histoire, d'études classiques et d'études religieuses, University of Alberta
Subventions Savoir	Jean-Baptiste Litrico	Smith School of Business, Queen's University
Partenariats de recherche		
Subventions de partenariat – Étape 1 et étape 2	Catherine Middleton	Ted Rogers School of Information Technology Management, Toronto Metropolitan University
Subventions de développement de partenariat	Bruno Dupeyron	Johnson Shoyama Graduate School of Public Policy, University of Regina

Tirées des neuf rapports soumis par les personnes observatrices (dont un rapport combiné pour les subventions Savoir, et un rapport distinct sur chaque étape des subventions de partenariat), les données suivantes présentent un survol des résultats quantitatifs et certains commentaires. Elles sont présentées dans le même ordre que les questions du questionnaire à l'intention des personnes observatrices de 2022-2023.

1. Dans l'ensemble, comment évalueriez-vous la qualité du processus d'évaluation du mérite de ce concours?

Choix de réponse	Nombre de réponses
Excellente	8
Bonne	0
Moyenne	1
Mauvaise	0
Très mauvaise	0
Je ne sais pas	0

« Dans les deux cas, le processus d'évaluation du mérite était rigoureux, éthique et collégial. Je sentais que les personnes participantes y apportaient un soin et une réflexion exemplaires. Chacune était invitée à donner son point de vue, et je trouvais remarquable le respect affiché par les membres de comité à l'égard des projets évalués. Le processus d'évaluation est conçu de façon à limiter les évaluations personnelles, punitives ou arbitraires. La question du "seuil de financement" était aussi clairement expliquée. »

Personne observatrice

2. Comment évalueriez-vous le niveau de soutien offert par le personnel du CRSH?

Choix de réponse	Nombre de réponses
Excellent	7
Bon	2
Moyen	0
Mauvais	0
Très mauvais	0
Je ne sais pas	0

« En général, le niveau de soutien offert par le personnel du CRSH était bon, mais il variait d'un comité à l'autre. Dans certains des comités observés, l'agente ou l'agent de programme semblait un peu trop assumer l'animation des discussions sur les dossiers, posant des questions aux membres pour sonder leur opinion, alors que la personne à la présidence était plus en retrait et silencieuse. Cependant, dans la plupart des comités, l'agente ou l'agent de programme avait un rôle plus discret, fournissant seulement de l'information sur les lignes directrices du CRSH, au besoin. »

Personne observatrice

3. Comment évalueriez-vous l'ensemble du fonctionnement ou de la dynamique du comité ou des comités (y compris le niveau de civilité et respect parmi les membres du comité et la façon dont les idées contradictoires ont été gérées)?

Choix de réponse	Nombre de réponses
Excellent	8
Bon	1
Moyen	0
Mauvais	0
Très mauvais	0
Je ne sais pas	0

« [...] le degré de civilité a été un élément salué par de nombreux collègues. L'échange d'idées rend la participation au processus d'évaluation stimulant pour la grande majorité des membres, et cela se doit non seulement à l'attitude respectueuse entre chercheuses et chercheurs, mais aussi aux efforts déployés par la personne à la présidence et le personnel du CRSH pour l'appuyer. Une personne courtoise à la présidence du comité qui a de l'expérience pour gérer une réunion sur trois jours est un élément essentiel pour le bon déroulement des dynamiques au sein de chaque comité. C'est un aspect fondamental qui contribue à ce que les personnes évaluatrices reviennent pour une autre évaluation, même si la charge de travail peut dissuader certaines de revenir. »

Personne observatrice

4. Avec quelle efficacité les conflits d'intérêts ont-ils été traités?

Choix de réponse	Nombre de réponses
Très efficacement	6
Efficacement	1
Neutre	0
Pas efficacement	0
Pas du tout efficacement	0
Je ne sais pas	1
Sans objet	1

« Le format de réunions sur Webex était idéal pour exclure d'une discussion les personnes en conflit d'intérêts dans un dossier. Le personnel les plaçait simplement dans la salle d'attente de Webex, un processus qui s'est déroulé sans accroc. Si la personne à la présidence avait un conflit d'intérêts, une autre personne au sein du comité qui n'en avait pas et qui n'était pas assignée comme lectrice ou lecteur dans le dossier était nommée à ce rôle. Lors de l'examen final des dossiers, lorsque l'ensemble du comité était dans la salle (virtuelle), la personne à la présidence s'assurait que la discussion ne révélait aucun détail sur les délibérations dans un dossier en particulier. »

Personne observatrice

5. Comment évalueriez-vous l'aptitude des membres du comité à gérer leur temps en leur accordant une attention appropriée pour chaque demande?

Choix de réponse	Nombre de réponses
Excellente	4
Bonne	5
Moyenne	0
Mauvaise	0
Très mauvaise	0
Je ne sais pas	0

« L'ordre du jour n'était pas trop chargé, et les membres du comité contribuaient et avaient une bonne écoute. Par contre, beaucoup de temps a été consacré au "bris d'égalité" pour deux demandes qui respectaient clairement le seuil de financement. Donc, beaucoup de temps et d'efforts consacrés au respect du processus pour une décision n'ayant aucun effet "réel". »

Personne observatrice

6. Avec quelle efficacité les membres du comité ont-elles et ils consulté les documents de demande pendant leurs discussions?

Choix de réponse	Nombre de réponses
Très efficacement	5
Efficacement	3
Neutre	1
Pas efficacement	0
Pas du tout efficacement	0
Je ne sais pas	0

« En général, les membres de comité faisaient référence à divers aspects des dossiers individuels, en fonction de la discussion en cours. On discutait peu des dossiers de demande comme tels, sauf pour trois, mais, dans ces cas, les personnes désignées comme lectrices semblaient faire les renvois adéquats aux dossiers. »

Personne observatrice

7. Comment évalueriez-vous la cohérence des membres du comité en ce qui a trait à l'application des critères d'évaluation (y compris l'utilisation des Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone du CRSH, le cas échéant)?

Choix de réponse	Nombre de réponses
Excellente	6
Bonne	2
Moyenne	0
Mauvaise	1
Très mauvaise	0
Je ne sais pas	0

« Il y a eu bien sûr certaines différences quant à l'application des critères d'évaluation. Mais ces différences ont été identifiées et discutées à travers une écoute mutuelle et professionnelle. »

Personne observatrice

8. Comment évalueriez-vous le traitement équitable des demandes dans les deux langues officielles?

Choix de réponse	Nombre de réponses
Excellent	7
Bon	1
Moyen	0
Mauvais	0
Très mauvais	0
Je ne sais pas	1
Sans objet	0

« Les demandes ont été traitées équitablement dans les deux langues officielles. Il me semble qu'il n'y a pas de questions majeures à soulever ici, car toutes les personnes présentes dans la réunion sont bilingues. Mais encore une fois, cela fait peser sur les chercheuses et chercheurs bilingues le fardeau des évaluations. »

Personne observatrice

9. Dans quelle mesure les membres du comité étaient-elles et ils dûment équipés pour procéder à une évaluation du mérite équitable de l'excellence en recherche des demandes, à l'appui de l'[Énoncé des trois organismes sur l'équité, la diversité et l'inclusion](#)? Le cas échéant, dans quelle mesure les membres du comité ont-elles et ils tenu compte des circonstances spéciales au cours du processus d'évaluation?

Choix de réponse	Nombre de réponses
Très bien équipés	5
Bien équipés	3
Neutre	1
Mal équipés	0
Très mal équipés	0
Je ne sais pas	0
Sans objet	0

« Il me semble que l'ensemble des membres de comité de sélection tenaient compte des questions d'équité, de diversité et d'inclusion. J'ai remarqué que les discussions sur les étudiantes et étudiants étaient très respectueuses. »

Personne observatrice

10. Veuillez nous faire part de tout autre commentaire, préoccupation ou idée. *Pour des raisons de confidentialité, nous vous prions d'éviter les commentaires qui pourraient identifier les personnes.*

« La personne à la présidence du comité et le personnel du CRSH ont collaboré de façon exceptionnelle pour que le processus d'évaluation soit hautement efficace. Il y avait suffisamment de temps pour évaluer soigneusement chaque dossier et discuter de leur mérite. La personne à la présidence du comité était extrêmement bien préparée et a fait un excellent travail pour garder le comité sur la bonne voie et voir au maintien d'un bon niveau de professionnalisme durant les délibérations. Avec le personnel du CRSH, elle a donné l'exemple en matière de bilinguisme lors des discussions. C'est la sixième fois que je participe à [...] une réunion de comité. Le processus est toujours de plus en plus harmonieux, preuve de la volonté d'amélioration continue du CRSH. Par contre, un problème qui continue d'être soulevé par les comités est le fait que certaines candidates et certains candidats n'abordent pas suffisamment les indicateurs de progrès (une composante de la note pour le critère "Défi"). Même si c'était moins évident [...], il y avait encore quelques dossiers qui ne donnaient pas suffisamment d'information sur ces indicateurs. Peut-être qu'un retour sur les directives à l'intention des candidates et candidats permettrait d'insister sur cette composante importante de la demande. »

Personne observatrice

Annexe C – Charge de travail des membres de comité

Le CRSH continue de surveiller la charge de travail des membres de comité, reconnaissant l'investissement de temps considérable qu'exige le processus d'évaluation du mérite.

Il y a deux ans, une nouvelle question portant sur le temps consacré aux différents aspects du processus a été ajoutée au sondage sur l'évaluation du mérite. Selon les résultats généraux pour l'ensemble des occasions de financement de 2022-2023, ce qui requiert le plus de temps, c'est encore la participation aux réunions d'évaluation du mérite.

Environ combien de temps avez-vous consacré aux activités suivantes? (2022-2023)

Aspects	Jusqu'à 30 minutes	De 45 minutes à une heure et demie	De une à deux heures	De deux à trois heures	De trois à quatre heures	Plus de quatre heures	Impossible à estimer
Consulter les lignes directrices et les outils d'évaluation du contexte et suivre les modules de formation fournis par le CRSH	8 %	28 %	35 %	15 %	8 %	5 %	2 %
Évaluer une demande (délai moyen)	18 %	39 %	23 %	10 %	3 %	2 %	3 %
Notation et autres préparatifs en vue de la réunion de sélection	12 %	19 %	30 %	15 %	8 %	12 %	4 %
Participation à des réunions (y compris le temps de déplacement, le cas échéant)	2 %	3 %	2 %	7 %	13 %	69 %	3 %
Communications écrites avec l'agente ou l'agent de programme	45 %	33 %	13 %	5 %	1 %	0 %	1 %

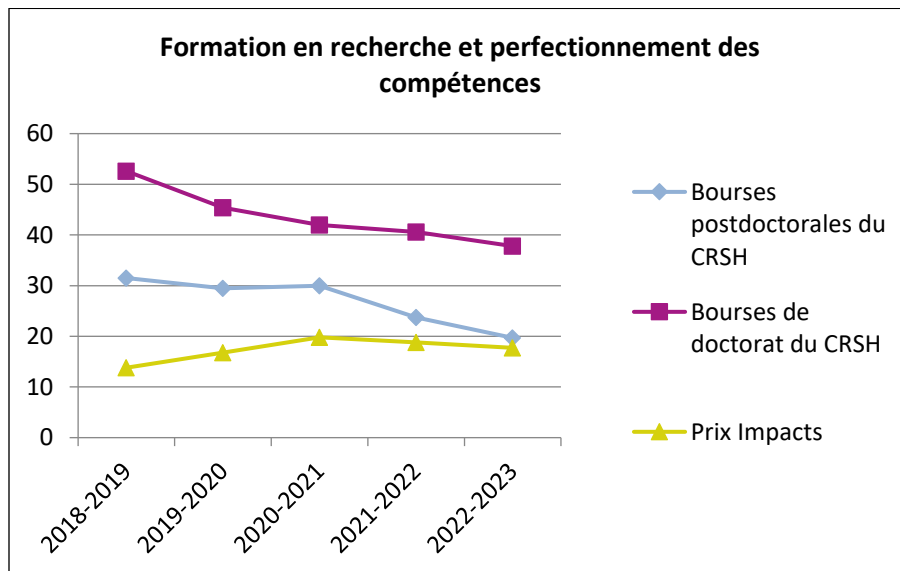
Le nombre de demandes assignées aux membres de comité varie en fonction de la longueur de la demande pour l'occasion de financement. Comme il est indiqué à la page suivante, 58 p. 100 des répondantes et répondants au sondage de 2022-2023 ont cité la « charge de travail » comme une raison qui les dissuaderait de siéger à nouveau (n = 418). L'année précédente, 59 p. 100 des répondantes et répondants avaient eu cette réponse à la même question (n = 475). Le CRSH continuera de surveiller la charge de travail et d'explorer les moyens d'en maintenir une qui soit appropriée.

Années	Charge de travail	Dates des concours	Niveau de soutien offert par le personnel du CRSH	Technologie utilisée	Autre
2020-2021	58 %	24 %	1 %	7 %	10 %
2021-2022	59 %	24 %	2 %	5 %	10 %
2022-2023	58 %	24 %	2 %	5 %	11 %

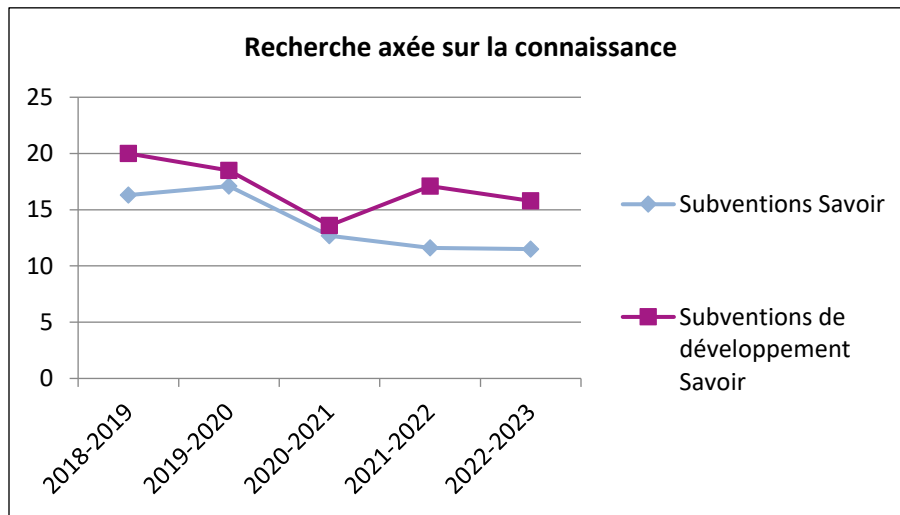
Tendances relatives à la charge de travail de 2018-2019 à 2022-2023

Les tableaux et graphiques suivants présentent le **nombre moyen de demandes assignées aux membres de comité aux fins d'évaluation**. Ce nombre est généralement resté stable ou a légèrement diminué en 2022-2023, sauf pour les subventions d'engagement partenarial, où on note une petite hausse.

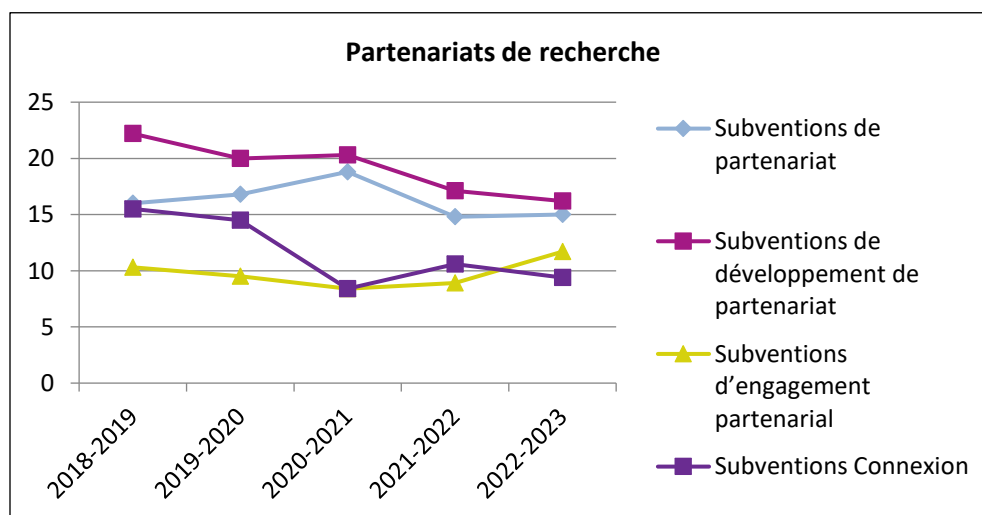
Formation en recherche et perfectionnement des compétences	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Bourses postdoctorales du CRSH	31,5	29,5	30,0	23,7	19,7
Bourses de doctorat du CRSH	52,6	45,4	42,0	40,6	37,8
Prix Impacts	13,8	16,8	19,8	18,8	17,7



Recherche axée sur la connaissance	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Subventions Savoir	16,3	17,1	12,7	11,6	11,5
Subventions de développement Savoir	20,0	18,5	13,6	17,1	15,8



Partenariats de recherche	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Subventions de partenariat ¹⁴	16,0	16,8	18,8	14,8	15,0
Subventions de développement de partenariat	22,2	20,0	20,3	17,1	16,2
Subventions d'engagement partenarial	10,3	9,5	8,4 ¹⁵	8,9	11,7 ¹⁶
Subventions Connexion	15,5	14,5	8,4	10,6	9,4

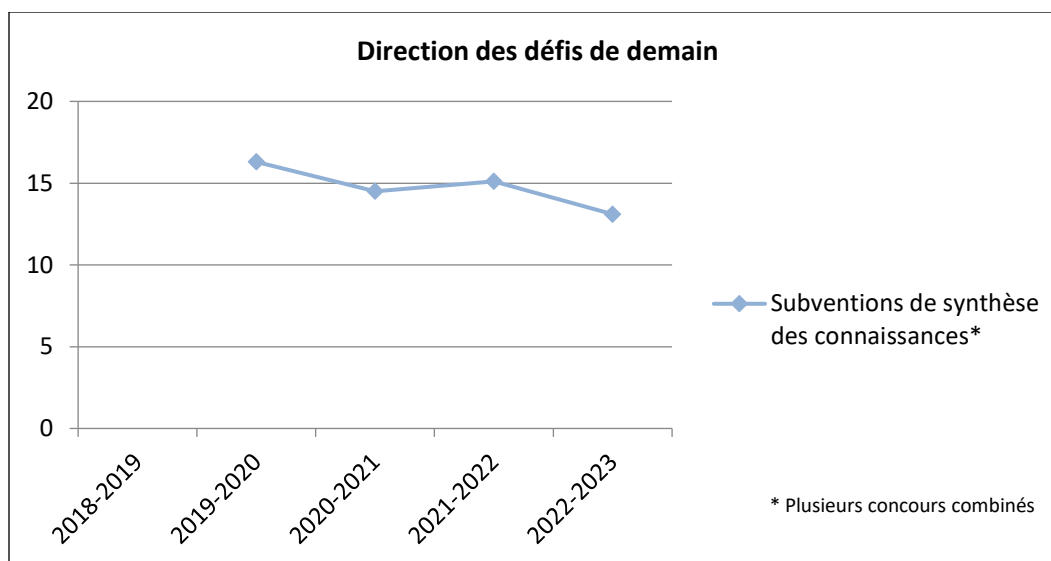


¹⁴ Selon les demandes à l'étape 1 seulement.

¹⁵ Selon les concours des subventions d'engagement partenarial et en lien avec la pandémie de COVID-19.

¹⁶ Selon les concours des subventions d'engagement partenarial seulement.

Direction des défis de demain	2019-2020 Évaluations environnementales et évaluations des impacts	2019-2020 Capacité limite de la Terre	2020-2021 Compétences numériques	2020-2021 Mobilité et transport en commun	2021-2022 Émergence de la société asociale	2022-2023 Violence fondée sur le genre	2022-2023 Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation
Subventions de synthèse des connaissances ¹⁷	15,0	17,4	16,1	11,3	15,1	14,2	11,7



¹⁷ Les données sur le concours 2018-2019 pour les subventions de synthèse des connaissances (relations commerciales entre le Canada et le Royaume-Uni) ont été retirées du tableau parce qu'elles n'étaient pas représentatives. Le programme était considéré comme un projet pilote et la charge de travail moyenne était très faible (5,3).

Annexe D – Statistiques sur les concours

Les données sur les attributions sont recueillies immédiatement après la sélection. Les subventions et bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

Bourses postdoctorales

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2022-2023	533	150	28 %	S.O.	13 230 000 \$
2021-2022	650	182	28 %	S.O.	16 245 000 \$
2020-2021	795	160	20 %	S.O.	14 015 250 \$
2019-2020	751	160	21 %	S.O.	14 220 000 \$
2018-2019	824	160	19 %	S.O.	14 265 000 \$

Bourses de doctorat (CRSH et Programme des BÉSC)

Année	Demandes admissibles*	Allocations	Attributions	Taux de réussite**	Total demandé (admissible)	Total attribué
2022-2023	3 727	2 185	630 (CRSH) 423 (BÉSC)	48 %	S.O.	36 900 000 \$ (CRSH) 44 415 000 \$ (BÉSC)
2021-2022	4 158	2 294	657 (CRSH) 420 (BÉSC)	47 %	S.O.	38 860 000 \$ (CRSH) 44 100 000 \$ (BÉSC)
2020-2021	4 365	2 390	528 (CRSH) 500 (BÉSC)	43 %	S.O.	30 140 000 \$ (CRSH) 52 500 000 \$ (BÉSC)
2019-2020	4 087	2 586	540 (CRSH) 514 (BÉSC)	41 %	S.O.	29 160 006 \$ (CRSH) 54 180 000 \$ (BÉSC)
2018-2019	3 626	2 205	508 (CRSH) 430 (BÉSC)	43 %	S.O.	27 780 000 \$ (CRSH) 45 150 000 \$ (BÉSC)

* Nombre approximatif, car le CRSH ne vérifie pas l'admissibilité des demandes qui ne sont pas recommandées au concours national par les établissements canadiens ayant un quota. À noter qu'une erreur s'était glissée dans les chiffres du Rapport sur les concours de 2021-2022. Le chiffre « 2 294 » devait faire référence aux allocations, et non aux demandes (4 158); la correction a été faite dans le présent rapport.

** Le taux de réussite est calculé en utilisant le total combiné des bourses du CRSH et du Programme de BÉSC, par rapport au nombre de demandes admissibles à l'échelle nationale (colonne « Allocations »).

Programme de bourses d'études supérieures du Canada – Maîtrise

Année	Demandes admissibles	Allocations	Attributions*	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2022-2023	2 932	1 366	1 365	47 %	S.O.	23 887 500 \$
2021-2022	3 225	1 510	1 509	47 %	S.O.	26 407 500 \$
2020-2021	3 022	1 510	1 513	50 %	S.O.	26 477 500 \$
2019-2020	2 827	1 510	1 492	53 %	S.O.	26 255 832 \$
2018-2019	2 734	1 300	1 295	47 %	S.O.	22 662 500 \$

* Nombre de bourses offertes en fonction des demandes admissibles reçues. Certains établissements n'ont pas reçu assez de demandes admissibles pour pouvoir utiliser pleinement leur allocation.

Bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith

Année	Allocations*	Attributions**	Pourcentage d'allocations utilisées	Total demandé	Total attribué
2022-2023	125	86	69 %	727 045 \$	508 080 \$
2021-2022	125	86	69 %	741 758 \$	499 661 \$
2020-2021	125	67	54 %	557 888 \$	397 738 \$
2019-2020	125	132	106 %	1 043 742 \$	778 946 \$
2018-2019	125	131	105 %	1 154 536 \$	764 361 \$

* Le CRSH alloue des fonds pour 125 suppléments par année.

** Les bourses sont tributaires de l'allocation. Elles sont accordées seulement aux candidates et candidats admissibles.

Prix Impacts (2022-2023)

	Mises en candidature admissibles	Finalistes	Attributions	Taux de réussite	Taux de réussite moyen sur cinq ans	Total attribué
Médaille d'or	10	S.O.	1	10 %	10 %	100 000 \$
Prix Talent	17	3	1	6 %	6 %	50 000 \$
Prix Savoir	15	3	1	7 %	7 %	50 000 \$
Prix Connexion	14	3	1	7 %	7 %	50 000 \$
Prix Partenariat	9	3	1	11 %	11 %	50 000 \$

Subventions Savoir

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2022-2023 (Volet A)	413	209	51 %	35 855 352 \$	17 243 859 \$
2022-2023 (Volet B)	732	301	41 %	197 280 970 \$	72 226 162 \$
2021-2022 (Volet A)	427	241	56 %	36 349 321 \$	19 404 543 \$
2021-2022 (Volet B)	657	319	49 %	174 565 729 \$	77 038 472 \$
2020-2021 (Volet A)	496	281	57 %	41 705 518 \$	23 184 285 \$
2020-2021 (Volet B)	717	356	50 %	183 039 458 \$	80 816 747 \$
2019-2020 (Volet A)	602	274	46 %	50 788 162 \$	22 703 076 \$
2019-2020 (Volet B)	823	306	37 %	212 906 940 \$	68 980 028 \$
2018-2019 (Volet A)	615	312	51 %	52 048 696 \$	24 650 325 \$
2018-2019 (Volet B)	750	307	41 %	188 427 889 \$	65 027 232 \$

Subventions de développement Savoir

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2022-2023	1 055	589	56 %	66 713 985 \$	35 267 427 \$
2021-2022	1 175	662	56 %	73 989 471 \$	39 452 804 \$
2020-2021	1 256	563	45 %	77 596 998 \$	32 302 006 \$
2019-2020	1 128	565	50 %	68 800 784 \$	31 685 401 \$
2018-2019	1 139	677	59 %	69 544 174 \$	38 048 922 \$

Subventions de partenariat

Année	Demandes admissibles Étape 1	Demandes admissibles Étape 2	Attributions	Taux de réussite	Total demandé* (admissible)	Total attribué
2022-2023	65	25	19	29 %	61 692 665 \$	45 703 883 \$
2021-2022	69	25	21	30 %	62 143 029 \$	52 147 443 \$
2020-2021	75	25	19	25 %	62 150 620 \$	47 468 400 \$
2019-2020	67	23	16	24 %	55 895 685 \$	38 493 991 \$
2019-2020 SCHL	19**	8	6	75 %	10 426 277 \$	7 938 424 \$
2018-2019	64	26	17	27 %	64 116 532 \$	41 855 594 \$

* Comprend les montants demandés à l'étape 2 uniquement.

** En 2019-2020, le CRSH a administré un concours spécial de subventions de partenariat conjointement avec la SCHL, à l'appui de la Stratégie nationale sur le logement du Canada. Il s'agissait de la deuxième des deux étapes du processus de l'initiative conjointe. Les candidates et candidats retenus dans le cadre du concours de subventions de développement de partenariat de la SCHL en 2018-2019 ont été invités à soumettre une demande au concours de subventions de partenariat.

Subventions de développement de partenariat

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2022-2023	159	76	48 %	30 874 764 \$	14 871 966 \$
2021-2022	114	85	75 %	21 529 261 \$	16 087 715 \$
2020-2021	135	96	71 %	25 493 209 \$	18 210 789 \$
2019-2020	134	77	57 %	25 406 914 \$	14 990 960 \$
2018-2019	148	70	47 %	28 154 116 \$	13 173 431 \$
2018-2019 SCHL*	19	8	42 %	1 508 643 \$	632 035 \$

* Appel de propositions pour les subventions de développement de partenariat 2018-2019 de la SCHL.

Subventions d'engagement partenarial

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2022-2023	299	262	88 %	7 285 806 \$	6 377 345 \$
2022-2023 Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones	9	8	89 %	423 460 \$	373 460 \$
2021-2022	317	271	85 %	7 617 049 \$	6 507 111 \$
2020-2021	305	216	71 %	7 350 137 \$	5 218 919 \$
2020-2021 COVID-19	396	251*	63 %	9 583 096 \$	6 092 299 \$
2019-2020	335	205	61 %	8 086 357 \$	6 198 339 \$
2018-2019	372	207	56 %	8 936 777 \$	5 038 113 \$

* À la suite d'une réaffectation, le CRSH a stratégiquement attribué 43 bourses supplémentaires pour l'appel lié à la pandémie de COVID-19 de 2020-2021, pour un total de 294 bourses, soit le nombre annoncé à grande échelle par le gouvernement fédéral pour cette année-là.

Subventions Connexion

Année	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2022-2023	591	415	71 %	17 454 343 \$	11 798 816 \$
2021-2022	396	332	84 %	11 184 291 \$	9 017 812 \$
2020-2021	309	237	77 %	8 968 236 \$	6 552 586 \$
2019-2020	699	312	45 %	18 695 919 \$	7 776 618 \$
2018-2019	691	284	41 %	17 688 685 \$	7 090 492 \$
2018-2019 Autochtones*	231	116	50 %	10 756 557 \$	5 554 089 \$

* Appel spécial sur la capacité de recherche autochtone et la réconciliation, administré en collaboration avec le CRSNG et les IRSC.

Subventions de synthèse des connaissances

Année*	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué
2022-2023 Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation	47	25 (CRSH) et 5 (Génome Canada)	64 %	1 372 065 \$	743 525 \$ (CRSH) et 149 823 \$ (Génome Canada)
2022-2023 Violence fondée sur le genre	64	32	50 %	1 865 084 \$	933 571 \$
2021-2022 Émergence de la société asociale	52	30	58 %	1 507 151 \$	868 740 \$
2020-2021 Mobilité et transport en commun	30	23	77 %	858 425 \$	669 238 \$
2020-2021 Compétences numériques	59	36	61 %	1 694 824 \$	762 217 \$
2019-2020 Capacité limite de la Terre	58	31	53 %	2 766 528 \$	1 487 312 \$
2019-2020 Évaluations environnementales et évaluations des impacts	40	13	33 %	1 148 595 \$	380 367 \$

* Les données sur le concours 2018-2019 pour la subvention de synthèse des connaissances (relations commerciales entre le Canada et le Royaume-Uni) ont été retirées du tableau parce qu'elles n'étaient pas représentatives. Le programme était considéré comme un projet pilote.

Annexe E – Données des concours sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Depuis le milieu de 2018, on utilise le [formulaire harmonisé pour les trois organismes](#)¹⁸ afin de recueillir des données de déclaration volontaire en appui aux objectifs d'équité, de diversité et d'inclusion et aux mesures de rendement connexes. Ce questionnaire répond à la priorité du Comité de coordination de la recherche au Canada sur l'amélioration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans la recherche, et cadre avec le [Plan d'action des trois organismes pour l'équité, la diversité et l'inclusion \(2018-2025\)](#).

À la lumière des commentaires du milieu de la recherche, le questionnaire a été révisé cette année et des points de données ont été ajoutés pour recueillir des renseignements sur l'orientation sexuelle et la langue. Cette révision a été effectuée pour la plupart des occasions de financement.

On demande aux répondantes et répondants de préciser leur date de naissance et d'indiquer si elles ou ils s'identifient à l'un des quatre groupes désignés : femmes, Autochtones, personnes en situation de handicap et membres des minorités visibles¹⁹. Le questionnaire est obligatoire, mais pour toutes les questions il est possible de cocher « Je préfère ne pas répondre ».

Lancé en janvier 2020, le [tableau de bord sur l'équité, la diversité et l'inclusion](#) du CRSH demeure un important outil qui permet de communiquer publiquement des résumés agrégés des données de déclaration volontaire recueillies auprès des candidates et candidats, des titulaires de bourse ou de subvention et des membres de comité d'évaluation du mérite. Lorsque la situation le permet, des statistiques comparables sur la main-d'œuvre canadienne ou le contexte universitaire pour chaque groupe désigné sont également incluses dans le tableau de bord.

Sont présentées ci-dessous les données de déclaration volontaire des candidates et candidats, des titulaires de bourse ou de subvention et des membres de comité pour toutes les occasions de financement évaluées en 2022-2023. Cependant, les données doivent être interprétées avec prudence, en particulier pour les concours où le nombre de candidates et candidats est bas (valeur « n »). Comme les données de déclaration volontaire sont considérées de niveau « Protégé B », les données agrégées de groupes inférieurs à 10 personnes (< 10) sont exclues. Dans les précédents rapports sur les concours, les données agrégées étaient présentées dans des graphiques sous forme de pourcentages. Cette année, les graphiques ont été remplacés par des tableaux, qui offrent davantage de flexibilité et résolvent le problème des graphiques comportant une barre pour les groupes inférieurs à 10 personnes. De plus, la colonne « Je préfère ne pas répondre » est volontairement exclue des tableaux puisqu'il serait facile de déduire la valeur des cellules expurgées (< 10) si le total était de 100 p. 100. On évite ainsi l'entassement des étiquettes dans le graphique et les étiquettes sans pourcentage. Les cellules représentant un groupe inférieur à 10 personnes contiennent un tiret (-).

¹⁸ Le questionnaire harmonisé a été révisé depuis 2018 à la lumière des exigences législatives, de la nouvelle législation et des commentaires du milieu de la recherche.

¹⁹ Les quatre groupes désignés aux fins de l'équité sont définis dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du Canada.



DONNÉES SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION LIÉES AUX DEMANDES ET AUX ATTRIBUTIONS

Les taux de demande et d'attribution²⁰ de 10 concours²¹ de 2022-2023 sont présentés et analysés ci-dessous en fonction des quatre groupes sous-représentés désignés dans le formulaire de déclaration volontaire.

Les données fournies dans ce rapport ne portent que sur un seul cycle de concours.

L'utilisation du « taux d'attribution » au lieu du « taux de réussite » pour chaque groupe est conforme à l'approche actualisée des trois organismes fédéraux de financement de la recherche en matière de rapports sur l'accès aux occasions de financement pour les groupes sous-représentés. Pour un concours donné, les taux de réussite sont en partie déterminés par le nombre de demandes et les fonds disponibles. Le taux d'attribution, surtout lorsqu'il est considéré conjointement avec le taux de demande, donne une meilleure idée de l'équité du processus de financement de la recherche, et peut être comparé à la représentation de ces groupes dans la population universitaire ou canadienne en général. À mesure que d'autres données seront recueillies au cours des prochaines années, il sera possible de suivre et d'analyser les tendances pour avoir un meilleur portrait de la participation aux programmes du CRSH, particulièrement en ce qui concerne les taux d'attribution.

GENRE

En 2022-2023, les taux d'attribution pour les femmes continuent d'être légèrement supérieurs aux taux de demande.

Données agrégées :

Genre	Femme	Homme	Voir note*	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	61,5 %	30,3 %	4,2 %	3,9 %
Taux d'attribution	62,9 %	28,8 %	4,5 %	3,8 %

* Regroupe les réponses suivantes : genre fluide, personne non binaire, personne bispirituelle, homme trans, femme trans, je ne m'identifie à aucune des options proposées.

²⁰ Le taux de demande est le pourcentage de demandes provenant d'un groupe désigné par rapport au nombre total de demandes reçues dans le cadre d'un concours. Le taux d'attribution est le pourcentage de subventions ou de bourses que reçoit un groupe désigné par rapport au total attribué dans un concours. Le nombre d'attributions diffère légèrement de ce qui est présenté dans les résumés des occasions de financement pour les concours de doctorat et de maîtrise en raison du moment où les offres de financement sont acceptées.

²¹ Les taux de demande sont rapportés pour 10 concours et les taux d'attribution, pour 11, parce que les taux d'attribution des bourses de doctorat du Programme de BÉSC et du CRSH sont rapportés séparément, mais le bassin de demandes est le même.

Données par occasion de financement :

Taux de demande – Genre

Occasion de financement	Femme	Homme	Voir note*
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 533)	56,8 %	38,5 %	2,3 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 2 185)	64,6 %	27,1 %	5,2 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 2 937)	70,9 %	20,6 %	6,1 %
Subventions Savoir (n = 1 145)	46,8 %	44,6 %	1,8 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 055)	52,9 %	37,8 %	2,4 %
Subventions de partenariat (n = 65)	55,4 %	33,8 %	-
Subventions de développement de partenariat (n = 159)	56,6 %	36,5 %	-
Subventions d'engagement partenarial (n = 299)	61,5 %	31,1 %	-
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 9)	-	-	-
Subventions Connexion (n = 591)	53,5 %	39,3 %	2,2 %
Total (n = 8 978)	61,5 %	30,3 %	4,2 %

* Regroupe les réponses suivantes : genre fluide, personne non binaire, personne bispirituelle, homme trans, femme trans, je ne m'identifie à aucune des options proposées.

Taux d'attribution – Genre

Occasion de financement	Femme	Homme	Voir note*
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 150)	58,7 %	35,3 %	-
Bourses de doctorat du CRSH (n = 630)	66,2 %	25,6 %	5,2 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 423)	69,3 %	24,1 %	4,7 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 1 365)	70,2 %	20,1 %	7,1 %
Subventions Savoir (n = 510)	47,5 %	44,5 %	2,2 %
Subventions de développement Savoir (n = 589)	56,0 %	35,3 %	2,4 %
Subventions de partenariat (n = 19)	68,4 %	-	-
Subventions de développement de partenariat (n = 76)	64,5 %	32,9 %	-
Subventions d'engagement partenarial (n = 262)	65,6 %	27,5 %	-
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 8)	-	-	-
Subventions Connexion (n = 415)	55,9 %	36,6 %	-
Total (n = 4 447)	62,9 %	28,8 %	4,5 %

* Regroupe les réponses suivantes : genre fluide, personne non binaire, personne bispirituelle, homme trans, femme trans, je ne m'identifie à aucune des options proposées.

IDENTITÉ AUTOCHTONE

En 2022-2023, les taux d'attribution pour les candidates et candidats autochtones demeurent légèrement supérieurs aux taux de demande pour toutes les occasions de financement. Les taux d'attribution les plus élevés ont été enregistrés pour les bourses de doctorat et de maîtrise du Programme de BÉSC, les bourses de doctorat du CRSH et les subventions Connexion (de 3,3 à 8,7 p. 100).

Données agrégées :

Identité autochtone	Oui	Non	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	3,0 %	93,3 %	3,7 %
Taux d'attribution	3,5 %	93,1 %	3,4 %

Données selon l'occasion de financement :

Taux de demande – Identité autochtone

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 533)	-	95,1 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 2 185)	4,8 %	93,0 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 2 937)	2,9 %	94,4 %
Subventions Savoir (n = 1 145)	1,6 %	92,2 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 055)	1,8 %	91,9 %
Subventions de partenariat (n = 65)	-	89,2 %
Subventions de développement de partenariat (n = 159)	-	89,9 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 299)	-	93,3 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 9)	-	-
Subventions Connexion (n = 591)	3,0 %	93,9 %
Total (n = 8 978)	3,0 %	93,3 %

Taux d'attribution – Identité autochtone

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 150)	-	94,7 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 630)	3,3 %	94,1 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 423)	8,7 %	90,3 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 1 365)	3,4 %	93,8 %
Subventions Savoir (n = 510)	-	92,7 %
Subventions de développement Savoir (n = 589)	1,7 %	93,0 %
Subventions de partenariat (n = 19)	-	73,7 %
Subventions de développement de partenariat (n = 76)	-	90,8 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 262)	-	93,9 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 8)	-	-
Subventions Connexion (n = 415)	3,6 %	93,7 %
Total (n = 4 447)	3,5 %	93,1 %

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2022-2023, les taux d'attribution pour les candidates et candidats qui s'identifient comme étant en situation de handicap étaient généralement inférieurs aux taux de demande pour toutes les occasions de financement, à l'exception des bourses de doctorat du Programme de BÉSC et des subventions de développement Savoir.

Données agrégées :

Personnes en situation de handicap	Oui	Non	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	12,9 %	79,6 %	7,5 %
Taux d'attribution	11,8 %	81,1 %	7,0 %

Données par occasion de financement :

Taux de demande – Personnes en situation de handicap

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 533)	12,9 %	79,2 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 2 185)	18,5 %	75,7 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 2 937)	15,3 %	78,9 %
Subventions Savoir (n = 1 145)	8,0 %	81,0 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 055)	4,8 %	85,4 %
Subventions de partenariat (n = 65)	-	67,7 %
Subventions de développement de partenariat (n = 159)	8,8 %	79,9 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 299)	8,4 %	85,6 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 9)	-	-
Subventions Connexion (n = 591)	8,1 %	82,4 %
Total (n = 8 978)	12,9 %	79,6 %

Taux d'attribution – Personnes en situation de handicap

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 150)	-	86,0 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 630)	17,8 %	76,2 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 423)	18,9 %	75,7 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 1 365)	14,7 %	80,2 %
Subventions Savoir (n = 510)	7,5 %	82,2 %
Subventions de développement Savoir (n = 589)	5,3 %	85,2 %
Subventions de partenariat (n = 19)	-	84,2 %
Subventions de développement de partenariat (n = 76)	-	63,2 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 262)	6,9 %	87,0 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 8)	-	-
Subventions Connexion (n = 415)	7,5 %	84,1 %
Total (n = 4 447)	11,8 %	81,1 %

MINORITÉS VISIBLES

En 2022-2023, les taux d'attribution pour les candidates et candidats qui s'identifient comme faisant partie d'une minorité visible étaient généralement un peu inférieurs aux taux de demande pour toutes les occasions de financement, à l'exception des bourses de doctorat du CRSH et des subventions de développement de partenariat.

Données agrégées :

Minorités visibles	Oui	Non	Je préfère ne pas répondre
Taux de demande	23,0 %	72,1 %	4,9 %
Taux d'attribution	21,0 %	74,3 %	4,7 %

Données par occasion de financement :

Taux de demande – Minorités visibles

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 533)	21,6 %	75,2 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 2 185)	24,2 %	71,9 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 2 937)	22,8 %	74,0 %
Subventions Savoir (n = 1 145)	19,9 %	71,4 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 055)	31,5 %	61,7 %
Subventions de partenariat (n = 65)	-	78,5 %
Subventions de développement de partenariat (n = 159)	20,8 %	71,1 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 299)	19,4 %	75,6 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 9)	-	-
Subventions Connexion (n = 591)	15,4 %	77,8 %
Total (n = 8 978)	23,0 %	72,1 %

Taux d'attribution – Minorités visibles

Occasion de financement	Oui	Non
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 150)	19,3 %	78,0 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 630)	25,1 %	71,1 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 423)	20,3 %	76,8 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 1 365)	21,9 %	74,9 %
Subventions Savoir (n = 510)	15,3 %	76,1 %
Subventions de développement Savoir (n = 589)	28,5 %	65,5 %
Subventions de partenariat (n = 19)	-	84,2 %
Subventions de développement de partenariat (n = 76)	21,1 %	73,7 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 262)	17,6 %	77,9 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 8)	-	-
Subventions Connexion (n = 415)	13,3 %	80,0 %
Total (n = 4 447)	21,0 %	74,3 %



DONNÉES DE DÉCLARATION VOLONTAIRE DES MEMBRES DE COMITÉ

Les conclusions relatives aux données de déclaration volontaire des membres de comité pour les occasions de financement de 2022-2023 sont présentées ci-dessous. Moins de la moitié des membres de comité ont répondu au questionnaire sur l'équité, la diversité et l'inclusion.



Membres de comité confirmés : **938**
Questionnaires de déclaration volontaire remplis : **427**
Taux de réponse : **45,5 %**

Pour assurer une évaluation de qualité des projets proposés par un groupe diversifié de candidates et candidats et atténuer les préjugés négatifs possibles, il est important de diversifier la composition des comités.

Les tableaux à la page suivante regroupent les données sur les occasions de financement à l'échelle des programmes²² afin de protéger la confidentialité des évaluatrices et évaluateurs du mérite. Les répondantes et répondants pouvaient indiquer qu'elles et ils préféreraient ne pas répondre à l'une ou l'autre des questions de déclaration volontaire, une option choisie par 4,4 p. 100 d'entre elles et eux, en moyenne, pour toutes les occasions de financement.

Comme le CRSH est encore en train de développer ses connaissances sur la déclaration volontaire chez les membres de comité, il faudra obtenir d'autres résultats au fil du temps (et peut-être des données de référence supplémentaires à des fins de comparaison) pour tirer des conclusions sur les résultats en matière d'équité, de diversité et d'inclusion ainsi que sur la représentation des groupes désignés dans ses comités.

²² Programmes : Le Programme de formation en recherche et de perfectionnement des compétences comprend les données sur les bourses postdoctorales, les bourses de doctorat du CRSH et du Programme de BÉSC, et les prix Impacts; le Programme de recherche axée sur la connaissance comprend les subventions Savoir et les subventions de développement Savoir; le Programme de partenariats de recherche comprend les subventions de partenariat, les subventions de développement de partenariat, les subventions d'engagement partenarial, les subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones, les subventions Connexion, l'Initiative de recherche sur la violence fondée sur le genre, la subvention de recherche longitudinale sur les résultats de la Stratégie nationale sur le logement (SCHL-CRSH), le pôle de coordination du Réseau de réconciliation et les deux subventions de synthèse des connaissances (Violence fondée sur le genre et Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation).

Composition des comités par programme – Genre

Programme	Femme	Homme	Voir note*
Formation en recherche et perfectionnement des compétences (n = 103)	49,5 %	44,7 %	-
Recherche axée sur la connaissance (n = 171)	52,6 %	42,1 %	-
Partenariats de recherche (n = 153)	49,7 %	40,5 %	-
Total (n = 427)	50,8 %	42,2 %	-

* Regroupe les réponses suivantes : genre fluide, personne non binaire, personne bispirituelle, homme trans, femme trans, je ne m'identifie à aucune des options proposées.

Composition des comités par programme – Identité autochtone

Programme	Oui	Non
Formation en recherche et perfectionnement des compétences (n = 103)	-	93,2 %
Recherche axée sur la connaissance (n = 171)	-	93,0 %
Partenariats de recherche (n = 153)	-	88,2 %
Total (n = 427)	4,4 %	91,3 %

Composition des comités par programme – Personnes en situation de handicap

Programme	Oui	Non
Formation en recherche et perfectionnement des compétences (n = 103)	-	88,3 %
Recherche axée sur la connaissance (n = 171)	8,2 %	87,1 %
Partenariats de recherche (n = 153)	10,5 %	83,0 %
Total (n = 427)	9,1 %	85,9 %

Composition des comités par programme – Minorités visibles

Programme	Oui	Non
Formation en recherche et perfectionnement des compétences (n = 103)	-	87,4 %
Recherche axée sur la connaissance (n = 171)	21,1 %	74,9 %
Partenariats de recherche (n = 153)	18,3 %	79,1 %
Total (n = 427)	17,1 %	79,4 %

Annexe F – Représentation des établissements par occasion de financement

Dans un souci d’harmonisation, le Rapport sur les concours utilise la classification de la taille des établissements du Programme des chaires de recherche du Canada.

Voici les critères employés pour cette classification :



Établissements de grande taille :
reçoivent 40 chaires ou plus



Établissements de moyenne taille :
reçoivent entre 11 et 39 chaires



Établissements de petite taille :
reçoivent 10 chaires ou moins

Autres établissements :
n’atteignent pas le seuil d’au moins 100 000 \$ de financement des trois organismes

Les collèges sont ceux qui figurent dans la liste interne des collèges. Les établissements internationaux sont ceux compris dans la base de données du CRSH, laquelle recense aussi les collèges internationaux.

À la page suivante, les taux de réussite des candidates et candidats en 2022-2023 montrent une proportion équilibrée entre les établissements de différentes tailles. À titre de rappel, le taux de réussite représente le nombre de subventions ou de bourses divisé par le nombre de demandes admissibles. Les établissements de moyenne taille se démarquent des établissements de grande taille pour les bourses de doctorat du CRSH et du Programme de BÉSC, les subventions de partenariat, les subventions d’engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones et les subventions de synthèse des connaissances – Violence fondée sur le genre.

Taux de réussite des demandes selon la taille de l'établissement (%)

Occasion de financement	Grande	Moyenne	Petite	Collège	International	Autre
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 533)	29,4 %	27,1 %	10,8 %	0 %	33,0 %	25,0 %
Bourses de doctorat du CRSH et bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 2 185)	48,3 %	52,2 %	36,6 %	S.O.	42,2 %	23,1 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 2 937)	51,0 %	38,9 %	46,9 %	S.O.	S.O.	33,3 %
Prix Impacts (n = 65)	8,9 %	6,3 %	0 %	S.O.	S.O.	S.O.
Subventions Savoir – Volet A (n = 413)	54,7 %	52,6 %	33,3 %	66,7 %	S.O.	22,2 %
Subventions Savoir – Volet B (n = 732)	44,7 %	38,8 %	30,1 %	16,7 %	S.O.	16,7 %
Subventions Savoir – Volets A et B (n = 1 145)	48,3 %	43,1 %	31,5 %	33,3 %	S.O.	20,0 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 055)	62,5 %	53,5 %	43,9 %	33,3 %	S.O.	35,7 %
Subventions de partenariat (n = 65)	22,6 %	39,3 %	16,7 %	S.O.	S.O.	S.O.
Subventions de développement de partenariat (n = 159)	51,3 %	49,0 %	34,8 %	S.O.	S.O.	42,9 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 299)	90,4 %	88,3 %	88,9 %	33,3 %	S.O.	83,3 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 9)	80,0 %	100 %	S.O.	100 %	S.O.	S.O.
Subventions Connexion (n = 591)	74,5 %	70,0 %	64,5 %	53,8 %	S.O.	45,0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Violence fondée sur le genre (n = 64)	52,9 %	56,3 %	50,0 %	100 %	S.O.	0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation (n = 47)	90,0 %	35,7 %	60,0 %	50,0 %	S.O.	0 %
Total (n = 9 154)	52,1 %	47,5 %	44,7 %	42,2 %	39,1 %	33,9 %

N.B. : Chaque colonne doit être examinée indépendamment des autres. Il est normal que le total des pourcentages ne soit pas 100 p. 100. La catégorie International comprend les universités et les collèges de taille inconnue situés à l'extérieur du Canada. La catégorie Autre comprend les organisations autochtones, les associations, les organismes de bienfaisance, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes gouvernementaux, les hôpitaux, les associations d'apprentissage, les organismes sans but lucratif, les éditeurs, les entreprises privées, les organismes de secours ou d'aide, les organismes de recherche et les universités de taille inconnue.

Le tableau ci-dessous présente des statistiques nationales sur la représentation du corps professoral en sciences sociales et humaines par catégorie de taille d'établissement. Selon ces statistiques, les comités du CRSH pour les concours de 2022-2023 sont globalement représentatifs de la répartition des membres du corps professoral en sciences sociales et humaines dans les établissements au Canada.

Représentation du corps professoral en sciences sociales et humaines au Canada selon la taille de l'établissement

Taille de l'établissement*	Nombre d'établissements**	Nombre de membres du corps professoral	Représentation des membres du corps professoral***	Représentation des membres de comité du CRSH dans les concours 2022-2023****
Grande	16	10 704	43,4 %	44,3 %
Moyenne	18	7 815	31,7 %	28,5 %
Petite	43	5 004	20,3 %	18,0 %

Source : Statistique Canada. « Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges – Personnel enseignant à plein temps (SPEUC-PT) », 2019-2020.

* Selon la catégorisation du Programme des chaires de recherche du Canada.

** Données du SPEUC provenant de 100 établissements, dont 16 de grande taille, 18 de moyenne taille et 36 de petite taille, selon la catégorisation du Programme des chaires de recherche du Canada.

*** Les pourcentages sont basés sur le nombre total de membres du corps professoral déclarés par le SPEUC pour les 100 établissements, ce qui explique que le total ne soit pas de 100 p. 100.

**** Les pourcentages sont basés sur le nombre total de membres de comité, ce qui explique que le total ne soit pas de 100 p. 100.

Représentation des membres de comité selon la taille de l'établissement (%)

Occasion de financement	Grande	Moyenne	Petite	Collège	International	Autre
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 54)	53,7 %	18,5 %	11,1 %	0 %	14,8 %	1,9 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 117)	41,0 %	28,2 %	12,0 %	0 %	15,4 %	3,4 %
Prix Impacts (n = 12)	50,0 %	8,3 %	8,3 %	0 %	8,3 %	25,0 %
Subventions Savoir (n = 243)	49,4 %	28,4 %	16,9 %	0,4 %	1,2 %	3,7 %
Subventions de développement Savoir (n = 220)	48,2 %	32,7 %	16,8 %	0 %	0,5 %	1,8 %
Subventions de partenariat (n = 27)	37,0 %	29,6 %	11,1 %	0 %	3,7 %	18,5 %
Subventions de développement de partenariat (n = 31)	41,9 %	19,4 %	22,6 %	3,2 %	0 %	12,9 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 60)	33,3 %	25,0 %	31,7 %	5,0 %	0 %	5,0 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 6)	33,3 %	33,3 %	16,7 %	0 %	0 %	16,7 %
Subventions Connexion (n = 134)	38,1 %	31,3 %	25,4 %	2,2 %	0 %	3,0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Violence fondée sur le genre (n = 8)	20,0 %	30,0 %	30,0 %	0 %	0 %	20,0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation (n = 7)	42,9 %	28,6 %	0 %	0 %	0 %	28,6 %
Initiative de recherche sur la violence fondée sur le genre (n = 8)	25,0 %	12,5 %	25,0 %	0 %	12,5 %	25,0 %
Subvention de recherche longitudinale sur les résultats de la Stratégie nationale sur le logement (SCHL-CRSH) (n = 6)	33,3 %	33,3 %	16,7 %	0 %	16,7 %	0 %
Pôle de coordination du Réseau de réconciliation (n = 3)	66,7 %	33,3 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Total (n = 938)	44,3 %	28,5 %	18,0 %	0,9 %	3,6 %	4,7 %

N.B. : La catégorie International comprend les universités et les collèges de taille inconnue situés à l'extérieur du Canada. La catégorie Autre comprend les organisations autochtones, les associations, les organismes de bienfaisance, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes gouvernementaux, les hôpitaux, les associations d'apprentissage, les organismes sans but lucratif, les éditeurs, les entreprises privées, les organismes de secours ou d'aide, les organismes de recherche et les universités de taille inconnue.

En ce qui concerne la composition des comités du CRSH en 2022-2023, comme on peut s'y attendre, les établissements de grande taille sont plus représentés (44,3 p. 100) que ceux des autres catégories. La participation a été plus importante de la part des universités que des collèges. Il s'agit d'un portrait sensiblement identique à celui de l'année dernière.

Représentation des membres de comité selon le secteur (%)

Occasion de financement	Postsecondaire	Industriel	Sans but lucratif	Public
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 54)	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 117)	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Prix Impacts (n = 12)	83,3 %	0,0 %	16,7 %	0,0 %
Subventions Savoir (n = 243)	98,8 %	0,0 %	0,0 %	1,2 %
Subventions de développement Savoir (n = 220)	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Subventions de partenariat (n = 27)	85,2 %	0,0 %	7,4 %	7,4 %
Subventions de développement de partenariat (n = 31)	90,3 %	0,0 %	0,0 %	9,7 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 60)	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 6)	83,3 %	0,0 %	16,7 %	0,0 %
Subventions Connexion (n = 134)	98,5 %	0,7 %	0,7 %	0,0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Violence fondée sur le genre (n = 10)	80,0 %	0,0 %	10,0 %	10,0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation (n = 7)	71,4 %	0,0 %	14,3 %	14,3 %
Initiative de recherche sur la violence fondée sur le genre (n = 8)	75,0 %	0,0 %	0,0 %	25,0 %
Subvention de recherche longitudinale sur les résultats de la Stratégie nationale sur le logement (SCHL-CRSH) (n = 6)	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Pôle de coordination du Réseau de réconciliation (n = 3)	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total (n = 938)	97,8 %	0,1 %	0,9 %	1,3 %

Le tableau ci-dessus indique que les membres de comité sont principalement concentrés dans le secteur postsecondaire, mais on constate des différences selon l'occasion de financement. Par exemple, la représentation des secteurs public et sans but lucratif est plus marquée dans les subventions de partenariat et les subventions de synthèse des connaissances. Le secteur industriel est très peu représenté, voire absent, dans l'ensemble des occasions de financement.

Annexe G – Profils linguistiques dans le cadre des concours du CRSH

Le CRSH surveille le rendement des programmes en ce qui a trait aux langues officielles dans lesquelles les demandes sont présentées et à la langue de correspondance des membres de comité, et collecte des données à ce sujet. Le formulaire modifié de déclaration volontaire en appui à l'équité, la diversité et l'inclusion des trois organismes a été lancé en 2021-2022. Il comporte de nouvelles questions sur la langue d'usage, conformément à l'approche de collecte de données sur les langues officielles de Statistique Canada.

Dans l'ensemble des occasions de financement du CRSH, les taux de demande et d'attribution²³ des candidates et candidats anglophones et francophones sont relativement les mêmes depuis quelques années. Les taux de demande restent stables par rapport à 2021-2022.



Taux de demande selon la langue utilisée dans les demandes

Anglais : 82,8 %
Français : 17,2 %



Taux d'attribution selon la langue utilisée dans les demandes

Anglais : 80,5 %
Français : 19,5 %

Pour les demandes en français, les taux de demande et d'attribution ont légèrement augmenté par rapport à 2021-2022, passant respectivement de 16,5 à 17,2 p. 100, et de 18,8 à 19,5 p. 100.

Les tableaux et les graphiques suivants montrent les taux de demande et d'attribution pour l'ensemble des occasions de financement du CRSH en 2022-2023. En général, les demandes en français affichent de bons taux de réussite.

²³ Le taux de demande est le pourcentage de demandes, par rapport au nombre total enregistré, pour un concours, selon la langue dans laquelle elles ont été présentées. Le taux d'attribution est le pourcentage du nombre total de subventions ou de bourses attribuées pour un concours, selon la langue dans laquelle les demandes ont été présentées. Le nombre d'attributions diffère légèrement de ce qui est présenté dans les résumés des occasions de financement pour les concours de doctorat et de maîtrise en raison du moment où les offres de financement sont acceptées.

Données agrégées :

	Anglais	Français	Global
Taux de réussite des candidates et candidats selon la langue de la demande	47,9 %	56,1 %	49,3 %
Taux de demande selon la langue de la demande	82,8 %	17,2 %	S.O.
Taux d'attribution selon la langue de la demande	80,5 %	19,5 %	S.O.
Langue de correspondance des membres de comité	74,7 %	25,3 %	S.O.

Données par occasion de financement :

Taux de réussite des candidates et candidats selon la langue de la demande

Occasion de financement	Anglais	Français	Global
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 533)	27,0 %	32,4 %	28,1 %
Bourses de doctorat du CRSH et bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 2 185)	47,4 %	52,4 %	48,2 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 2 937)	44,7 %	54,5 %	46,5 %
Prix Impacts (n = 65)	7,4 %	9,1 %	7,7 %
Subventions Savoir – Volet A (n = 413)	49,9 %	56,0 %	50,6 %
Subventions Savoir – Volet B (n = 732)	41,4 %	39,2 %	41,1 %
Subventions Savoir – Volets A et B (n = 1 145)	44,5 %	44,9 %	44,5 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 055)	54,9 %	60,0 %	55,8 %
Subventions de partenariat (n = 65)	28,8 %	33,3 %	29,2 %
Subventions de développement de partenariat (n = 159)	49,3 %	39,1 %	47,8 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 299)	84,8 %	93,7 %	87,6 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 9)	85,7 %	100 %	88,9 %
Subventions Connexion (n = 591)	68,2 %	77,5 %	70,2 %
Subventions de synthèse des connaissances – Violence fondée sur le genre (n = 64)	46,4 %	75,0 %	50,0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation (n = 47)	62,8 %	75,0 %	63,8 %
Total (n = 9 154)	47,9 %	56,1 %	49,3 %

Taux de demande selon la langue de la demande

Occasion de financement	Anglais	Français
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 533)	79,2 %	20,8 %
Bourses de doctorat du CRSH et bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 2 185)	84,8 %	15,2 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 2 937)	82,3 %	17,7 %
Prix Impacts (n = 65)	83,1 %	16,9 %
Subventions Savoir – Volet A (n = 413)	87,9 %	12,1 %
Subventions Savoir – Volet B (n = 732)	86,7 %	13,3 %
Subventions Savoir – Volets A et B (n = 1 145)	87,2 %	12,8 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 055)	82,5 %	17,5 %
Subventions de partenariat (n = 65)	90,8 %	9,2 %
Subventions de développement de partenariat (n = 159)	85,5 %	14,5 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 299)	68,2 %	31,8 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 9)	77,8 %	22,2 %
Subventions Connexion (n = 591)	78,2 %	21,8 %
Subventions de synthèse des connaissances – Violence fondée sur le genre (n = 64)	87,5 %	12,5 %
Subventions de synthèse des connaissances – Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation (n = 47)	91,5 %	8,5 %
Total (n = 9 154)	82,8 %	17,2 %

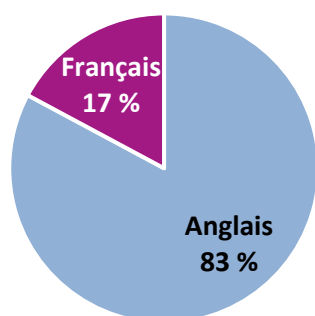
Taux d'attribution selon la langue de la demande

Occasion de financement	Anglais	Français
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 533)	76,0 %	24,0 %
Bourses de doctorat du CRSH et bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat (n = 2 185)	83,5 %	16,5 %
Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (n = 2 937)	79,3 %	20,7 %
Prix Impacts (n = 65)	80,0 %	20,0 %
Subventions Savoir – Volet A (n = 413)	86,6 %	13,4 %
Subventions Savoir – Volet B (n = 732)	87,4 %	12,6 %
Subventions Savoir – Volets A et B (n = 1 145)	87,1 %	12,9 %
Subventions de développement Savoir (n = 1 055)	81,2 %	18,8 %
Subventions de partenariat (n = 65)	89,5 %	10,5 %
Subventions de développement de partenariat (n = 159)	88,2 %	11,8 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 299)	66,0 %	34,0 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 9)	75,0 %	25,0 %
Subventions Connexion (n = 591)	75,9 %	24,1 %
Subventions de synthèse des connaissances – Violence fondée sur le genre (n = 64)	81,3 %	18,8 %
Subventions de synthèse des connaissances – Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation (n = 47)	90,0 %	10,0 %
Total (n = 9 154)	80,5 %	19,5 %

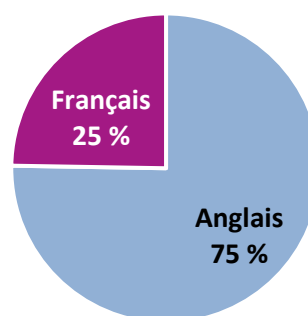
À l'exception d'un petit nombre de comités unilingues formés dans le cadre d'occasions de financement plus importantes, la majorité des comités d'évaluation du mérite du CRSH et de leurs membres doivent être effectivement bilingues.

Dans l'ensemble, conformément aux données des dernières années, la proportion de membres de comité dont la langue de correspondance est le français est plus élevée que la proportion de candidates et candidats dont c'est le cas.

Langue utilisée dans les demandes, globalement



Langue de correspondance des membres de comité, globalement



Langue de correspondance des membres de comité selon l'occasion de financement

Occasion de financement	Anglais	Français
Bourses postdoctorales du CRSH (n = 54)	61,1 %	38,9 %
Bourses de doctorat du CRSH (n = 117)	73,5 %	26,5 %
Prix Impacts (n = 12)	58,3 %	41,7 %
Subventions Savoir (n = 243)	79,8 %	20,2 %
Subventions de développement Savoir (n = 220)	81,8 %	18,2 %
Subventions de partenariat (n = 27)	77,8 %	22,2 %
Subventions de développement de partenariat (n = 31)	64,5 %	35,5 %
Subventions d'engagement partenarial (n = 60)	60,0 %	40,0 %
Subventions d'engagement partenarial – Initiative conjointe sur les pensionnats autochtones (n = 6)	83,3 %	16,7 %
Subventions Connexion (n = 134)	70,9 %	29,1 %
Subventions de synthèse des connaissances – Violence fondée sur le genre (n = 10)	80,0 %	20,0 %
Subventions de synthèse des connaissances – Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation (n = 7)	71,4 %	28,6 %
Initiative de recherche sur la violence fondée sur le genre (n = 8)	100 %	0 %
Subvention de recherche longitudinale sur les résultats de la Stratégie nationale sur le logement (SCHL-CRSH) (n = 6)	83,3 %	16,7 %
Pôle de coordination du Réseau de réconciliation (n = 3)	100 %	0 %
Total (n = 938)	75,3 %	24,7 %

Les occasions de financement pour la formation en recherche et le perfectionnement des compétences comptent historiquement davantage de membres de comité francophones – avec une fourchette de représentation de 39 à 42 p. 100 en 2022-2023 –, sauf pour les bourses de doctorat du CRSH. Les concours de subventions de développement de partenariat et de subventions d'engagement partenarial avaient également une représentation élevée de membres de comité francophones cette année (de 36 à 40 p. 100).